

Le Canada, un pays souverain et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth.

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's King and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth." (1-2-37)

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, jeudi 20 décembre 1945

VOLUME XXXVI — No 291

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE: 361-3611

BOIRE, DIMANCHES ET FÊTES

Administration: 361-3611

Rédaction: 361-3611

Général: 361-3611

Le réquisitoire contre les troupes "SS" à Neuremberg

Pour les Fêtes L'appel du Comité national d'Action catholique

On trouvera à l'intérieur du Devoir d'aujourd'hui l'essentiel de l'appel adressé à tous les catholiques de langue française par le Comité national d'Action catholique (section française).

Le Comité demande qu'on donne à la période dite des Fêtes une allure, un climat — comme l'on parle aujourd'hui — plus chrétiens, qui n'auraient jamais dû cesser d'être les leurs.

Que cet appel soit justifié, qui songera à le nier? Le Comité dit en effet: La période des fêtes que nous célébrons bientôt fut, à l'origine, destinée à rappeler au monde la naissance, la circoncision et l'épiphanie du Sauveur. Au cours d'hui, les marchands du temple en ont fait une période de cadeaux, d'amusements, qui font songer aux anciens fêtes païennes.

Il n'y a point, malheureusement, nous le savons tous, que les marchands du temple qui soient ici en cause. Le reproche doit viser de beaucoup plus vastes secteurs.

Nous sommes, quant à la trop habituelle célébration de ces fêtes qui, aujourd'hui comme aux temps anciens, commémorent les plus hauts souvenirs de l'humanité, qui devraient être un puissant principe de régénération spirituelle, en évidente décadence.

Le fait, malheureusement, n'est pas si inexplicable qu'il le peut sembler aux âmes candides. Un bon vieux curé, qui avait été un éducateur très distingué, avait accoutumé de

dire quand on lui racontait des choses particulièrement pénibles: C'est encore la faute de ce maudit péché originel... L'homme, depuis qu'il existe, est travaillé par ses instincts mauvais. S'il lui a apporté d'incompréhensibles forces de réaction et de perfectionnement, le christianisme ne l'a point, hélas! débarrassé de ces instincts.

Il suffit pour s'en convaincre de regarder autour de soi — et en soi.

Quelles leçons, du reste, nous prodigue l'Histoire! Les premiers siècles de l'Eglise, les temps héroïques dont les plus glorieux souvenirs habitent à peu près seuls nos mémoires ont été maculés de douleurs et de lamentables aventures.

C'est un historien qui connaissait son affaire, c'est un psychologue aussi fort que tous les spécialistes d'aujourd'hui qui nous rappelle que la vie de l'homme est un incessant combat, — contre lui-même surtout, pourrait-on ajouter.

Conclusion: il faut se défendre, il faut réagir. Ceux-là seraient bien heureux qui, dans un pays et dans un temps comme les nôtres, pourraient loyalement se rendre le témoignage de n'être point affectés par les vents qui passent.

Conclusion: lisons avec attention, médions avec soin l'appel du Comité national, et tâchons d'en tirer le maximum de profit.

Les Fêtes n'en seront pas moins joyeuses.

20-XII-45 Omer HEROUX

L'actualité

Quand l'Opéra s'amuse

Personne ne met en doute la gravité inhérente à l'opéra. Le grand théâtre lyrique se nourrit surtout de noblesse, de drame, de complications, de déchirements. Les artifices du genre ne rebutent aucun de ses fervents. En couvrant de beauté des livrets parfois ineptes, la musique dore la pilule.

L'opéra-comique même s'enfonce dans les plus sombres tragédies. Il permet très rarement la rigolade.

(suite à la page deux)

Bloc-notes

L'Aide aux prisonniers

Promouvoir le bien-être des prisonniers, tel est l'objet que se donne une association qui vient de recevoir ses lettres de créance à Québec. L'organisme nouveau répond à un grand besoin social. On ne s'est pas suffisamment penché sur le sort des détenus qui n'ont souvent que la malchance d'avoir été appréhendés pendant que tant d'escrocs puissants échappent à la justice et se promènent en chapeau de soie.

L'Aide aux prisonniers — c'est le nom de la compagnie nouvelle — compte au nombre de ses patrons un ancien gouverneur de prison et un religieux éminent, directeur général du Conseil des sciences. On ne peut douter de son sérieux et de ses hautes approbations.

L'organisme mis sur pied s'est tracé ce programme:

"Promouvoir par tous les moyens légaux le bien-être des prisonniers et des prisonnières, des personnes sous arrêt, des personnes en liberté sous caution ou sous sentence suspendue, ou en liberté conditionnelle, des personnes sur lesquelles pèse une charge criminelle et des personnes libérées des prisons;

"Promouvoir l'amélioration du traitement des prisonniers de l'Etat;

"Promouvoir plus spécialement l'amélioration du sort des aliénés criminels;

"Promouvoir l'enseignement de métiers aux prisonniers et le paiement raisonnable de leur travail accompli pendant leur détention."

Chaque point correspond évidemment à une réforme et l'ensemble constitue une série de redressements auxquels le public ne doit pas rester indifférent.

Le détenu lève sa tête à l'acquittement de la dette de sa défection; il ne faut pas le laisser désarmé à son retour parmi les siens. Au surplus, l'incarcération est souvent un anormal qu'il faut surtout s'appliquer à comprendre et à guérir.

L'Aide aux prisonniers s'attribue une belle oeuvre.

"Musk-ox"

On donne le nom de Musk-ox aux manœuvres d'endurance qui s'ex-

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Eclipse de lune, l'autre soir, alors que la lune était à son plein. Autre échec à une tendance totalitaire.

Quel effet un tel phénomène peut-il avoir sur les lunatiques?

L'on mande d'Ottawa que les conditions de santé sont normales au Canada. Qu'est-ce que la normalité en l'occurrence? Un grand penseur, sans doute, un médecin, a dit déjà qu'un homme en santé est un malade qui s'ignore.

Les vieux barbu qui personifient dans les magazines le bonhomme aux cadeaux s'ennuient apparemment. On prend maintenant l'habitude de lui donner une compagne. Des loustics appellent la comédie Mary (Merry) Christmas. D'autres facilitent la baptême d'un nom moins aimable.

La Ligue de sécurité donne ce conseil: "Ne lisez pas lorsque vous portez une fausse moustache ou un habit inflammable du Père Noël". L'avertissement est utile à ceux qui jouent au pape distributeur de présents. On imagine la catastrophe et le désenchantement auprès de la progéniture; la fausse barbe incendiée et tout le travestissement découvert.

La mystique de l'Enfant-Jésus assure une plus grande sécurité.

20-XII-45 Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"L'argent ne peut donner le talent, et parfois il peut empêcher d'y atteindre."

FRANÇOIS COPPÉE

Le problème juridique des condamnations en bloc — Les accusés qui ne sont pas là pour se défendre — Persécution soviétique contre les catholiques ruthènes

Au procès de Nuremberg, la poursuite a commencé hier et continue aujourd'hui sa preuve contre les troupes d'élite du parti nazi, dites "S.S.". Le tribunal a demandé aux procureurs étatsuniens, chargés d'établir cette partie de l'accusation, de laisser de côté une partie de la preuve documentaire qui devient énorme à mesure que l'on produit les directives et autres documents des chefs nazis.

La Cour a annoncé que les 21 accusés ont jusqu'ici demandé de faire entendre 150 témoins en défense et que le tribunal a accordé à date 85 de ces demandes. Comme les avocats ont dû dire pourquoi ils voulaient interroger ces témoins, ces déclarations indiquent que plusieurs accusés veulent prouver qu'ils ont souvent agi à l'encontre des ordres de Hitler.

Le major Warren Farr, en présentant le réquisitoire contre les "S.S.", que l'on appelait aussi les Chémises noires, a produit des ordres de Himmler; l'un de ces ordres enjoint à ces soldats de procurer des enfants — légitimement ou non — chaque fois qu'ils en auront l'occasion, et affirme que les femmes et jeunes filles allemandes doivent accomplir une haute obligation, même en dehors du mariage, en devenant mères d'enfants des soldats qui vont au front. Dans un autre document Himmler dit que tout bon Allemand nordique devrait avoir quatre fils, et là-dessus le juge Biddle lui a demandé si c'est là un des crimes imputés; M. Farr a répondu qu'il voulait par là prouver que pour les nazis les "S.S." incarnaient "la race maîtresse qui devait dominer toute l'Europe pendant des siècles".

Au début les "S.S." n'étaient qu'une garde d'élite de 280 hommes chargés d'assurer la sécurité personnelle de Hitler; mais elle grandit graduellement jusqu'à comprendre 240,000 membres, répartis en 38 divisions. Ces soldats ont tué plus de 100 soldats étatsuniens à Malmédy, en Belgique, pendant la bataille des Ardennes il y a un an. D'autres détachements des troupes de Himmler sont accusés d'avoir brûlé des villages entiers et d'avoir assassiné leurs habitants. Pour certaines besognes qu'on jugeait nécessaires, a dit M. Farr, mais pour lesquelles aucun service du gouvernement ni aucun parti politique, même le parti nazi, ne voulait assumer ouvertement de responsabilité, il fallait un organisme spécial, et ce furent les "S.S."

Des documents produits établissent que des chirurgiens membres des "S.S." ont tiré des balles empoisonnées sur des prisonniers de camps de concentration, et ont ensuite observé et enregistré soigneusement les symptômes qui accompagnaient la mort lente des victimes; de cinq prisonniers choisis pour cette expérience, trois en sont morts. Un ordre de Himmler, qui était chef des "S.S." et de la Gestapo, stipule que les humains utilisés pour des expériences mortelles doivent être choisis parmi ceux qui sont atteints de maladies mentales, et que les prisonniers alités doivent être occupés à des travaux utiles qu'ils peuvent exécuter dans leur lit.

Avant cette preuve contre les "S.S.", le colonel Storey a présenté le réquisitoire de la poursuite contre les troupes de choc, "S.A.", ou Chémises brunes. Ce groupe, a-t-il dit, avait quatre fonctions: diffuser le fanatisme nazi; réduire par la force l'opposition politique; conduire des campagnes contre l'Eglise, contre les unions ouvrières et contre les Juifs; constituer en Allemagne une armée en violation du traité de Versailles.

Une brigade de "S.A." est accusée d'avoir dynamité ou incendié 35 synagogues en deux jours. Ce groupe était utilisé pour la garde des camps de concentration; on le tient comme particulièrement responsable de la vague d'antisémitisme en Allemagne; la poursuite dit que sans cette propagande, les crimes contre l'humanité, perpétrés contre la race juive, n'auraient jamais été tolérés par un peuple civilisé.

L'acte d'accusation stipule que les groupements et organisations qui y sont énumérés doivent être déclarés criminels à raison de leurs buts et des moyens employés pour atteindre ces buts, et la poursuite affirme que les conclusions du tribunal sur ce sujet visent non seulement les 21 accusés traduits devant le tribunal, et le 22e accusé, Martin Bormann, jugé "in absentia", mais aussi tous les membres des organisations inculpées. Un seul groupe, celui des dirigeants du parti nazi, représente 600,000 personnes; le nombre des "S.S." est fixé à 240,000 hommes; le chiffre des "S.A." ne semble pas avoir été cité, mais il est du même ordre.

Lorsque le procès a été préparé les correspondants ont parlé de 4,000,000 à 6,000,000 d'accusés; les groupes cités jusqu'ici atteignent ou plus vraisemblablement dépassent le million, et il en reste encore d'importants comme la Gestapo. Il n'est pas exagéré de dire que ces gens-là, dont un grand nombre sont prisonniers des troupes d'occupation, sont jugés sans être entendus, qu'une partie importante tout au moins de leur procès se poursuit sans qu'il leur soit possible de se défendre. Déjà le tribunal a reçu 30,000 demandes de la part de membres de ces organisations qui veulent obtenir l'autorisation de comparaître devant le tribunal pour réfuter les accusations portées plus ou moins directement contre eux.

Les évêques catholiques des Etats-Unis ont d'avance dénoncé cette façon de juger des accusés; Sa Sainteté le Pape Pie XII avait il; a tout près d'un an, dans son message de Noël 1944, pris position sur ce sujet: "Personne, certes, disait le Souverain Pontife, ne pense à déserter la justice à l'égard de qui a profité de la guerre pour commettre des délits de droit commun; les soi-disant nécessités militaires pouvaient tout au plus y servir de prétexte; elles ne sauraient jamais les justifier. Mais si elle prétendait juger et punir, non plus des individus, mais tout entières et en bloc des collectivités, qui pourrait ne pas voir dans un pareil procédé une violation des règles qui président à n'importe quel jugement humain?"

Si même parmi les 21 chefs nazis traduits devant le tribunal, plusieurs appellent des témoins pour

prouver qu'ils n'ont pas obéi à tous les ordres que l'on produit pour démontrer leur culpabilité, le nombre doit être grand parmi les exécutants secondaires de ces ordres, qui pourraient se disculper de ces accusations en vrac. Le régime nazi comportait une forte dose de coercition, ce qui explique que beaucoup de gens, notamment les fonctionnaires, ont dû y entrer de force; et devant l'ampleur du mal beaucoup d'Allemands y sont entrés pour tenter d'atténuer les effets néfastes du nazisme. Ce n'est pas là une hypothèse gratuite, mais une affirmation formelle de l'épiscopat catholique d'Allemagne, qu'on ne peut sûrement pas accuser de nazisme après l'héroïque résistance qu'il a opposée à ce régime.

Des indices permettent de croire que la poursuite aura des difficultés à faire accepter ce réquisitoire contre des accusés qui ne sont pas là. Les juges qui représentent l'Angleterre et les Etats-Unis dans le tribunal, MM. Lawrence et Biddle, soulèvent des objections. Ils ne peuvent pas, en effet, ne pas voir combien cette procédure est peu compatible avec les principes qui régissent le droit criminel dans leurs pays.

Un autre facteur qu'il ne faut pas oublier c'est que, pendant ces réquisitoires, des actes tout aussi représentables se continuent dans la zone russe. La radio anglaise rapporte une émission de la radio vaticane hier sur ce qui se passe chez les catholiques ruthènes. La radio du Vatican rapporte que les mesures prises par les autorités soviétiques contre ce groupe catholique ont comporté l'arrestation des évêques, la déportation d'un grand nombre de prêtres, et que cette église ruthène "n'existe plus légalement". Cette persécution a commencé à la fin de 1944 après que le nouveau patriarche orthodoxe russe eut invité les catholiques ruthènes à rompre avec le Vatican. Cette persécution des Soviétiques ne diminue pas la culpabilité des "S.A." qui menaient la lutte contre l'Eglise en Allemagne; pas plus que les atrocités de toutes sortes qui se passent dans la zone russe ne justifient les crimes nazis; mais cela discrédite le tribunal allié où siège un juge russe.

A MOSCOU

MM. Byrnes et Bevin ont rendu visite hier à M. Staline. Les deux ministres ont ensuite eu un quatrième entretien avec M. Molotov. Une autre réunion a lieu aujourd'hui. Tout ce qu'on a su de la réunion d'hier c'est que les trois délégués ont continué leur exploration des sujets inscrits à l'agenda. M. Molotov a reçu à déjeuner hier en l'honneur de ses hôtes; le repas a été prolongé et on y a porté de nombreux toasts. Il paraît aussi que la conférence va se prolonger après Noël, car M. Byrnes doit assister au dîner de la veille de Noël de la colonie étatsunienne de Moscou, lundi. L'ambassadeur de la Chine, M. Fou Peng-cheung, a rendu visite à M. Bevin hier, et il avait eu une entrevue avec M. Byrnes lundi. MM. Byrnes et Bevin ont aussi rencontré individuellement M. Molotov.

Une nouvelle de Washington aujourd'hui pourrait bien indiquer une modification de l'attitude des grandes puissances au sujet de l'Allemagne. Une commission de guerre — l'Administration économique étrangère — dissoute officiellement par le président Truman le 27 septembre a suggéré que la Ruhr et la Rhénanie soient séparées de l'Allemagne de façon permanente. Le directeur de cette commission, M. Fowler, a révélé ce programme devant un sous-comité militaire du Sénat.

Cette nouvelle arrive huit jours après que le Secrétaire d'Etat a formulé une politique de restauration économique de l'Allemagne comportant le maintien de la Ruhr et de la Rhénanie dans le Reich; lors de la dissolution de cette commission, c'est le secrétaire d'Etat qui a hérité de ses fonctions. M. Fowler a dit que ce programme n'était qu'une recommandation et qu'on ne peut pas le considérer comme l'expression de la politique étatsunienne.

Le projet de la commission comportait l'établissement d'un "trusteeship" international pour l'administration des deux régions. M. Fowler a dit que la séparation de cette zone industrielle du Reich, et son contrôle international permettraient aux Alliés d'empêcher le développement en Allemagne d'une industrie de guerre excessive. Si ces provinces sont laissées à l'Allemagne, a-t-il dit, les Alliés devront maintenir un contrôle sévère de l'industrie lourde allemande longtemps après la période d'occupation. Le programme comportait le remplacement des propriétaires et gérants des ressources naturelles et des usines, par une autorité publique dépendant directement de l'Organisation des Nations-Unies; et l'expulsion de la zone de quiconque n'est pas antinaziste.

L'intérêt de cette révélation c'est qu'il s'agit précisément du projet mis de l'avant par la France. Faut-il voir là une manœuvre pour sonder l'opinion ou la préparer à un changement d'attitude? La France s'est opposée énergiquement à l'unification de la vie économique allemande tant qu'on n'aurait pas réglé ce problème qu'elle juge essentiel à sa sécurité. A Potsdam l'une des principales difficultés vint de ce que les Russes soupçonnaient les Anglais et les Etatsuniens de vouloir rétablir une Allemagne forte, et on attribua à ce malendu fondamental, le désaccord qui a pour résultat une coupure radicale entre l'est et l'ouest de pays occupés.

Les experts s'entendent pour dire que l'économie allemande doit être surtout industrielle; afin d'éviter la menace du militarisme, on lui enlèverait ses industries lourdes; la Silésie est déjà aux mains des Polonais; les Français tiennent la Sarre; la Ruhr devenant internationale, l'Allemagne ne pourrait plus monter une grande machine de guerre. Avec ces prévisions les alliés d'Occident pourraient peut-être faire consentir les Russes à une formule qui permettrait à l'Allemagne de demeurer un pays industriel, et la France aurait une garantie de sécurité. — Paul SAURIOL

20-XII-45

En marge d'un article sur le sport professionnel

Un collaborateur du "Maclean's Magazine" expose comment se fait le recrutement du hockey professionnel dans la jeunesse — L'amateurisme disparaît et se soumet — A quand la réaction?

Des gens sceptiques, et il n'en manque pas, nieront qu'il soit possible de définir la démocratie et, partant, de lui attribuer des principes distinctifs, les siens propres, qui soient son fondement, son roc constitutionnel. N'empêche qu'il reste peu de choses dont on n'ose entreprendre aujourd'hui l'examen en se plaçant du point de vue de la démocratie, des principes de la démocratie. Signe des temps sans doute, résultante du climat que les propagandes d'une guerre qui s'est faite précisément pour la défense et le maintien d'une démocratie à principes, se sont évertuées à établir dans le monde. C'est en invoquant en tout cas la démocratie et ce qui peut s'ensuivre, notamment le droit d'un employé à choisir librement son propre employeur, qu'un collaborateur du Maclean's Magazine, M. Scott Young, dans la dernière livraison (15 décembre) de ce périodique, se donne mission d'exposer les affaires du hockey professionnel.

La question ne manque pas d'être opportune et de très vive actualité, quand on sait ce que représente le sport professionnel et commercialisé dans les agglomérations urbaines de notre pays comme du pays voisin, les Etats-Unis.

Son article, qu'il intitule pittoresquement: *Hog-Tied Hockey* (le hockey attaché par les quatre pattes), vise à démontrer que le sport amateur, secteur du hockey, est maintenant lié au sport professionnel et que ce dernier a des manières assez étranges d'élire d'abord, même à leur insu, et de retenir ensuite les joueurs de ses équipes et de ses ligues. M. Young commence son article par cette phrase bien caractéristique: "Un bon démocrate pleurerait probablement de rage et de douleur s'il lui arrivait jamais de devenir un bon joueur de hockey et de vouloir tenter sa chance dans la National Hockey League".

En marge de ce propos initial de M. Young, on nous permettra bien de risquer, pour notre compte, une première remarque, savoir: que cette National Hockey League n'a de national que le nom. Au vrai, elle est internationale, bel et bien, avec des clubs qui sont des Etats-Unis et du Canada et des patinoires-mères à New-York, à Boston, à Détroit et à Chicago aussi bien qu'à Montréal et à Toronto. Mais le mot national est mis à tant de saucés au jour d'aujourd'hui qu'il n'est vraiment pas surprenant de le voir servir d'étiquette à du hockey international. Il ne mesurait toutefois pas de noter cet autre phénomène de la confusion universelle non plus simplement des langues mais du langage. D'autant plus que cette ligue nationale du hockey international indique aussi comme s'accentue de plus en plus notre intégration dans la vie des Etats-Unis. Cette intégration s'est faite par le moyen de bien des choses, dont les sports professionnels et spectaculaires, notamment le hockey, le baseball, la boxe, la lutte, chacun avec, pour employer les expressions consacrées, ses fermes d'élevage, ses écuries de poulains.

Un Européen survenant en terre d'Amérique, Canada ou Etats-Unis, sans avoir été mis au fait de certaines coutumes, pourrait croire, à la lecture des pages sportives dans les journaux, que le régime de l'esclavage s'est rétabli de plus belle, qu'il fleurit comme si la guerre de Sécession n'était jamais livrée et n'avait pas été gagnée par les armées antiesclavagistes du Nord. La manchette d'une chronique sportive dira, par exemple, qu'un club s'est assuré, non pas les services, mais la propriété de tel joueur, qu'il a vendu tel autre joueur, qu'il en a acheté un troisième. Simples façons de dire et d'écrire, pensera-t-on? Il y a cependant davantage et c'est précisément contre ce qui est que M. Scott Young dirige son article au Maclean's.

Ce journaliste, qui paraît connaître passablement les dessous du sport professionnel, en a particulièrement contre les façons de recrutement des jeunes joueurs par les clubs de la National Hockey League, et de l'assentiment des maîtres de cette même ligue. Les clubs, écrit-il en sub-

tance, ont des éclaireurs un peu partout, dans tous les centres où le hockey a de la vogue. Dès qu'un éclaireur a remarqué un jeune, parfois un simple écolier, qui paraît doué d'aptitudes particulières pour ce jeu, il le signale à son club. Ce dernier, sans même en prévenir l'intéressé ou ses parents, inscrit le nom du jeune dans un registre tenu aux quartiers généraux de la ligue. A partir de ce moment, et tant que le nom reste au registre, dit *Negotiation List*, le club se donne des droits exclusifs sur l'enfant. Aucun autre club professionnel n'a le droit ou la faculté de lui faire des offres. Après la *Negotiation List*, il en est d'autres, la liste de réserve, la liste contingente de réserve, la liste contingente de négociation. M. Young explique, par le menu détail, en invoquant parfois des cas spécifiques et en citant des noms, le mécanisme de ces diverses listes dont l'ensemble constitue un mode de recrutement qui ne lui paraît pas démocratique, pas conforme à celui des principes de la démocratie qui pose que l'individu est libre d'offrir ses services à qui il veut. Il prétend que ce régime a un effet avilissant sur les salaires que les clubs de la ligue paient à leurs équipiers. Ça n'est cependant là qu'une conséquence, la question du principe de la liberté individuelle paraît plus importante. Il y aurait aussi le droit des parents. M. Young signale simplement que les clubs n'inscrivent pas d'adolescents de moins de seize ans sur leurs listes de négociation, et qu'ils n'offrent pas de contrats à des moins de dix-huit ans, ce qui lui paraît néanmoins un âge encore bien tendre pour signer un contrat qui engage une carrière.

Mais le sport amateur, le sport pur et vrai, le sport pour le sport, n'a-t-il pas des organisations pour voir à ses intérêts? A ce qu'on lit dans l'article de M. Young, la situation n'est pas riante: Qu'est-ce que la Canadian Amateur Hockey Association pense de tout cela? Il est difficile de le dire. Depuis maintenant dix ans — depuis que la C.A.H.A. a décidé de ne pas réintégrer parce que des amateurs touchaient des salaires — le hockey professionnel et le soi-disant hockey amateur se sont rapprochés de plus en plus. L'on me dit que la C.A.H.A. a déjà voulu laisser entendre que la *Negotiation List* était injuste. On lui a froidement répondu que c'était affaire de règle interne pour la National Hockey League. Le débat n'a pas été plus loin. La C.A.H.A. l'a cependant emporté sur un point. Elle se plaignait du fait que ses clubs formaient des joueurs et que la N.H.L. en tirait ensuite gratuitement avantage. La C.A.H.A. touche maintenant \$500 pour chaque joueur amateur qui entre dans la N.H.L. et \$250 pour chaque joueur qui entre dans une ligue professionnelle mais mineure.

Il est évident que nous vivons dans un monde qui se commercialise de plus en plus et les manifestations de même que les activités du sport professionnel et du sport soi-disant amateur ne doivent pas étonner. Ne conviendrait-il pas toutefois, ne serait-il pas temps, et plus que temps, qu'il y eût une réaction contre la commercialisation qui menace les récréations et les jeux de nos enfants? Le sport professionnel et spectaculaire a certes le droit d'exister; mais n'arrive-t-il pas fréquemment que, dans la recherche de ses intérêts et de ses profits, — il n'existe que pour cela et c'est à cette fin qu'il se construit des arènes monumentales —, il nuise à la bonne organisation sociale? Quand ça ne serait qu'en faussant les idées d'une foule de jeunes sur la vraie valeur récréative et formatrice du sport.

Pourquoi ne pas mentionner encore, en conclusion de ces quelques remarques à propos d'un article du Maclean's Magazine, les intrusions constantes que le sport professionnel pratique dans les foyers, au moyen de la radio, par le récit, en style sensationnel et grotesque, la plupart du temps, de ses joutes et de ses rencontres? C'est peut-être de bonne publicité, du point de vue profits et dividendes, c'est de piteux effet par ailleurs.

20-XII-45

Emile BENOIST

L'étude du problème du logement à Montréal

Une dizaine de sociétés montréalaises réclament une taxation plus équitable pour le proprio — La disparition de "Wartime Housing" et du service sélectif demandée

A la suite d'une réunion du conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, on rend publique aujourd'hui, une résolution étudiée la semaine dernière à une assemblée au Monument National des délégués de nombreuses sociétés montréalaises et appuyée par plusieurs associations.

Cette déclaration officielle est la résultante d'échanges de vue vigoureux autour du problème du logement à Montréal. Les délégués à l'assemblée sumentent ont exprimé l'opinion de leurs groupements respectifs et signalé différentes causes au malaise dans le domaine du bâtiment; ils ont apporté de nombreuses suggestions pour qu'on trouve les remèdes, sans retard. A maintes reprises, on s'est élevé contre le traitement cavalier d'Ottawa envers Montréal, dans le domaine de l'habitation, et l'on a précisé que la population s'en trouvait "émue et indignée".

Un représentant de la Ligue des propriétaires de Montréal, M. Hector Lalonde, a déclaré, entre autres, "qu'Ottawa devrait s'employer à procurer des matériaux de construction pour l'entreprise privée, comme il s'est ingénié à procurer du matériel de guerre". "Les restrictions sont encore debout, malgré les apparences" (M. Jules Masse).

"80% du quota des maisons de production de matériaux de construction a été réquisitionné par Ottawa pour la Wartime Housing Ltd." (M. Léonard Léger). "C'est la Wartime Housing, vend ces maisonnettes à \$5,000; c'est un vol public; un trust auquel le gouvernement contribue; nous manquons de nerf" (M. Donat Allaire). "Voilà quelques-unes des affirmations que l'on pouvait recueillir de la bouche de différents délégués".

On a aussi insisté beaucoup sur le fait que l'ouvrier ne peut se construire présentement d'habitation familiale à bon compte, à cause de la cherté des matériaux, de la main-d'œuvre, des taxes de toute sorte. Et l'on a dénoncé en termes énergiques les nombreuses taxes et surtaxes qui pèsent sur le dos des propriétaires.

"C'est une affliction, actuellement que d'être propriétaire", de conclure l'un des représentants; "il

Avis de décès

GOSSELIN — A Montréal, le 19 décembre 1945, âgée de 79 ans, est décédée Mme veuve Louis Gosselin, née Juteau (Virginie), mère du docteur Gaston Gosselin. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires Adolphe Lemay, No 25 est, rue Laurier, pour se rendre à l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister.

Nécrologie

ASHBY. — Clérinda Fournier épouse de Napoléon Ashby, à 80 ans, à Saint-Mathias de Rouville.

BLAIS. — Le 18, à 942 rue Dunlop, Pélion Blais, époux de Ray Holmes.

BOUCHER. — Montréal, le 18, à 61 ans et 9 mois, Mme Donat Boucher, née Lusier, Emma, 5208 rue Cartier.

BRADY. — A Montréal, le 18, à 69 ans, Mlle Alice Brady, fille de feu J.-O. Brady et de feu Honorine Martineau.

CHARTRAND. — A Montréal, le 18, Hector Chartrand, fils de feu Arthur Chartrand et de feu Annie Cyr.

DENIS. — A Montréal, le 18, à 56 ans, Georges-A. Denis, époux d'Alberta Lacombe.

GOSSELIN. — A Montréal, le 19, à 79 ans, Mme veuve Louis Gosselin, née Juteau, Virginie.

LEDUC. — A Montréal, le 19, à 54 ans, 3 ans et 20 jours, M. Joseph-Emile Leduc, époux de Clotilde Vint, 439 Ch. Colombe.

LEFEVRE. — A Montréal, le 18, à 78 ans, Mme Adèle Lefebvre, née Gauthier, Laure, 424 Fabre.

LESCADRE. — A Montréal, le 18, à 32 ans, Donat Lescadre, époux de Lucienne Beuprê, 547, et ave Rosemont.

MARTIN. — A Montréal, le 19, à 81 ans, Mme Joseph Martin, née Chantelero, Lea.

RATTEY. — A Ottawa, le 18, Marie-Joséphine Duhamel, épouse de feu J.-N. Rattey.

RENAUD. — A Montréal, le 19, à 75 ans, Mme veuve Théophile Renaud, née Renaud, Alida.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'imprimerie Populaire Limitée
430 Notre-Dame est. Montréal
Tél. 814-3381

CALENDRIER

12e mois DECEMBRE 31 jours
Demain: VENDREDI 21 DECEMBRE 1945
6 TEMPS, S. THOMAS, apôtre.
Lever du soleil, 7 h. 28.
Coucher du soleil, 4 h. 18.
Lever de la lune, 7 h. 07.
Coucher de la lune, 10 h. 07.
Nouvelle lune, le 4, à 1 h. 5m. du soir.
Premier Quartier, le 12, à 6 h. 17m. du soir.
Pleine lune, le 18, à 9 h. 17m. du soir.
Dernier Quartier, le 26, à 3 h. 17m. du soir.

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sab
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

L'actualité

(suite de la première page)

Comment s'y livrer à l'aise sous la censure du plastron? chemise? Le ton sérieux s'impose donc à l'Opéra. Les nobles retardataires qui paraissent dans les salles au milieu du premier acte nous le rappellent. Ils se livrent à de sérieux calculs pour ne pas rater leur entrée.

Il arrive toutefois que, par accident, la représentation d'un opéra engendre l'hilarité. Le rire déferle alors comme un raz-de-marée. Mais l'œuvre n'en souffre pas. Il s'agit de contingences propres à humilier surtout les machinistes ou même la prima donna. Dans tous les théâtres d'opéra du monde, des incidents burlesques se produisent un jour ou l'autre.

A lui seul, le Metropolitan Opera House de New-York en fournit une ample moisson. Plus d'une cantatrice ou d'un chanteur gardent dans leur mémoire certaines aventures dont ils furent à la fois héros et victimes. Ils les racontent volontiers eux-mêmes. Quand les critiques s'en mêlent, les faits deviennent plus notoirs.

Un cheval obtint ainsi son heure de célébrité. Il lui suffit de monter son derrière à l'auditorium du Metropolitan. Un soir d'ouverture, le 22 novembre 1943, on y repré-senta Boris Godounoff. Armand Tokatyan, qui chantait le principal rôle, apparut sur le plateau. Le cheval blanc qui montait jeta des regards sauvages sur la salle, puis il tourna carrément l'arrière-train. Il se mit alors à piaffer et à s'ébrouer. Les spectateurs s'amusaient beaucoup. Le lendemain, M. Olin Downes, critique musical du New York Times, crut de son devoir de signaler l'événement. Sans ambages, écrivit-il, il faut dire que l'interprète le plus personnel et le plus intéressant de la distribution de Boris Godounoff fut le cheval.

Madame Helen Traubel parle du succès éclatant obtenu en avril de cette année par un autre cheval blanc. Celui-ci ne se contenta pas d'un rôle de figurant. On jouait le Crépuscule des dieux. Arrive la scène de l'immolation. Madame Traubel suivit du cheval White Ghost — un cadeau de Robert Ringling, du cirque célèbre — son rôle; pourquoi ce cheval hennit-il ainsi? White Ghost répondit aussitôt par un superbe hennissement. Voilà un cheval sûrement doué pour l'opéra.

Le commentateur Milton J. Cross, dont les amateurs d'opéra à l'écoute le samedi après-midi connaissent bien la voix, n'oublie pas une célèbre représentation de Tristan et Isolde. Pendant le duo d'amour du deuxième acte, raconte-t-il, un chat venu d'on ne sait où parcourut la scène, prit son élan, s'assit tranquillement sur la boîte du souffleur. Meticuleusement il procéda à sa toilette jusqu'au moment de l'entrée du roi Marke. Le félin courta les premières notes de l'ouverture et s'enfuit brusquement. Milton J. Cross ajoute: C'était peut-être une critique musicale endurci déguisée en chat.

On trouve également un chat dans les souvenirs du ténor Arthur Carron. On jouait récemment Il Trovatore, à Londres cette fois. Sans doute à la poursuite d'une appétissante souris, un chat bondit sur le plateau, semant la confusion parmi les artistes à la grande joie du public.

Mais il revenait à un animal artificiel de jouer le plus sale tour à un artiste. Le ténor québécois Laurent Melchior, chantant un soir le rôle de Lohengrin. Après les adieux à Elsa, il s'apprêtait à s'embarquer sur le cygne-bateau. Par suite d'une gaffe manœuvrière de la mécanique, le cygne démarra sans attendre le héros. Ne perdant pas le nord — un danois s'y entend — Melchior dit assez fortement: Quand part le prochain cygne?

La révérence due à Wagner reçut un jour un léger accroc au Metropolitan Opera House, si l'on en croit Leonard Lieblich, rédacteur de Musical Courier. La Valkyrie tenait l'affiche. Au cours de la représentation, une section de faux rocher formant le décor tomba, découvrant un employé en camisolé qui manœuvrait consciencieusement le souffleur pour activer la flamme du feu magique. Déjà endormie, Brunehilde ne s'aperçut de rien. Wolfram vit la burlesque apparition. Le public aussi. Le respect de l'œuvre seul retint les rires. Mais Wolfram faillit éclater pendant son chant d'adieu.

Notre compatriote Wilfrid Pelletier raconte probablement la mésaventure la plus vaudeillesque. La troupe du Metropolitan Opera donnait Mignon, dans un théâtre régulier de Boston où on avait habillé les employés de la scène à considérer les applaudissements comme signe de la fin d'un acte. Quand Richard Crooks conclut son aria, au milieu du premier acte, il reçut une ovation assourdissante. Le rideau tomba en vitesse. Plus tard, la basse Ezio Pinza terminait sa chanson du deuxième acte et les applaudissements se déchaînèrent. En toute hâte, les manœuvres se mirent à changer les décors. Pinza s'agrippa au plus proche montant et, avec lui, grimpa, disparut dans les herbes à la vue d'un public tout de rire. Les plus délirantes fantaisies des Marx Brothers recevaient une rude concurrence.

Quand elle songe à ses débuts dans Manon, Madame Grace Moore se sent un peu mortifiée. Comme elle entraînait en scène au premier acte, elle se vit infliger la plus cuisante humiliation qu'une femme puisse redouter. Elle perdit ses effets, ses choses. Froidement, elle ramassa le sous-vêtement, le mit dans la petite bourse de Manon. Naturellement, l'auditoire s'amusa à ferme. Mais l'incident rompit la glace et Madame Grace Moore ne connut plus le trac ce soir-là.

Sir Thomas Beecham, le terrible, n'a rien d'un chanteur d'opéra. On sait toutefois qu'il chantonne habituellement en dirigeant l'orchestre. Un soir qu'on traduisait sur le réseau transcontinental une représentation du Metropolitan, sir Thomas Beecham ne resta pas muet et on l'entendit. Après l'émission, une autorité du Metropolitan remarqua tout bonnement: Vous étiez bien en voix ce soir. Les yeux de l'irascible sir Thomas brillèrent. Il répliqua d'un ton acide: Sacrebleu! Il faut

que quelqu'un chante dans cette boîte!

Ferrier CHARTIER

20-XII-45

Bloc-notes

(suite de la première page)

cuseront au cours des prochains mois dans l'Arctique canadien. L'équipe de 45 soldats se mettra en marche le 14 février, à Churchill, pour atteindre son point d'arrivée par un arc, en passant par le lac Baker, Norman Wells et Nelson.

Cette appellation de Musk-ox est empruntée au mot musk-ox qui désigne en anglais le bœuf musqué, ou l'ovibos, propre à l'Amérique boréale.

Ces exercices sous le ciel boréal ne sont pas les premiers; ils sont plutôt les quatrièmes d'une série commencée au cours de l'hiver 1943-1944. La première expédition avait pris le nom d'Eskimo; la seconde fut connue sous la désignation d'Ours polaire; la troisième s'est poursuivie pendant l'hiver dernier et s'appela Leming. La prochaine portera la désignation que nous connaissons: Musk-ox.

En donnant ces explications à la Chambre, M. Abbott, ministre de la Défense, ajoutait sous un sourire: "Je ne sais trop si nous avions continué la série de ces manœuvres assez longtemps, si nous n'aurions pas manqué de noms d'animaux de l'Arctique". Il ajoute: "La raison du choix de ces noms, c'est qu'à moment d'inaugurer cette série de manœuvres, elles étaient secrètes et il fallait les désigner par code". Acceptons Musk-ox, s'il le faut.

Les explorateurs nordiques recrutés parmi des soldats de tous grades seront véhiculés au moyen de douze voitures spécialement adaptées aux surfaces neigeuses et glacées; ce sont les snowmobiles de coalition à la Législature de la Colombie canadienne pour le comté de Okanagan-Nord, dans une élection partielle, obtenant facilement raison de quatre autres candidats.

Le remplaçant du Dr K.-C. MacDonald, ancien ministre de l'Agriculture réçu aux récentes élections générales du 25 octobre et décédé récemment à Victoria.

L'élection de M. Morrow a été concédée par la Canadian Press à 11 h. 30 du soir, soit une heure et demie après la fermeture des polls.

Appuyé par les partis libéral et progressiste-conservateur (les deux partis de coalition), M. Morrow a pris très rapidement les devants et a obtenu un gain facile.

Son élection porte à 37 le nombre des membres du parti de coalition à cette Législature. Il y a aussi dix C.C.F. et un ouvrier-progressiste.

Hier soir, les membres de l'Aluminium Club de Montréal, organisation groupant les employés du bureau de Montréal de l'Aluminium Co. of Canada, Ltd., présentaient leur concours à la fête de Noël annuelle à l'École pour enfants anormaux. Plus de cinquante enfants, accompagnés de leurs parents, assistaient à cette fête organisée par le bureau des gouverneurs de l'hôpital. Le programme comportait la présentation de dessins animés comiques, de chansons en chœur, de bouffons, et du bon Père Noël.

Le spectacle présenté hier soir était sensiblement le même que celui offert pour la fête de Noël du club, qui eut lieu au Y.M.C.A., samedi le 15 décembre, et à laquelle assistaient plus de deux cents enfants, des membres du club. Ces deux manifestations sont devenues des événements annuels du club.

Docteur "honoris causa"

Ottawa, 20 (S.I.F.). — Parmi les noms des trente-deux savants étrangers qui, récemment, lors de la séance solennelle de rentrée de l'Université de Paris, ont reçu les insignes du grade de docteur honoris causa, on note particulièrement celui du professeur C.-H. Best, de Toronto, directeur du Banting Institute of Toronto. Le professeur Best est connu pour ses recherches sur l'insuline. C'est sous sa direction qu'a été découvert pendant cette guerre le produit contenu dans les pilules contre le mal de mer utilisées par les Alliés lors du débarquement.

Le mouvement d'indépendance a débuté au Chili en 1910, avec le soulèvement du capitaine espagnol le général Antonio Garcia Carrasco.

Tous les petits enfants aiment les livres à colorier

J'APPRENDS A COMPTER par Germaine Piché:	postre
Album No 1	0.50 0.60
Album No 2	0.50 0.60
MON HISTOIRE NATURELLE par J.-Pierre Brutto	
— illustrations G. Rhyn:	
Les Oiseaux	0.25 0.30
Les Insectes	0.25 0.30
Les arbres du Canada	0.25 0.30
Les animaux domestiques	0.25 0.30
Les animaux sauvages	0.25 0.30
MON HISTOIRE DE L'EGLISE par J.-Pierre Brutto	
— ill. de Roland Boulanger	0.25 0.30
MON HISTOIRE SAINTE par G. Rhyn	0.20 0.25
MON ALBUM DE HOCKEY par J.-Pierre Brutto	
— ill. de Louis Ramaut	0.25 0.30
JOUR DE CONGE — chaque illustration accompagnée d'un texte amusant	0.20 0.25
ON S'AMUSE	0.20 0.25

ALBUMS MAGIQUES — se servir d'eau au lieu de couleurs:

JEAN L'AQUARELLISTE 0.20 0.25

MEDOR, PEINTRE DECORATEUR 0.10 0.15

MINET, ARTISTE PEINTRE 0.10 0.15

LES FABLES DE LA FONTAINE — à colorier:

Messire le Lion
Trotte-Menu
Maitre Aliboron
Verte, la grenouille
Renard, le goupil
Homme, le bûche

Chaque album 0.15\$, la série 0.90\$ franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

"Missa Solemnis"

le 22 janvier

La Société des Festivals ouvrira la saison de ses grandes auditions pour l'année 1946 par la représentation du célèbre oratorio de Beethoven, *Missa Solemnis*, en l'église St. Andrew and St. Paul, le mardi soir, 22 janvier.

Ce chef-d'œuvre de Beethoven, déjà présenté par la Société des Festivals en 1938 et en 1940 sera dirigé, cette année, par Bernard Naylor, exécuté par un chœur de trois cents voix formé par le Montréal Elgar Choir, sous la direction de B. E. Chadwick, et le chœur Berlioz, sous la direction de Marcel Laurencelle et un orchestre complet. Kenneth Meek a été confié la partie de l'orgue. Des solistes de grande classe formeront le quatuor.

M. Jean Delacour à Montréal demain

M. Jean Delacour, conseiller technique du jardin zoologique de New-York, sera à Montréal vendredi. Il aura des entretiens avec les autorités du service municipal d'urbanisme au sujet de divers projets de jardin zoologique à Montréal. On sait qu'il en est de plus en plus question dans la métropole, depuis qu'une commission du conseil municipal, présidée par M. Pierre Desmarais, chef du conseil, a fait rapport sur ce sujet.

Election partielle en Colombie

Vernon, C.-C., 20 (C.P.). — Un avocat de Vernon, M. C.-W. Morrow, a été élu hier député du parti de coalition à la Législature de la Colombie canadienne pour le comté de Okanagan-Nord, dans une élection partielle, obtenant facilement raison de quatre autres candidats.

Le remplaçant du Dr K.-C. MacDonald, ancien ministre de l'Agriculture réçu aux récentes élections générales du 25 octobre et décédé récemment à Victoria.

L'élection de M. Morrow a été concédée par la Canadian Press à 11 h. 30 du soir, soit une heure et demie après la fermeture des polls.

Appuyé par les partis libéral et progressiste-conservateur (les deux partis de coalition), M. Morrow a pris très rapidement les devants et a obtenu un gain facile.

Son élection porte à 37 le nombre des membres du parti de coalition à cette Législature. Il y a aussi dix C.C.F. et un ouvrier-progressiste.

CADEAU DES FETES le plus apprécié des

SOURDS



Mono-Pac Beltone 1946

Sans batterie encombrante. UNE SEULE PIÈCE À PORTER. Tonalité ajustable à volonté pour distance et intensité, quel que soit son degré de surdité. Démonstration gratuite aussi à domicile. Brochure "D" sur demande.

Conditions de paiement faciles.

RAVOX EARPHONE
1587 St-Denis — HA. 8730
Face au théâtre St-Denis, Montréal

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-45

20-XII-

CANADA	\$8.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

JEUDI, 20 DECEMBRE 1945

Demain: Partiellement nuageux et froid avec neige.

MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui maximum, 10.
Minimum, 0.
Même date l'an dernier, 18.
Minimum aujourd'hui, 0.
Même date l'an dernier, 8.

BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.95; 11 h. a.m., 29.90; midi, 29.85.

Sur le front international

Les accords de Bretton-Woods ratifiés par la Commission royale de la Chambre des lords — Des savants allemands en Grande-Bretagne — Arrivée en Chine du général Marshall — La politique américaine dans le sud-est de l'Asie — Le Dr Renner élu président de la république d'Autriche — En Indonésie — Au Japon

Voici d'après les plus récentes dépêches de l'Associated Press et de la Canadian Press, une revue de la situation mondiale:

Grande-Bretagne

La commission royale de la Chambre des lords donne son approbation aujourd'hui aux accords financiers de Bretton-Woods. Le chef du gouvernement à la Chambre des communes, M. Herbert Morrison, qui doit venir au Canada après Noël, a déclaré aujourd'hui dans une entrevue, après avoir fait une revue du travail accompli par le gouvernement travailliste, depuis les quelques mois qu'il est au pouvoir: "Bien, il n'y a rien qui annonce le chaos ou le trouble."

Dans une Chambre, dont beaucoup de députés sont encore nées en procédure parlementaire, le chef de la Chambre a dit qu'on a "abaissé effectivement pas mal de besogne".

Recrutement de savants allemands

Par ailleurs, le gouvernement britannique a l'intention de recruter un nombre limité de savants allemands et de techniciens qui serviront la Grande-Bretagne. Cela fait partie de la politique que le gouvernement a adoptée pour la connaissance des nouveaux développements techniques et scientifiques. C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui sir Stafford Cripps, président du Board of Trade, à la Chambre des communes. Sir Stafford a ajouté que les Allemands qui seront amenés de cette manière adoptée aussi par les Américains et les Russes, ne devront avoir aucune allégeance politique.

Les travailleurs généralement dans des institutions gouvernementales ou pour le compte d'associations de recherches, sous les auspices du département des recherches scientifiques ou industrielles. Ils pourront cependant être disponibles pour les entreprises privées qui demanderont leurs services. Selon le *Daily Express*, l'un de ces savants serait Willi Messerschmitt, le plus célèbre dessinateur allemand en aéronautique, et ancien prisonnier en Grande-Bretagne. Messerschmitt, toujours selon le journal, aurait révélé certains secrets de l'aviation allemande aux Alliés.

L'incident Mosley

Le secrétaire de l'intérieur, M. Ede, a promis aujourd'hui de faire surveiller étroitement les manifestations fascistes et de renforcer les lois. Cette déclaration a été faite à la Chambre des communes, au cours d'une interpellation au sujet de l'Union britannique des fascistes.

Victoire travailliste

Par un vote de 306 à 126, les Communes anglaises ont approuvé hier un bill préconisant par le gouvernement travailliste pour la nationalisation de la Banque d'Angleterre, établie il y a deux cent cinquante ans. Le projet a été envoyé à la Chambre des lords pour être approuvé. S'il est accepté sans amendement, il passera devant le roi pour recevoir l'approbation royale.

Un autre projet d'étatisation a été introduit en Chambre hier par le gouvernement travailliste. C'est un bill préconisant la nationalisation des mines de charbon et des industries connexes. C'est le ministre du combustible et de l'électricité, Emanuel Shinwell, qui a présenté ce projet aux applaudissements des membres du parti travailliste.

On donnera lecture aujourd'hui aux Communes des détails d'un programme de nationalisation de l'aviation civile.

Chine

Arrivée de Marshall

Le général Marshall, nouvel envoyé spécial des Etats-Unis en Chine, est descendu d'avion aujourd'hui à l'aéroport de Kiangwan, à Shanghai, prêt à entreprendre sa difficile mission, qui est de rétablir dans ce pays la paix et l'unité. L'ancien chef d'état-major américain, âgé de 66 ans, a été accueilli par le commandant américain en Chine, Albert C. Wedemeyer, et par M. Walter Robertson, ministre des Etats-Unis présentement en fonctions à Tchongking.

Il se peut que le général Marshall se embarque demain pour Nankin, afin d'y rencontrer le président Tchang Kai-shek, qu'il n'a pas revu depuis la conférence des quatre, au Caire.

Au moment où Marshall prenait pied sur le sol chinois, où il doit travailler à faire cesser la guerre civile, les communistes de ce pays ont demandé au gouvernement de Tchongking une cessation d'hostilités immédiate et sans conditions. C'est un délégué communiste aux pourparlers de la paix, Lu Ting-yi, qui a fait cette déclaration à l'Associated Press.

D'autre part, il apparaît nettement hier, à Tchongking, que le gouvernement central, aussi bien que les chefs communistes sont prêts à faire "toutes les concessions possibles" afin d'impressionner favorablement l'envoyé extraordinaire américain. On n'a pas encore annoncé la date exacte où commenceront les pourparlers de paix.

La politique américaine

Tandis que le général Marshall apportera son concours à la Chine, dans le but de rétablir la paix à l'intérieur du pays, les Etats-Unis ont annoncé la politique qu'ils entendent suivre dans deux autres parties troubles de l'Asie. Le département d'Etat a rendu publiques les déclarations concernant les intérêts américains dans ces régions. Dans la première, il démontre "l'intérêt croissant" au sujet des récents événements dans les Indes néerlandaises, et espère que les chefs hollandais et indonésiens viendront bientôt à une entente. La déclaration révèle aussi que les Etats-Unis ont demandé à la Grande-Bretagne, à plusieurs reprises, de retarder la signature finale de la cessation des hostilités avec le Japon, tant que les discussions anglo-américaines ne seraient pas conclues à ce sujet.

Dans la déclaration sur les Indes orientales, le département d'Etat dit que les Etats-Unis ne peuvent faire autrement que d'être "profondément intéressés à une solution qui peut régler des problèmes de prime importance pour le monde entier". Le secrétaire d'Etat intérimaire, M. Acheson, a développé le même thème en donnant oralement la déclaration au sujet de la politique au sujet du Siam. On a laissé entendre, officiellement, que les Etats-Unis craignent que les demandes britanniques de réparations pourraient annihiler l'économie siamoise. Les autorités gouvernementales ont déclaré récemment que les Etats-Unis avaient demandé à la Grande-Bretagne de modifier ses demandes afin d'en venir à une entente avec le Siam.

Autriche

De Londres, on a appris par la radio de Vienne que le Dr Karl Renner, ancien chancelier à sa retraite, a été élu aujourd'hui président de la république de l'Autriche, par les deux Chambres du nouveau Parlement autrichien. Le Dr Renner est un socialiste qui est devenu chancelier après l'occupation de Vienne par les Russes. M. Michael Sergeichev, chef de la mission yougoslave de l'U.N.R.R.A., doit se rendre à Washington demain pour demander du secours additionnel afin d'aider la Yougoslavie "de se remettre sur pieds". Il sera accompagné dans ce voyage de M. George Perazich, directeur de la division de réhabilitation industrielle.

Sept Allemands qui sont pendus

De Londres, on apprend que sept des dix Allemands, membres de la garde S.S., qui ont subi leur procès sous des accusations de crimes, par les Soviétiques, ont été condamnés à être pendus. Les trois autres ont reçu des peines variant de 12 à 20 ans de prison.

Le procès de Endre

Au cours de la deuxième journée du procès de Laslo Endre, ancien secrétaire d'Etat de Hongrie, accusé avec deux autres ministres d'être responsables de la déportation de 700,000 Juifs Hongrois, l'accusé a déclaré qu'il a demandé la déportation à la suite d'ordres bien précis de l'amiral Horthy, l'ancien régent.

Edda Mussolini en prison

En Italie, Edda Mussolini Ciano, fille de Benito Mussolini et veuve du comte Galeazzo Ciano, ancien ministre des Affaires extérieures avec le cabinet fasciste, a été condamnée par une commission provinciale italienne à deux années d'emprisonnement à cause des services rendus au fascisme.

Indonésie

Le premier ministre Scherhorn se rendra à Londres, le 26 décembre, pour entamer des pourparlers au sujet de l'Indonésie, avec le premier ministre Attlee, ainsi que d'autres chefs britanniques. Aujourd'hui, les batteries britanniques ont bombardé des endroits troubles, à Bandoeng, alors que les troupes, qui ont coûté aux troupes britanniques et indiennes près de 1,200 morts, continuent toujours à travers le pays.

Pendant ce temps, selon un communiqué naval hollandais, on annonce qu'un tank amphibie de 60 tonnes a été saisi le 14 décembre dernier après avoir tiré sur une division hollandaise de débarquement qui venait de quitter le destroyer *Kortenaar*.

Japon

Nouvelle accusation contre Homma. Une nouvelle accusation de "marche à la mort" a été portée aujourd'hui contre le général Yasuhiro Homma, ancien commandant japonais dans les Philippines, pour les prisonniers américains qui ont été jetés dans les précipices des montagnes du nord de Luçon.

Plus de 100 prisonniers malades ont servi dans cette rude contrée à l'exercice des armes japonaises selon l'accusation formelle qui sera portée contre Homma lors de son procès qui commencera le 1er janvier. Homma est actuellement accusé d'être responsable des atrocités qui ont entraîné la mort de 67,000

L'enquête royale sur les vétérans

La commission vient de terminer ses séances dans la ville de Québec

Québec, 20 (D.N.C.) — La Commission royale chargée d'enquêter sur le problème de la réintégration des démobilisés dans la vie civile a terminé ses séances dans la ville de Québec. Le président, M. Wilfrid Bovey, conseiller législatif, et Hector Dupuis, commissaire, ont remis la déclaration suivante aux journaux: "Nous sommes heureux de l'attitude favorable des unions, des employeurs et de la population en général de la ville de Québec à l'égard des vétérans."

"Nous avons constaté avec une grande satisfaction que ces derniers, sauf de très rares exceptions, reçoivent, à qualifications égales, la préférence pour l'obtention d'un emploi. "Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidés dans notre tâche, notamment son honneur le Maire Borne, qui a bien voulu mettre à notre disposition la salle des délibérations du conseil de ville. "Ces remerciements s'adressent également aux représentants de l'industrie du travail organisé, qui ont comparu devant nous et qui nous ont fait bénéficier de leurs témoignages et de leurs précieux conseils."

Plusieurs recommandations seront faites relativement à la situation de l'emploi dans la ville de Québec, et des moyens seront suggérés en vue d'enrayer le chômage qui sévit à un degré alarmant. "Les séances tenues par notre commission à Québec feront l'objet d'un rapport spécial auprès des autorités fédérales."

Les membres de la Commission ont quitté Québec hier soir pour Montréal, où ils siégeront après les fêtes, soit à partir du 7 janvier. Elle doit ensuite siéger dans différents centres de la province de Québec, tels Saint-Hyacinthe, Rimouski et autres.

prisonniers américains et philippins.

Une déposition de 12 pages du général Jonathan M. Wainwright, commandant américain à Matan, et plus tard prisonnier des Japonais, démontrera que Homma a été absolument sans scrupule dans ses relations avec les officiers américains.

La poursuite dit que Homma s'est même servi de Wainwright comme otage après avoir refusé de fournir des locaux aux prisonniers américains dans le but de forcer les autres troupes américaines à se rendre. Demain l'on questionnera le lt-col. Sinichio Ohta, commandant de la gendarmerie, accusé d'avoir établi des "ateliers de torture", dans les Philippines immédiatement après les débarquements japonais. Deux autres Japonais accusés d'avoir torturé des Philippines à Tacloban, Leyte, devront aussi faire face à la commission militaire américaine.

Vingt-cinq autres cas seront portés devant la commission très bientôt. Seront jugés le 27 décembre, Takuma Higashiji, japonais né aux Philippines, qui a servi d'interprète et qui est accusé d'avoir tué 50 Philippines et d'en avoir torturé d'autres; Tostimatsu Miyagi, accusé d'avoir torturé toute une famille dans la province de Cebu.

Droit de vote rétabli

Le général MacArthur a ordonné au gouvernement japonais aujourd'hui de restaurer le droit de vote et le droit de détenir un pouvoir public à toutes les personnes qui ont été détenues comme prisonniers politiques.

L'ordre spécifie qu'une action en ce sens, législative ou administrative, doit être prise pour toutes les personnes que le général MacArthur a libérées. Les prisonniers politiques qui ont été libérés, mais qui n'ont pas encore obtenu le droit de vote, doivent être libérés.

Les Russes et l'occupation

Larry Tighe, correspondant de l'American Broadcasting Company, a rapporté aujourd'hui de Tokyo, que le général MacArthur et les Russes ne se sont pas entendus sur la question des îles qui doivent être occupées par les troupes soviétiques, et que comme résultat, les Russes ne participeront pas du tout à l'occupation.

Tighe dit que le général MacArthur a informé hier le département d'Etat américain qu'il démissionnerait si on ne lui laisse pas toute liberté d'action et si l'on permettait aux Russes de participer aux affaires de l'occupation.

"En premier, les Russes voulaient faire venir une armée ici", dit le correspondant. "MacArthur, a dit non. Il leur permettait une division. Mais ils ont insisté qu'il leur avait été permis d'occuper Hokkaido, la plus grande partie du nord des îles principales. MacArthur a encore dit non, alléguant que si les Russes entraient à Hokkaido, ils n'en sortiraient jamais."

"MacArthur a cependant offert de laisser entrer les Russes dans Kyushu, au sud, ce qui mettrait les troupes américaines entre les troupes d'occupation soviétiques et la Russie. Alors, les Russes ont dit non. MacArthur a répondu: Dans ce cas, n'envoyez pas de troupes d'occupation, nous n'en avons pas besoin."

Les obligations de la ville en Hollande

Pour faciliter l'échange des vieilles obligations de la ville de Montréal qui sont actuellement en Hollande pour de nouvelles obligations émises lors du refinancement de la ville, il y a un an, les autorités municipales ont nommé l'Incasso Bank, de Hollande, comme leur agent pour opérer ces transactions. L'échange a été impossible jusqu'à aujourd'hui à cause de la guerre européenne.

Six pêcheurs à la dérive

Ils ont passé la nuit sur des glaçons du fleuve Saint-Laurent

Québec, 20 (D.N.C.) — Six pêcheurs à la petite morue ont passé une nuit tragique sur des glaçons à la dérive dans le Saint-Laurent. Partis hier soir pour aller installer leurs cabanes dans l'Anse de Cap-Santé, ils n'avaient pas encore complètement l'organisation de leur campement que la glace se détachait de la rive.

Deux ont réussi à atteindre la terre en chaloupe dont l'un M. Jos. Dagenais, de Donnacona, est allé demander du secours. Des feux ont été allumés sur les grèves et des réflecteurs placés à différents endroits.

Un appel a également été fait au délégué auxiliaire de la marine qui a dépêché aussitôt sur les lieux le brigadier N. B. MacLean, commandé par le capitaine C.-A. Caron. Le navire s'est rendu en amont du pont de Québec, mais a dû passer la nuit à cet endroit, car il n'y a plus de lumières sur le fleuve. Au petit jour, le MacLean se remettait en marche. Des instructions lui étaient transmises par Marconi, sur la position des battues portant les pêcheurs.

Les glaçons sur lesquelles étaient installées les cabanes ont fait un trajet d'une quinzaine de milles. Cet après-midi, elles étaient à Neuville. A 11 heures, le MacLean se trouvait en vue des quatre pêcheurs, à environ 2 milles en amont de Neuville, vis-à-vis la route de Pont-Rouge. De la rive, on ne pouvait communiquer avec les infortunés pêcheurs et on n'était guère renseigné sur leur sort. Tout ce qu'on savait, c'est que le brise-glace avait mis des chaloupes à la mer et tentait d'opérer le sauvetage. Les pêcheurs en détresse sont M. J.-N. Liberté et M. Edouard Thibault, de Donnacona; M. Théod. Dusault et M. Oswald Fiset, des Ecu-reuils.

Navires en détresse sur l'Atlantique

Une violente tempête s'abat sur les provinces maritimes

Halifax, 20 (C.P.) — Les Provinces Maritimes sont assurées d'un "Noël tout blanc". Une violente tempête de neige, poussée par un vent très fort, s'est abattue sur la côte, couvrant le sol de 9 à 13 pouces de neige.

Un porte-avions de la marine royale et un frégate américain sont parvenus au port à une vitesse très réduite tandis que trois autres navires luttent contre la tempête, la semaine dernière. Le sort de deux autres navires demeure encore inconnu et un autre a été touché de Sydney à Halifax par des remorqueurs.

Tandis que le navire d'escorte *H.M.S. Begum* lutte contre la mer pour atteindre Terre-Neuve et que le frégate américain *Pickersill* avance avec difficulté vers Halifax à une vitesse de neuf nœuds à l'heure, la corvette *Sorel*, qui s'est échouée sur les côtes de l'île du Cap-Breton, y a plusieurs jours, le petit frégate *S. Pierre Cap Bleu*, qui a touché fond près du détroit de Canso, ainsi que le chalutier *Gale* échoué sur l'île au Sablon continuent de se frapper contre les écueils.

Les autorités maritimes à Halifax sont encore sans détails du S.O.S. capté par les autorités navales il y a quelques jours. Ce message de détresse aurait été envoyé d'un frégate encore inconnu. C'est le *U. S. Aitken Victory* qui a transmis cet appel à la base navale, mais il lui a été impossible de donner la position ou le nom du navire en détresse. Le mystère du navire américain *Pierre L'Enfant* n'a pas encore été résolu. L'enfant n'a pas encore été résolu. Les autorités navales à Boston rapportent que jeudi dernier il avait demandé de l'aide. Plus tard dans la semaine, on rapportait qu'il était rendu à Halifax mais cette nouvelle a été niée. Depuis aucun message n'est parvenu du navire.

Le frégate grec *Demitrios Chandris*, qui a lancé un S.O.S. hier, serait actuellement touché par un navire américain, selon les autorités navales à Halifax.

Deux heures avant que la tempête d'hier soir n'ait éclaté dans la région de Halifax, l'on rapportait que le navire du gouvernement canadien *Lady Laurier* avait quitté North Sydney dans une troisième tentative pour atteindre l'île au Sablon pour son voyage annuel de Noël.

Le *Lady Laurier* est parvenu à l'île la semaine dernière mais aucun passage n'a pu descendre à cause de la haute mer. Une deuxième tentative a échoué.

De Port Hood, un petit village de l'île du Cap-Breton, l'on rapporte que la corvette *Sorel*, la proue défoncée et remplie d'eau, est solidement échouée sur la grève.

En route vers Liverpool, la corvette s'est échouée sur l'île Henry près de Port Hood durant un brouillard, la semaine dernière. Le sort du navire a été inconnu pendant quelque temps à cause de la température qui neutralisait toute communication.

Plusieurs membres de l'équipage ont souffert d'engelures, sans aide ni secours, jusqu'à ce qu'un volontaire se soit jeté à nu pour ramper jusqu'au village. Bessompé, l'équipage a été logé et traité par les habitants de Port Hood. Il doit quitter le village aujourd'hui pour revenir à Québec. La majeure partie de l'équipage, dit-on, se composait de Canadiens français et de Yougoslaves de Québec et de l'Ontario.

Retour au travail à Windsor

Les ouvriers acceptent l'offre de règlement du gouvernement

Windsor, 20 (C.P.) — Par un vote de 72 à 28 pour cent, les membres du local 200 des ouvriers unis de l'automobile (U.O.A.) ont voté hier l'acceptation de l'offre de règlement du gouvernement fédéral. Ce vote mettra fin à une grève de 99 jours à l'usine de la compagnie Ford à Windsor et les ouvriers se préparent déjà à retourner le plus tôt possible à leur ouvrage.

Ces résultats d'un vote de deux jours ont été annoncés hier soir par les chefs de l'union. L'on espère que la première équipe de travailleurs se rendra aujourd'hui à l'usine qu'il prendra une semaine et même plus avant que les 10,000 employés puissent retourner à l'ouvrage.

On sait que les grévistes avaient déjà refusé cette offre gouvernementale par un vote de 52 à 48. Le plan du gouvernement fédéral comporte la nomination d'un arbitre qui règlera tous les points en litige après une période définie de négociations entre les employés et la compagnie. Cet arbitre sera choisi parmi les juges de la Cour suprême du Canada et sa décision sera finale et applicable aux deux parties.

Les deux principales réclamations des ouvriers sont l'atelier fermé et la perception par les employés des cotisations de l'union. Les autres points de la querelle sont: salaire du temps surnuméraire, vacances payées, règlements de seniorité, procédure des plaintes, etc.

Le vote sur la proposition du gouvernement a débuté mardi et les bulletins de vote comportaient les mots "oui" et "non"; acceptation ou refus de l'offre. L'on évaluait à 6,000 le nombre des ouvriers qui ont voté.

La ville de Windsor a reçu cette nouvelle avec joie mais avec calme aussi. Immédiatement après l'annonce de la nouvelle, les piqueteurs ont reçu l'ordre de disperser leurs lignes et de libérer l'entrée de l'usine pour la première fois depuis le 12 septembre.

Dans plusieurs domaines, la grève a causé un chambardement dans la manière de vivre des habitants de Windsor. En plus des usines de la compagnie Ford, plusieurs petites usines, vivant des produits de la compagnie Ford, ont eu à fermer leurs portes.

L'on s'attend à ce que les escouades spéciales de la police provinciale et de la police fédérale, envoyées sur les lieux au début de novembre, quittent la ville immédiatement. On sait que ces policiers ne sont jamais intervenus. L'on ne croit pas que la plus grande partie des ouvriers puisse retourner à l'usine avant le premier de l'an. Les premiers employés à reprendre leur emploi seront ceux de l'équipe de nettoyage.

Le juge Rand nommé arbitre à Windsor

(Dernière heure)
Ottawa, 20 (C.P.) — Le ministre du Travail, M. Mitchell, a annoncé aujourd'hui la nomination du juge L.-C. Rand, de la Cour suprême du Canada, comme arbitre dans le différend entre la Ford Motor, de Windsor, Ont., et les employés unis de l'automobile.

Volé dans une ruelle

M. Joseph Langlois, demeurant à 2050, rue McGill, s'est fait attaquer par deux ou trois jeunes gens, hier soir, rue Rachel, non loin de la rue Davidson. Les inconnus ont traité leur victime dans une ruelle voisine où ils l'ont dépouillé d'une somme de \$150 qu'elle avait dans ses goussets, en plus de sa montre et de quelques autres articles, le tout d'une valeur de \$142.

Perdu ou volé

Un employé du département de l'Express, au Canadian National, a rapporté à la police avoir perdu ou s'être fait voler une caisse contenant 10,000 cigarettes, ainsi que d'autres menus articles, le tout d'une valeur de \$490.

La hache de guerre est enterrée

Ce matin, le juge Armand Cloutier acquittait cinq Indiens de la réserve accusés de vol de fait graves sur les personnes de certains membres de la famille Lombardi, de la Côte-St-Paul. Il s'agit de Howard Milner Davis, Tony Norton, Sydney Finch et Matthew Montour. Le tribunal a acquitté les prévenus à cause de témoignages contradictoires rendus au cours du procès.

Enquête ajournée sine die

Le coroner Richard Duckett a ouvert, ce matin, une enquête dans le cas de la mort de M. Edmond Boivert, assassiné dans l'escalier de sa demeure au cours de la soirée d'avant-hier. Toutefois, sans identification du cadavre par la femme de la victime, on a ajourné l'enquête sine die à la demande du sergent-déTECTIVE Boucher, de la Sûreté de Montréal. Les jurés ont été avertis qu'ils devront revenir une fois à l'avance et ils devront revenir au milieu de la semaine prochaine probablement pour entendre les témoignages.

Mort subite d'un aviateur

On a transporté à la morgue, ce matin, le cadavre du capitaine d'aviation D.R. Cadore, âgé de 26 ans et mort subitement au camp de Lachine. Le coroner Duckett tiendra une enquête aujourd'hui.

Ordinations à la Cathédrale et au Grand Séminaire

S. Exc. Mgr Wheelan, évêque auxiliaire, confèrera la tonsure et les premiers ordres mineurs — S. Exc. Mgr Charbonneau présidera aux cérémonies d'ordination au sacerdoce, au diaconat et au sous-diaconat

La chancellerie de l'archevêché nous communique la liste des ordinations qui auront lieu cet après-midi, demain et samedi, soit dans la cathédrale de Montréal, soit à la cathédrale de Joliette. Voici la liste de ces ordonnées:

Ordinations au Grand Séminaire, le 20 décembre 1945, à 4 h. p.m., par S. Exc. Mgr L.-P. Wheelan, évêque auxiliaire de Montréal:
A la tonsure
Du diocèse de Montréal: Bernard Lévesque.
Du diocèse de Valleyfield: Gérard Larose.
Du diocèse de Springfield: John Johnson et Roma Lamothe.
Des Frères Mineurs Capucins: Frères Léonard de Saint-Charles, David, de Châtillamp, Vital, de Saint-Alexandre, Magella, de Taschereau, Jean-Paul, de Québec, Hervé, de Smooth-Rock Falls, Li-guori et Marcel, de Québec.
Des Pères de Sainte-Croix: Frères Marcel Beaudoin, Omer Cormier, Roma Jean, Maurice Desjardins, Léo Laurin, Alfred McClure, Jean Leroux, Denis Simard, Maurice Dubé, Edgite Beaulieu, Jean Le-febvre et Louis Badaux.
Des Pères du Saint-Esprit: Frères Yvan Fitzwilliam, Charles Léveillé, Antoine Adrien, Jacques Chartier, Léopold Grimaud, Paul Duclos, Réal Ménard et Rodrigue Blodreau.

Le 21 décembre 1945, au Grand Séminaire, à 6 h. 30 a.m.
Aux premiers ordres mineurs (portier et lecteur)
Du diocèse de Montréal: MM. Claude Allard, Paul-Emile Allard, Gérard Asselin, Claude Blain et Maurice Bouchard.
Du diocèse de Montréal: Jean-Paul Bourret, Roger Boyer, Roger Courtemanche, Roger Cusson, Roland David, Jules Delorme, Gérard Desjardins, Roger Desormeaux, Edgite Guilbault, Jacques Guillet, Jean Joubert, Jean Jumeau, Jean-Marie Lafontaine, Robert Lambert, Gabriel Lapointe, Yvon Langlois, Albert Lapointe, Robert Laporte, Jean-Paul Lebeau, Marc Lecavalier, Robert Maisonneuve, Maurice Matte, Gerald McGlynn, Maurice Ouellette, Jean Payette, Eugène Poirier, Raymond Proulx, Robert Riendeau, Jean Sauvage, René Turcotte, René Viau, Aldéric Vaillancourt.

Le 22 décembre 1945, au Grand Séminaire, à 7 h. 30, par S. Exc. Mgr l'archevêque.
Aux derniers ordres mineurs (exorciste et acolyte)
Du diocèse de Montréal: Jean-Pierre Chicoine, André Labossière, Lucien Lebeau, Georges-Edmond Robitaille, Raymond Thériot.
Du diocèse de St-Jean de Québec: Bertrand Gaboriau.
Du diocèse de la Guadeloupe: Ferdinand Courso.
De la Société des Missions-Etrangères: Gérard Rondeau.
Des Pères de Sainte-Croix: Fr. Pierre Germain, Fr. Roland Lamy, Fr. René Léo Desjardins, Fr. René Legault, Fr. Marcel Brunet, Fr. Guy Leblanc, Fr. Jacques Laporte, Fr. René Clément et Fr. Donatien Gaudet.

Des Pères de Saint-Esprit: Frères Chas-Borromée Beaulieu, Réal Carrière et Fernand Pilon.
Ordination, le 22 décembre 1945, à la cathédrale, à 7 h. 30, par S. Exc. Mgr l'archevêque.
Au sous-diaconat
Du diocèse de Montréal: Jacques Charette, Gaston Nicole, Paul-Emile Perron, Jean-Paul Rivet et Simon Vanier.
Du diocèse de Burlington: Rosario Morency.
Du diocèse d'Alexandria: Francis Foley.
Du diocèse d'Amos: Marcel Vi-nette.
Du diocèse de Joliette: Paul Bourgeois.
Du diocèse de la Guadeloupe: Léo Lebel.
Des FF. Mineurs Franciscains: Frère Juniper Kuefler.
Des PP. de Sainte-Croix: Frères Marial Saint-Pierre, André Melan-con et Conrad Larouche.
Des Clercs de Saint-Viateur: Frère Marcel Genest.

Au diaconat
Du diocèse de Montréal: Adrien Adams, Fernand Bélanger, Benoit Boivert, Jean-Paul Bourgeois, Ovi-la Couture, Roger de la Durantaye, Vital Dessaulles, Marcel Dubois, Yves Mongeau, Jules Parenteau, Marcel Pelletier, Roger Picard, Egi-de Samson, Gérard Théorêt, Louis-Maurice Thériot, Gérard Tremblay, Gérard Trudel et Roland Trudel.
Du diocèse de Joliette: Aurélien Breault, Robert Gaudet, Lionel Lanoie, Hervé Pelletier.
Du diocèse de Saint-Jean de Québec: Bernard Gareau, Raymond Hébert, Philippe Lévesque.
Du diocèse d'Amos: Gaston Béchard.
Du diocèse de Burlington: John Hackett.
Du diocèse de Saint-Basile: Al-béric Saint-Laurent.
Du diocèse de Timmins: Lucien Rheault.
Des Pères Cisterciens: Frère Marie-Cyrille.
Des Frères mineurs franciscains: Régis Chabot.
Des Pères de Sainte-Croix: Frères Roland Jalbert, Léandre Brault, Jean-Marc Chicoine, Jacques Langlois.
Des Clercs de Saint-Viateur: Frères Paul Bourgon, Robert Carrier, Roger Daoust, Gérard Daoust.

A la prêtrise
Du diocèse de Portland: Edmond Haché, Léopold Huot.
Des Pères Cisterciens: Frère Paul (François Chariand).
Des Clercs de Saint-Viateur: Frère Emile Riopel.

L'enquête sur la police
Au sujet de cette requête pour obtenir une enquête sur l'administration de la police municipale il n'y a pas grand chose de nouveau. On a toutefois confirmé ce matin à l'hôtel de ville cette rumeur voulant que les avocats de la ville aient terminé l'étude de la requête et qu'ils aient soumis leur opinion au Comité ex

C'est par la femme, observe morale et religieuse du genre humain que la famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.



La vie féminine



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mène le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Les livres

"Il est un jardin"...

Comme des images d'Épinal, les souvenirs de Jacqueline Dupuy se déroulent agréablement en une suite de tableaux gracieusement dessinés et s'il ne nous en reste pas de la poussière d'or au bout des doigts comme en laissent ces images anciennes, il nous en reste en mémoire des reflets de joie enfantine qui brillent tout autour.

L'écriture de ces esquisses dénote, à part un talent certain de conteuse, un degré intéressant de culture et il en faut ordinairement une bonne dose pour faire passer ces récits si personnels que sont les souvenirs d'enfance. Autrement dit, si tout le monde a de ces sortes de souvenirs, bien peu sont capables de les faire revivre, sous une forme assez attrayante, tels qu'en soient, par ailleurs, le genre et la qualité intrinsèque.

Ici ce sont les mémoires d'une petite fille heureuse et choyée dans un foyer sans problèmes d'aucune sorte, où tout était facile, surtout les joies et les plaisirs. Et ceux-ci étaient encore enrichis par l'apport des amitiés nouées à l'extérieur, amitiés des adultes, amitiés des enfants.

C'est clair comme le jour que les souvenirs d'enfance reflètent fortement l'atmosphère familiale. Ils seront ternes dans la maison où l'on s'ennuyait, tristes dans la maison où l'on se disputait, gais et attendrissants dans la maison où l'on s'aimait dans la joie.

Et cette joie était d'autant plus facile à apprivoiser que la petite fille qui s'épanouissait librement dans une atmosphère ouatée paraît bien être douée d'une sensibilité plutôt cérébrale que sentimentale. Ses enthousiasmes, ses goûts, ses réactions devant les événements, ses jeux et ses plaisirs l'indiquent assez clairement. C'est d'ailleurs le genre de sensibilité le plus commode, non seulement pour traverser l'enfance, mais toute la vie. Et elle ne manque pas de charmes, loin de là, comme on peut s'en rendre compte en parcourant ces esquisses claires comme des images, aux traits courts, nets, élégants et dont le dernier, toujours plus appuyé, donne à l'ensemble son caractère, sa couleur ou son piquant.

Naturellement, dans les souvenirs d'enfance, il est toujours question d'école, d'études, d'examen, mais il est assez rare sans doute de voir une adolescente tant analyser l'édu-

cation qu'elle a reçue. C'est excellent d'ailleurs, il en est tant qui ne s'en soucient pas, même quand ils ont beaucoup reçu, et qui ne font rien pour la parachever.

Jacqueline Dupuy décrit avec facilité et exactitude tout ce qui tombe dans son champ visuel et elle sait très bien définir ses impressions.

Quel dommage que son recueil ne renferme rien sur son propre pays, pas même le désir de le connaître. Voilà encore un ouvrage canadien où le Canada joue, non pas le rôle de parent pauvre, mais le rôle complet d'un grand absent. Et pourtant la famille n'était en Europe que parce que son chef devait représenter notre pays.

C'est entendu qu'au point de vue art, architecture, musées, voyages et facilités de culture, le Canada ne peut se mesurer avec les pays d'Europe, continent unique par ses richesses naturelles ou autres, mais tout de même son visage n'est pas sans beauté et son âme vit encore de celle de la France.

Que l'auteur l'ait englobé dans cette phrase: alors, monstrueuse toute proche, inévitable, l'Amérique réapparaît, cela ressemble beaucoup à de l'incompréhension, même si l'on veut bien prendre le terme "monstrueuse" dans son sens figuré seulement.

L'Amérique est colossale, ses proportions manquent souvent d'harmonie, si l'on veut; elle est affligée de défauts qui ne sont pas pires après tout que ceux de l'Europe, mais elle n'est pas monstrueuse et ne devrait pas l'être pour ceux qui rentrent dans leur pays, le Canada. Ce pauvre Canada qui doit bien avoir quelques qualités en somme et quelques mérites, quand ce ne serait que ceux d'avoir servi de refuge, comme toute l'Amérique d'ailleurs, à tant d'étrangers pendant la guerre et d'avoir été, et d'être plus que jamais le grenier et le coffre-fort de l'effervescence et folle Europe.

Peut-on souhaiter qu'un jour, Mlle Dupuy, auteur aux qualités si évidentes, trouve quelques charmes à son pays et prenne encore la peine de les écrire.

Germaine BERNIER

elle donne un goût qui plaît aux hommes



Pour l'harmonie du ménage

Caractère, culture et rang social des fiancés — Le développement des sens chez l'enfant

M. Jean Huberdeault, professeur, et Mme Guy Bouillon, du collège Stanislas, étaient chargés des cours de l'Institut familial à la dernière réunion.

"Faut-il, pour se marier, être de même caractère, de même culture, de même rang social?" Avec l'assurance judicieuse du professeur qui a bien tout pesé, M. Huberdeault répond: en principe, "non" pour le caractère, "oui" pour le reste.

Le caractère est ce quelque chose de propre à chacun, cette attitude d'âme coutumière, ce moi conscient et inconscient qui réagit. Bref, tout ce qui vient s'ajouter au fond hérité, tel que le milieu, la culture, le travail personnel visant à un idéal choisi, etc. Pour un mariage heureux faut-il des caractères semblables ou différents? Règle générale, il faut être différents. Deux caractères semblables, n'est-ce pas augmenter les chances de se mieux comprendre? Oui, mais deux caractères différents ont plus de chances de se compléter. Deux caractères semblables, n'est-ce pas additionner les défauts? Oui, mais... les défauts aussi; et deux caractères différents opposent les forces aux points faibles.

Ainsi, deux violents se briseront, deux nerveux s'exaspéreront, deux mous seront confondus devant l'éducation de leurs enfants. Faut-il de là conclure que la dissemblance de caractères apporte infailliblement le bonheur? Non, puisque le bonheur n'a pas comme élément exclusif le caractère. Mais avec deux caractères différents, les probabilités au bonheur restent plus fortes, puisque même si les époux ne sont pas toujours d'accord, le conflit principal est presque toujours évité, l'un et l'autre ne trouvant pas dans son conjoint l'habitué élément provocateur.

Restent la race, la culture, le milieu social. Il faut répondre dans le même esprit mais dans un sens opposé. Quand deux êtres tombent d'accord, c'est qu'il existe entre eux une similitude de goûts, de pensées, de désirs, une sorte de parenté d'esprit que les différences de caractères ne détruisent pas. Dans le mariage où il est question de vie commune, aussi longtemps que la première flamme durera, tout ira bien. Dès que la chaleur tombe, l'amour doit s'alimenter à la vie culturelle, spirituelle. Une haute amitié entre époux est la plus belle récompense de l'amour.

De même race? Là aussi, sans être absolu, il faut répondre "oui". Il peut arriver que les deux aient le même idéal religieux; mais il faut être bien trempé pour que la barque ne chavire pas vis-à-vis l'éducation des enfants. Les différences de mentalité ne paraissent pas dans la vie commune, surtout si d'un commun accord on évite les sujets brûlants. Mais cette différence, non seulement de mentalité mais de langue, de coutume, s'affirme avec l'hérédité des deux dans l'enfant qui grandit, créant des problèmes plus qu'épineux.

Quant au milieu social, si c'est la culture qui le fait, on a déjà répondu à la question; si c'est la situation financière, autant que possible, que les budgets se valent. Si c'est la femme qui apporte le gros lot, lui se sentira toujours en tutelle, c'est l'homme, l'écrite et moins renversé, mais la situation reste toujours gênante à cause du milieu social qui nuit, des jalousies qu'il entraîne, de l'adaptation au nouveau genre de vie qui fera toujours de la femme une déclassée.

Bref, les facilités de gâcher son bonheur sont si nombreuses et les éléments du bonheur si difficiles à rassembler qu'il convient d'en méditer maintenant toutes les conséquences. On fait un heureux mariage en le préparant, on le garde en le réparant constamment.

Mlle Madeleine Parent jeune soprano lyrique, faisait les frais du programme musical.

Mme Guy Bouillon dit ensuite: "Comment développer les sens de l'enfant". L'éducation des sens de 1 à 7 ans a une importance considérable à cause de sa répercussion profonde, les sens étant à la base de toute éducation. L'enfant, le bébé, se manifeste à la vie par ses sens et reçoit par ses sens les premières

notions de cette même vie. On compte ordinairement cinq sens auxquels nos modernes viennent ajouter quelques autres tels que le sens musculaire, le sens de l'équilibre, etc. Étudions leur formation, leur développement, les exercices sensoriels qui décèlent les défauts physiques et permettent d'y remédier.

Le sens musculaire est le sens qui se manifeste le premier; il reste d'ailleurs le sens dominant chez l'enfant (c'est ce perpétuel besoin de remuer). Ce sens est tellement mêlé aux autres que son développement n'est pas assuré par des exercices spéciaux, par des actions générales qui mettent tous les sens en mouvement (jeux).

Le sens de l'équilibre, le bébé sait ce qu'il en coûte pour l'acquiescer; en tout, lui apprendre, par exemple, à marcher avec un petit paquet sur la tête; simple exercice, ce aura pour effet de décèler des aptitudes défectueuses s'il en a et élimineront les éternels "Tiens-toi droit", puisque par là même il apprend la position correcte de la colonne vertébrale. Le tact, le plus mêlé de tous au sens musculaire. C'est pour le bébé le sens le plus sûr et qui aide le plus ses petites expériences.

Le bébé note d'abord la lumière, le mouvement et la transparence des objets. À mesure qu'il grandit, il connaît pas les couleurs avant l'âge de deux ans. L'habitude à observer, à remarquer, l'entraîne à avoir le sens des dimensions, de la distance, tel est l'entraînement du sens de la vue.

L'oreille chez le bébé en tant que "sens" n'existe pas à l'état pur avant plusieurs mois. Traquillement alors, il s'habitue à tendre l'oreille pour saisir tous les bruits. Cultiver petit à petit cette tendance à mesure que l'enfant grandit; lui apprendre à distinguer les bruits dans la nature; le bruit du vent, de la pluie, le bruit des différentes voix qu'on fait deviner en faisant cacher le papa ou la petite sœur derrière la porte, etc.

Le goût et l'odorat sont des sens passifs si l'on peut dire; nous les subissons. Un enfant n'a pas de goûts; nous lui en donnons en disant ceci est bon, cela, c'est mauvais. Faisons-lui distinguer le parfum des fleurs, des fruits, de la terre mouillée, du foin, etc., autant d'enrichissements qui l'aident à acquiescer les premières notions de la vie.

Tout ce développement des sens a pour but, en plus de décèler les tares physiques, d'aguerrir, d'affiner, de préciser ces moyens de communication avec le monde extérieur, avec la Vie. Dans la mesure où ses sens seront développés, seront exacts, dans la mesure même l'enfant pourra se développer normalement et tenir dans la vie la place que le Créateur lui a marquée.

Les cours étant suspendus pour la période des fêtes, le prochain n'aura lieu que le 8 janvier.

Assemblée annuelle des infirmières du Sacré-Coeur

L'assemblée annuelle de l'Amicale des infirmières graduées de l'hôpital du Sacré-Coeur a eu lieu récemment sous la présidence d'honneur de la R. Sr Angèle de Brescia, supérieure.

Les quelques mots de bienvenue de la présidente, Mlle Marie-Paule Savoie, ont été suivis d'une intéressante causerie donnée par Mlle Suzanne Giroux. Dans cette conférence, elle nous montra le dévouement accompli par les infirmières de l'hôpital canadien n° 17 outre-mer, dont elle était la matrone.

M. le Dr Georges Manseau, pathologiste à l'hôpital, a intéressé vivement son auditoire par sa causerie intitulée: Les monstres.

Les conférencières furent remerciées par Mlle Lucille d'Amour, conseillère.

Il y a eu lecture des activités de l'année par la secrétaire et du rapport de la trésorière. On procéda ensuite à l'élection des membres du nouveau conseil: Mlle Marie-Paule Savoie, présidente; Rolande Guilford, vice-présidente; Rosaria Arseneau, secrétaire; Théona Normandeau, trésorière; Marcelle Savoie, 1ère conseillère; Lucille d'Amour, Gabrielle Malenfant, Céline Tardif, Rose Tardif, conseillères.

Un grand nombre d'infirmières religieuses et laïques ainsi que des infirmières de retour d'outre-mer assistaient à cette réunion.

Bethléem et une page de son histoire

Sensationnelles découvertes

En 1934, des spécialistes anglais venus de Londres, étaient chargés par le haut-commissariat britannique en Palestine de faire une enquête sur la solidité de la basilique du Saint-Sépulcre. Leur travail achevé, ils voulurent examiner aussi la basilique élevée au-dessus de la grotte de la Nativité à Bethléem. Heureuse idée: elle allait aboutir à des découvertes d'un intérêt considérable pour l'archéologie palestinienne et notamment pour l'histoire de la basilique.

Peu de sanctuaires évangéliques ont en leur faveur une tradition aussi ancienne et ininterrompue que celui de la Nativité. Les découvertes de 1934 appuient les chroniques de l'époque et les récits des pèlerins.

Le bref aperçu que voici est dû à des notes recueillies sur place au moment des travaux et à des analyses émanant de témoins autorisés.

Sur les traces d'une église

IVe siècle

Un fait reste acquis, c'est que l'église de la Nativité, dans sa forme actuelle, remonte au VIe siècle, et est l'œuvre de l'empereur Justinien. On savait aussi que cette construction ordonnée par ce prince n'était qu'une restauration: la restauration de la basilique Constantinienne du IVe siècle. Constantin avait, en effet, envoyé sa mère, sainte Hélène, en Palestine, et l'avait chargée de bâtir des églises sur les Lieux saints. En 529, les Samaritains révoltés mirent le feu à la basilique et l'incendèrent. La toiture s'effondra; ne restèrent debout que des murs calcinés et les quatre rangées de colonnes monolithes. Le patriarche de Jérusalem se fit auprès de Justinien l'avocat de ces sanctuaires pillés et incendiés. L'empereur, dit un manuscrit du Xe siècle, envoya son architecte sur les lieux, avec mandat de démolir ce qui restait de l'église de Bethléem. Il voulait un monument plus imposant encore que celui de Constantin, afin qu'il n'y eût pas en Palestine de plus belle église que celle-là.

L'envoyé de Justinien fit en réalité un sanctuaire moins grandiose que celui de Constantin. C'est ainsi, par exemple, qu'il ne releva pas le vaste parvis d'entrée, qui mesurait 42 mètres sur 30. Ce parvis occupait une partie de la place actuelle qui donne accès à la basilique. Une légende veut que l'empereur furieux fit couper la tête à son architecte malheureux. Il y aurait eu aussi, paraît-il, des fonds détournés ou gaspillés.

Le monument subit donc une transformation radicale. Il était, comme ceux de l'époque, de forme rectangulaire ou carrée, et terminé par une seule abside. Sous cette abside, se trouvait la grotte de la Nativité. La restauration justinienne donna à la basilique, selon les exigences liturgiques et symboliques du temps, la forme d'une croix latine. Il y eut trois absides: une à l'extrémité de la grande branche de la croix; les deux autres, à l'extrémité des bras du transept. Les colonnes monolithes reprirent leur place; on eut ainsi une nef centrale et deux bas-côtés; le tout, d'une régularité impeccable. Pour descendre à la grotte, il y avait dans la première église, un escalier central; celle-ci en eut deux, s'ou-

vrant dans le chœur, de chaque côté de l'autel majeur. Le vaisseau rectangulaire de l'insigne monument, jusqu'à l'abside centrale, mesura 45 mètres de long, sur 26,80 de large. Sa hauteur jusqu'à la voûte était de 18 mètres. Quant aux colonnes monolithes de pierre rouge du pays, elles avaient 6 m. de haut.

Heureux coups de pioche

Telle se présente encore à nous, après 13 siècles, la basilique de la Nativité. Jusqu'à ces derniers temps, le style composite du monument, avait fait douter de son origine constantinienne: les découvertes de 1934 ont dissipé toute équivoque à ce sujet.

La Commission anglaise fit faire un premier sondage dans le pavé actuel. A 75 centimètres de profondeur, on rencontra une belle mosaïque blanche, assez fine, bordée d'un liseré noir. D'autres sondages mirent à jour d'autres mosaïques anciennes, qui se trouvent encore dans un bon état de conservation. L'une d'entre elles, du côté de l'Evangile, porte comme inscription en langue grecque le monogramme de: "Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur". On se trouvait, n'en pas douter, sur le pavé de l'église constantinienne.

Les architectes anglais firent creuser plus bas, jusqu'au rocher, et dégagèrent complètement les soubassements de 20 centimètres environ le niveau des mosaïques, et celles-ci avaient été détériorées de chaque côté. Ce qui semblait indiquer une restauration postérieure. Mais cette restauration et ce surélévement des colonnes ne put se faire sans détruire la basilique.

Cette conclusion coïncide bien avec le texte du Xème siècle, par lequel Justinien ordonnait à son architecte de démolir l'ancienne église et de la rebâtir. L'architecte reprit donc le monument par la base. Les mosaïques avaient été détériorées en grande partie, par la chute de la toiture, lors de l'incendie provoqué par les Samaritains. Il établit dessus un nouveau dallage. Les colonnes elles-mêmes furent remplacées avec leurs chapiteaux, sur de nouvelles bases surélevées. L'escalier qui descendait à la Grotte, devenu inutilisable par suite de la surélévation du niveau, fut remplacé par les deux escaliers qui se trouvent dans le chœur, de chaque côté de l'autel majeur. Quant au vaste parvis d'en-

trée, l'architecte le réduisit aux proportions du portique actuel. La toiture n'est évidemment pas du VIIIème siècle: elle remonte au XVIIème. Celle qui la précède était recouverte de plomb; les Turcs, à court de munitions, l'enlèveront pour faire des balles de fusil.

En 1918, les autorités britanniques firent démolir un mur malencontreux que les Grecs schismatiques avaient élevé en plein milieu de la basilique, entre le transept et la nef centrale. A part cela, aucune modification importante n'a été faite au monument depuis le VIème siècle.

Ce qu'il faut regretter amèrement, ce sont les magnifiques peintures murales, les merveilleuses mosaïques exécutées en commun par Grecs et Latins, à l'époque où la discorde n'avait pas brisé l'union. La décoration mettait sous les yeux les principaux dogmes de l'enseignement chrétien, sorte de catéchisme en images qui embrassait l'Ancien Testament, la vie de Jésus-Christ, la vie de foi résumée dans les Conciles. Cette œuvre encore intacte au XVIIIème a disparu presque entièrement. Disparus aussi les beaux marbres blancs dont une partie des murs de la basilique était revêtue. Soliman le Magnifique les enleva pour décorer la mosquée d'Omar.

(La suite demain)



VOYEZ UN EXPERT

Avant de faire l'achat de votre bague de fiançailles, n'oubliez pas de venir voir notre assortiment très à point.

\$25.00 à \$500.00

Alphonse ROY
BIJOUTIER-DIAMANTAIRE
6725 ST-HUBERT
CA. 2622



Il y a toujours...

...de graves problèmes de par le monde. Il importe donc de se bien renseigner sur ceux qui s'offrent de les résoudre pour nous. Tout comme nous le faisons habituellement lorsqu'il s'agit de choisir la maison qui doit nous "servir". Comme il reste peu de temps d'ici aux Fêtes, il faut par conséquent, que jamais, se hâter de faire le choix du cadeau à offrir ou à s'offrir à soi-même. Une fourrure est un des cadeaux qui doivent être choisis à l'avance avant livraison. Que la personne à qui vous destinez un tel cadeau vienne donc sans tarder donner ses mesures chez J.-F. Reid, 1473, rue Amherst.

Feuilleton du "Devoir"

LE TALISMAN DES GUERNIS

ROMAN

PAR JEAN MAUCLERE

(Suite)

N'est-il pas doux, quand les forces se dérobent, de se reposer sur une bonne volonté agissante, fût-ce celle d'un étranger! Avec une satisfaction tranquille, sans réfléchir à l'imprévu de cette aventure, Denise, à travers son vertige qui, lentement, se dissipait, vit l'officier arrêter une auto au passage. Il l'aida à s'y installer: Guernis n'eût pas mieux fait pour une sœur.

Quand la jeune fille fut assise au fond de la voiture, une seconde Hughes hésita: la laisserait-il partir seule? Elle était si pâle encore,

Il proposa:

— Mieux vaudrait que je vous accompagne... M'y autorisez-vous? Pourquoi Denise eût-elle refusé de conserver encore un instant l'appui qui s'était offert providentiellement à elle et venait de se montrer si secourable? Elle se sentait encore si faible...

— Quelle adresse donnerai-je au chauffeur? demanda Hughes, toujours appuyé sur la portière.

— Rue Caumartin.
— Numéro?
— Je descendrai quand le boulevard Haussmann sera traversé, dé-

cida la jeune fille, qu'un souci de prudence en même temps que de correction incitait à ne pas livrer l'secret de sa demeure à un inconnu, si obligeant fût-il.

Guernis remarqua cette réserve. Il en conçut, avouons-le, un léger dépit, mais en même temps s'affirmait en son esprit une estime accrue pour la voyageuse du taxi.

Denise lui fit signe de monter, et la voiture se mit en route pour s'arrêter au prochain croisement, selon les règles de la circulation, dans ce coin de Paris ultra encombré.

Hughes avait été frappé par la réflexion échappée tout à l'heure à la jeune fille: "Tante va s'inquiéter..." Une curiosité anodine, jointe au désir de ne pas laisser s'établir un silence gênant entre lui et sa sympathique compagne, le porta à remarquer:

— Dans cinq minutes, vous aurez rassuré votre tante... et aussi votre maman.

Denise montra sa robe noire: — Ma mère!... je l'ai perdue. Je

n'ai plus rien au monde. Même notre petite maison de Touraine, je n'ai pu la conserver. Des parents éloignés, qui ne me sont ni oncle ni tante, m'ont recueillie à Paris, où je fais assez sotte figure, vous le voyez.

Un sourire tremblant s'essuyait sur ses lèvres. Emu par une confiance qui semblait appeler la sienne, Hughes reprit:

— Orphelin, je le suis aussi, et depuis ma petite enfance. Le travail a été mon refuge; maintenant la mer me tient lieu de famille.

Denise pensa, sans oser le lui dire, que ce n'était pas très intime en tant que foyer; une compassion montait en elle pour cet isolé qu'elle eût aimé à encourager si la plus élémentaire retenue n'eût clos ses lèvres. Elle se tut. Aussi bien, dans un élan de ses ressorts fatigués, le taxi repartit; quelques instants plus tard, et comme une sympathie réciproque commençait à s'éveiller entre eux, tant il avait montré de délicatesse, et tant elle possédait de charme, la voiture fit

halte au point désigné par la jeune fille. Celle-ci sauta à terre sans accepter l'aide que lui offrait l'officier, auquel elle tendit la main.

— Tous mes remerciements, monsieur, vous m'avez été secourable... Adieu!

Adieu! mot décevant que le jeune officier ne voulut pas répéter. Il suivait d'un regard ému la fine silhouette qui glissait entre les passants. Bientôt elle disparut à ses yeux; en faisant deux pas, le jeune homme eût pu la voir encore, mais il s'interdit toute curiosité indiscret; puisque Mlle Brillanges avait évité de lui faire connaître son adresse, il ne chercherait pas à la surprendre. Guernis étouffa un soupir et remonta dans le taxi. La portière, qui claquait, lui fit l'impression de le séparer pour jamais d'une douceur à peine entrevue et aussitôt évanouie.

Le dernier mot de la charmante étrangère vibrât encore à ses oreilles. Adieu! avait prononcé sa voix musicale. Se trompait-il en croyant discerner un accent de regret dans le triste mot? Qu'importait, d'ail-

leurs! Ils ne se verraient plus, leur rencontre n'aurait pas de lendemain. Peut-être était-il passé, sans y songer, à côté du bonheur...

Adieu!

— Où que nous allons maintenant, mon officier? questionna le chauffeur, surpris du silence de son client.

Ramené des régions du rêve aux réalités du temps présent, Hughes treussait. Il passa la main sur son front afin d'en écarter les vaines pensées et répondit:

— 109, rue de Rivoli.

Compris.

La voiture s'ébranla et Hughes, s'efforçant d'oublier l'incident si vite clos, concentra sa pensée sur l'épisode, prévu celui-là, qui devait absorber sa matinee, et pour lequel il avait sollicité la brève permission qui, de Brest, l'amenait à Paris.

La lettre que lui avait adressée

leur Tunisie l'avait apportée à bord.

Mon cher enfant, Si, comme je l'espère, il t'es possible de prendre quarante-huit heures de liberté, arrange-toi pour passer me voir à l'étude le 15 mars. En tout cas, viens le plus tôt que tu pourras à partir de cette date. Ton père m'a chargé d'une mission très importante, et le jour de te voir, c'est dans les semaines suivantes. Ne manques pas ton vieux ami, qui te serre cordialement les deux mains.

Octave CARTOT

Les yeux mi-clos, l'officier, bercé par le roulement de la voiture revivait son enfance. Son père? n'en gardait qu'un souvenir confus l'ayant à peine connu; mais il avait souvent rêvé devant la croix de la Légion d'honneur et la citation glorieuse décernée à la mémoire d'André de Guernis, officier canonnier du cuirassé Bouvet, sombré pavillon haut, à l'entrée des Dardanelles, le 18 mars 1915. Sa mère:

(A suivre)

20-XII-45

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée) Adrien-propriétaire. — Georges Pelletier directeur-gérant.

Les petits cireurs de bottes visitent le Souverain Pontife

Paternelle allocution de Sa Sainteté

Nous lisons dans la *Croix de Paris*, numéro du 30 novembre: "Longtemps, écrivait naguère l'organe de l'Action catholique de Rome, *Il Quotidiano*, longtemps on parlera au Vatican de cette singulière audience". C'est celle des petits cireurs de bottes ou *sciaccia*, comme on les appelle communément (déformation de *shoesline*). D'où viennent-ils?

Ce sont des gamins entre 4 et 15 ans, que les bombardements, les évacuations, l'avance des troupes alliées avaient jetés sur les trottoirs de Rome. Beaucoup étaient sans famille; d'autres, chassés sur le pavé par la détresse ou l'avidité de leurs parents, s'étaient lancés à la recherche de gains et d'aventures; on les avait vu cirer les bottes des soldats, vendre des cigarettes, se livrer au marché noir, au vol et au brigandage, se faire les recruteurs du vice et de l'immoralité. Enfants exposés à tous les périls et à toutes les tentations de la rue, précoce-ment dépourvus de toute sainteté et de toute fraîcheur, qui avaient tout vu et tout entendu, et qui, trop souvent, de tristes tares avaient été la grâce naturelle de leur âge et le charme de leur innocence surnaturelle.

Pour supprimer ce fléau et guérir cette plaie sociale, le Souverain Pontife, une fois de plus, ouvrit ses bras paternels. Encouragés par lui, des prêtres zélés recueillirent ces petits misérables, les réunirent dans des centres et accoururent leurs besoins les plus urgents. Soutenus par des Associations italiennes et étrangères — les autorités alliées méritent une reconnaissance spéciale, — ces prêtres entreprirent une vaste œuvre d'assistance et de relèvement. Fidèles aux préférences de leur fondateur pour l'enfance, les Saliens se placèrent au premier rang et recueillirent jusqu'à 2,000 *sciaccia*. Chacun de leurs résidences à Rome — l'Aspirant du Sacré-Cœur, l'œuvre de Don Bosco au Mandrione, Santa-Maria-Liberatrice au Testaccio, l'Institut Pie-XI à Via Tuscolana, les Catacombes Saint-Callixte — a aujourd'hui son groupe organisé. La Compagnie de Saint-Paul rassemble de son côté 350 petits malheureux dans la paroisse de Saint-Benoît et au *Villaggio del Fanciullo*, l'institution si caractéristique du village de l'enfant.

Ce sont précisément ces gamins que S. S. Pie XII reçut récemment en audience. Un grand nombre, fraîchement accueillis, étaient encore nu-pieds, beaucoup avaient le visage crasseux et portaient des haillons ou une culotte confectionnée avec de la toile de tente des troupes alliées. Ils ne voulaient point se présenter les mains vides devant leur auguste bienfaiteur, mais lui apportèrent, avec une aumône pour les Missions — le pauvre qui donne à un plus pauvre que soi! — une offrande de prières et de sacrifices. D'ardentes acclamations saluèrent l'arrivée du Pape, de naïves démonstrations d'affection accompagnèrent son passage. Du haut du trône, il leur tint un discours ému, de simplicité, de bonté et de délicatesse.

"Chers enfants, leur dit-il, Nous lisons en ce moment dans vos yeux la joie que vous éprouvez à vous presser autour de Nous. Puissiez-vous, à votre tour, lire sur Notre visage l'allégresse que Nous ressentons à vous accueillir et la reconnaissance émue avec laquelle Nous recevons vos dons! Don de vos prières et de vos sacrifices, don de vos cœurs qui veulent être purs et généreux, don de votre charité délicatement fraternelle, qui vient en aide aux enfants infidèles des pays de Mission.

"Beaucoup d'entre vous sont bien petits; mais vous êtes tous très jeunes, même les plus grands parmi vous; vous avez cependant déjà fait l'expérience de la vie; vous avez connu beaucoup de misères et

beaucoup de tristesses; nombre d'entre vous n'ont probablement pas eu le bonheur de naître et de grandir dans une famille chrétienne. Sur la religion, les prêtres et le Pape, vous n'avez peut-être entendu que des moqueries et des calomnies; peut-être même, sans vous en apercevoir, vous étiez-vous habitués à penser et à parler de la même façon.

"Si quelqu'un vous avait dit, en mourant du doigt le Vatican, qu'un jour vous y seriez entrés tous ensemble, contents de vous voir accueillis par le Pape, comme par un Père qui vous aime de tout son cœur, et que vous vous seriez trouvés à l'aise auprès de lui, pleins de confiance et de tendresse filiale; si quelqu'un vous avait prédit tout cela il y a quelques mois, vous ne l'auriez pas cru. Et pourtant, vous voilà ici présents.

"Car, depuis quelques mois, tout est changé pour vous: vous avez été recueillis affectueusement et soignés avec bonté, dans votre corps et dans votre âme; vous avez appris à l'école du catéchisme tant de belles et grandes choses; vous savez qu'au-dessus de cette terre affligée de tant de maux et de misères, il y a un Dieu bon qui vous a créés, qui s'est fait petit et pauvre pour vous, pour vous montrer la voie du salut, qui est mort sur la croix pour vous ouvrir la porte du ciel fermée par le péché, pour vous appeler un jour à lui et vous faire vivre dans son beau paradis. Vous savez que le Fils unique de Dieu, pour se faire petit, a voulu naître d'une Mère, la meilleure, la plus douce des mères, et qu'il a disposé les fils chéris de la Très Sainte Vierge; vous savez que ce bon Jésus a voulu demeurer au milieu de vous, présent et caché dans le tabernacle de nos églises, où vous n'avez plus peur d'entrer, et qu'il désire vivement vous voir vous approcher de lui pour le recevoir dans votre cœur à la Table eucharistique.

"Ainsi, la vie est bien changée pour vous; elle est meilleure, elle est plus belle, elle est plus riante. Mais le démon cherchera à vous détourner de ce bon chemin pour vous reconduire à la triste vie d'autrefois; ne l'écoutez pas, ayez confiance en ceux qui vous ont montré tant d'amour et qui vous font tant de bien. Que si par malheur le péché venait à souiller plus ou moins votre âme avec la poussière ou la boue de la rue où vous erriez autrefois, vous savez que le bon Dieu est toujours prêt à vous pardonner, à laver votre âme dans son sang, dès que vous aurez confié votre misère au prêtre pour obtenir de lui l'absolution dans le sacrement de la Pénitence.

"Chers enfants, quelques-uns d'entre vous n'ont même pas connu leur papa et leur maman; pour d'autres parmi vous, leurs parents ont peut-être pas eu le bonheur d'être instruits comme vous à présent, ils n'ont pas suivi le droit chemin, ils n'aiment ni Dieu, ni la religion, ni l'Eglise; d'autres enfin, durant les années douloureuses de l'horrible guerre, des bombardements, de la fuite, de l'exil, ont vu mourir ceux qu'ils aimaient tendrement et se sont sentis malheureux, seuls, abandonnés, jusqu'au jour où de bons prêtres, des religieux, des religieuses les ont recueillis. Priez pour les êtres chers qui sont morts; et à ceux que vous pouvez voir encore, dites bien clairement, que le Pape les aime, les bénit, qu'il prie Dieu de leur faire trouver, comme à vous, le sentier du bonheur éternel dans le ciel et de la consolation sur la terre, et racontez-leur doucement, gentiment, avec respect et affection, les belles choses que vous avez apprises; quelle sera votre joie, le jour où vous pourrez les conduire à Jésus, à la Vierge immaculée, à l'Eglise!

"Chers enfants, il est temps maintenant de nous séparer. Mais Notre cœur vous suit, même lointain. Notre prière vous accompagne. Et avec toute l'effusion de Notre cœur, Nous vous accordons à vous, à ceux et celles dont l'amour et la bonté vous entretiennent, vous éduquent et vous guident, paternellement, Notre Bénédiction apostolique."

Le discours terminé, un des *sciaccia* gravit les marches du trône pour lire une adresse d'hommage filiale. De ce document, rédigé par les petits cireurs de bottes eux-mêmes, nous détachons ce passage: "Très Saint Père, nous vous laissons trois petits présents: une somme minuscule à envoyer aux missionnaires pour les enfants indigènes; une liste des prières offertes à Dieu pour la santé de Votre Sainteté et la prospérité de l'Eglise; notre cœur, cœur de fils dévoués, qui vous aime comme leur Père le meilleur, le plus doux et le plus affectueux." G. H.

PRÉVEZ LA TUBERCULOSE



Quoique évitable, cette maladie fait chaque année près de 5,700 victimes au Canada. Aidez à combattre l'extension de ce mortel fléau. Achetez des timbres de Noël et servez-vous-en.

Donnez des albums aux petits enfants

HEURES ENFANTINES ET CHRETIENNES — photographies par Ivopno	0.50	0.60
LE BON DIEU A DIT par Marie du Perreux, photographies par René Servant	0.50	0.60
LES ALBUMS DE CLAUDE:		
MIMI LA FOURMI	0.25	0.30
MIRABELLE AU LONG COU	0.25	0.30
C'EST L'AVIRON QUI NOUS MENE! 4ème album		
TAVI — par M. l'abbé Albert Tessier	0.25	0.30
UNE FLEUR DU RICHELIEU — par le même	0.25	0.30
L'HISTOIRE DU DRAPEAU CANADIEN par Eugène Achard	0.25	0.30
LA POULETTE BRUNE ET LE GRAIN DE BLE	0.25	0.30
HISTOIRE DE JEANNOT LAPIN	0.25	0.30
LE LIVRE DE SEIZE HISTOIRES FAVORITES	0.15	0.20
COMME JESUS — texte et ill. de Odette Vincent-Fumet	0.10	0.12
LA PETITE MAISON DE MON AME — la même	0.10	0.12

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La vie reprend lentement à Caen

On prévoit que le charbon manquera encore cet hiver — Les citadins vont s'approvisionner dans la forêt

(Rédigé pour la presse canadienne par Maurice Desjardins, correspondant outre-mer des journaux de langue française, tous droits réservés par la presse canadienne).

Caen, France, 20 (P.C.) — Une brume froide dans un ciel gris élimine toutes les ombres dans la ville meurtrie. Dans les rues déblayées des enfants et des femmes circulent jouant sous des sacs de bois en poussant des charrettes étriques remplies de branchaillies.

Prévoyant que le charbon manquera encore cet hiver, les Caennais grelottants vont s'approvisionner dans les forêts dont les arbres stigmatisés témoignent des combats apocalyptiques qui déchirèrent la paisible et souriante campagne normande.

Dans le décor triste et bruni, une certaine animation règne. Ici, dans une rue étroite, près de la carcasse d'une église, des ouvriers entassent résolument des meulons dans un wagonnet. Le bistro d'en face, seul au milieu d'édifices écroulés, les accueillera tout à l'heure.

Au "Ca va mieux!" c'est le nom que vient de faire peindre l'Optimiste patron sur le bout de planche qui sert d'enseigne.

Au loin, on aperçoit un mince filet de fumée s'élevant d'une des cheminées des hauts-fourneaux de Mondreville, libérés par le régiment de la Chaudière en juillet 1944. On y produit de l'engrais.

La vie reprend lentement dans la ville-martyr de Caen. En descendant du train de Paris, le voyageur examine l'étendue des dégâts et se demande ensuite où tant de personnes peuvent se loger dans une ville aux quatre cinquièmes détruite.

C'est en s'entassant huit ou dix dans une pièce ou en habitant des baraques aux murs de tôle et de planches que les Caennais semblent avoir résolu la crise du logement.

Le manque de matières premières — plâtre, chaux, ciment, briques — n'est pas la seule raison qui retarde la construction. "Les secours gouvernementaux aux sinistrés n'arrivent pas", m'a déclaré un gérant de banque, "et c'est surtout à cause des lenteurs provinciales de notre administration. Et comme les entrepreneurs exigent de l'argent afin de payer les ouvriers, j'ai dû, de ma propre initiative, consentir à de nombreuses avances sans l'autorisation régulière de mes supérieurs. Ainsi certains travaux pressants ont pu être entrepris".

Ce patriote habite au-dessus de la banque deux petites pièces pauvres et meublées — sa maison ayant été totalement détruite par notre bombardement du 7 juin 1944.

Plus tard, ayant réussi à louer pour la journée un taxi d'un âge incertain, j'ai remonté la route de Bayeux pour aller, au nom de milliers de Canadiens, visiter les champs et les villages où ils s'étaient si vaillamment bagarrés aux premiers jours de l'invasion.

Dans les prés qui surplombent l'abbaye d'Ardenne et le village de Carpiquet, les chars d'assaut rongés par la rouille reposent toujours dans les mêmes positions grotesques. Les hameaux de Buron, Gruchy et d'Aulhies évoquent parfaitement les châteaux de Calcar et d'Emmerich en Allemagne, échantillons parfaits de désolation totale.

Ainsi, sur des routes boitueuses portant encore les marques des obus de mortier, je suis parvenu à Cruilly, où j'ai renoué avec plaisir des amitiés nées pendant les jours tumultueux de nos assauts sur Caen.

Je retrouvai cette bonne Mme Sales, directrice d'une fromagerie produisant Camemberts et lait condensé. Elle me fit passer dans la cour où quatre jeunes prisonniers allemands entassaient les délicieux fromages dans un camion.

"C'est à mon tour de leur donner des ordres", dit en souriant la brave Normande aux cheveux gris. "Pendant l'occupation, ils ont rafé toute ma production. Ils sont con-jours, l'un d'eux qui m'avait volé une nourriture convenable. L'autre jour, l'un d'eux qui m'avait volé une boîte de lait condensé s'est mis à pleurnicher lorsque j'ai menacé de le faire envoyer en Allemagne".

Les prisonniers sont nourris de pommes de terre, de soupe et de café d'orge. Parfois, quand ils ont bien travaillé, Mme Sales leur offre une pointe de Camembert. Seulement, ils sont en haillons, et dans le cours de l'après-midi, j'ai accompagné la directrice à un camp de prisonniers, tout près de Fleury-sur-Orne. Il s'agissait d'aller demander au commandant du camp quelques vieilles hardes pour cacher les fesses des prisonniers grelottants.

Une sentinelle nous introduisit dans le baraquement principal, où l'officier, mis au courant de la situation, nous dit: "Vos Boches se plaignent du froid? C'est dommage. Dites-leur que nous attendons des stocks de l'intendance allemande récupérés en Alsace. Dites-leur aussi qu'ils se préparent à geler cet hiver, car il y a de grandes chances pour que ces stocks servent à habiller les Français rapatriés d'Allemagne ou sinistrés en Normandie!"

Nous avons ensuite pris place dans la chenard de Mme Sales. Près de Claron, nous avons croisé ses quatre prisonniers, qui marchaient à la file indienne vers Cruilly, en se soufflant énergiquement sur les doigts...

Le service aéropostal avec l'Italie

Ottawa, 20 (C.P.) — Le ministère fédéral des Postes a annoncé hier que le courrier aéropostal vers l'Italie et la Cité du Vatican a repris pour les lettres et les colis. Ces derniers cependant ne devront contenir que des lettres écrites et des papiers similaires, mais aucune marchandise.

Pour des fêtes chrétiennes

Appel du comité national d'Action catholique

Le chrétien a le devoir d'être de son temps et de s'adapter aux événements qui passent. Ce qu'il ne doit pas oublier, c'est que ces événements ont une signification non seulement profane, mais aussi religieuse et liturgique.

La période des Fêtes que nous célébrons bientôt fut, à l'origine destinée à rappeler au monde la naissance, la circoncision et l'épiphanie du Sauveur. Aujourd'hui, les marchands du temple en ont fait une période de cadeaux, d'amusements, qui font songer aux anciennes fêtes païennes.

Cette année, le comité national d'Action catholique s'est fixé comme objectif de replacer la famille et la liturgie au centre des réjouissances des fêtes; il demande à l'Action catholique canadienne, section française, de travailler à une célébration familiale et liturgique de la période des fêtes.

Le comité national d'Action catholique insiste particulièrement sur les points suivants qui constituent son programme des fêtes.

Célébration chrétienne de la veille de Noël et du Jour de l'An

Dans les premiers siècles de l'Eglise, les chrétiens préparaient la célébration des grands jours dans la pénitence et le recueillement. Aujourd'hui on les prépare dans le plaisir et les réjouissances. Le comité national d'Action catholique demande à nos familles canadiennes-françaises de se rappeler, cette année, que la veille de Noël est un jour d'abstinence et de jeûne. On voudra mettre de côté, pour les deux veilles, les soirées de vaudeville et les excès de boisson.

Un Noël en famille

Parce qu'elle nous rappelle la venue au monde d'un Enfant, la fête de Noël est d'abord une fête de famille. Pour aider nos catholiques à se mettre dans l'esprit de la fête voici deux moyens pratiques que suggère le comité national: 1) la messe de minuit en famille; 2) le réveillon à la maison.

Le retour de nos militaires

La présente année marque, pour la plupart de nos familles, le retour de leurs fils qui ont fait du service militaire. Pour célébrer ce retour et montrer à nos militaires combien nous apprécions leur courage, nos familles leur consacreront, cette année, les réjouissances du dîner de Noël. Les familles qui n'ont pas de militaires dans leurs rangs poseraient un geste de haute charité chrétienne en faisant, à cette occasion, les honneurs de leur table à des militaires sans familles. Pour localiser ces militaires sans famille, le meilleur moyen sera de communiquer avec le Comité paroissial ou diocésain d'accueil aux vétérans.

La bénédiction paternelle

La nouvelle année exigera de nos familles canadiennes des efforts et des sacrifices considérables. Il importe que nos familles l'envisagent ensemble, en se servant les coudes autour de leur chef. Une excellente façon de commencer l'année dans ce sens, c'est, pour toute la famille, de recevoir, au Jour de l'An, la bénédiction du père.

Pour clôturer les Fêtes sur la même note chrétienne, on pourra profiter du dimanche de la Sainte Famille, qui tombe le 13 janvier, pour placer l'année nouvelle sous l'égide de la Famille de Nazareth. Ce programme très simple n'est pas destiné seulement aux mouvements d'Action catholique. C'est le vœu du comité national d'Action catholique, que chaque association catholique, chaque groupement, cha-

que journal, chaque famille du Canada français, s'unissent autour de ce programme. Ce sera la meilleure manière de montrer au monde matérialiste qui nous entoure comment on célèbre chrétiennement des fêtes chrétiennes.

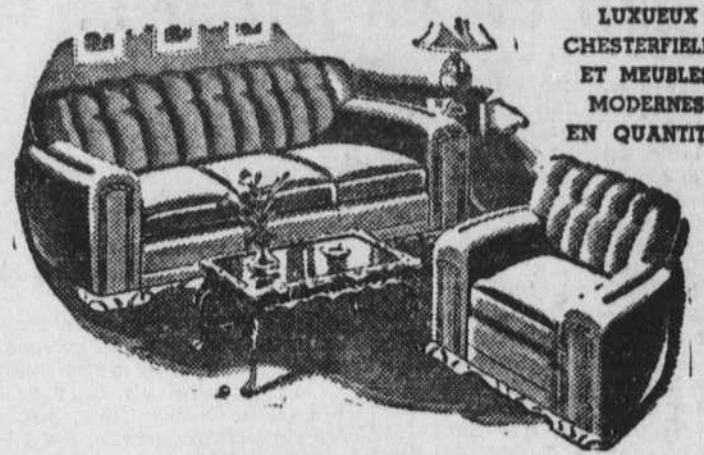
Assemblée syndicale

La prochaine assemblée de l'Association des surintendants et contremaîtres aura lieu ce soir, à 8 h. 15, au nouveau centre d'apprentissage des métiers de la construction, au numéro 2275 est, rue Laurier.

Banquet offert au docteur Ernest Charron

Un banquet sera offert au docteur Ernest Charron, au Cercle Universitaire, samedi, le 22 décembre, à 7 h. 30 du soir, par le personnel enseignant de la Faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal.

Tchoungking. — Depuis l'arrivée des troupes nationales à Tientsin, la vie normale reprend dans beaucoup de villages aux faubourgs de Tientsin. Le prix des denrées a beaucoup diminué.



Aux rayons des cadeaux vous trouverez des étrennes pour toute la famille. Empressez-vous de venir faire votre choix.

LAMARRE FRÈRES

MEUBLES et QUINCAILLERIE

3721-3723 ouest, rue Notre-Dame

Fl. 4681

LE SERVICE A 3-FILS EST NECESSAIRE A LA MAISON MODERNE

Assurez-vous le SERVICE A 3-FILS!



Nous voici arrivés à l'ère de la "maison électrique". Toute l'électricité utilisée en temps de guerre est maintenant disponible pour l'oeuvre de paix.

Votre maison peut maintenant vous offrir tout le confort... avec 40 serveurs à votre disposition... si elle a l'installation de fils électriques nécessaire. Il vous en coûtera moins cher pour faire cette installation quand vous construisez, ou quand vous achetez ou remodélez une maison, que lorsque les travaux sont finis. N'oubliez donc pas que la filerie électrique est un item important dans l'élaboration de votre nouvelle maison.

Aucun service électrique ne vous procure autant et à si bas prix que l'électricité. Près des trois quarts des deux millions de maisons au Canada sont équipées pour un modeste usage de l'électricité. Mais leur filerie n'est pas suffisante pour jouir de tout ce que peut offrir l'électricité, se libérer des corvées du ménage, rendre le foyer confortable.

Sans une filerie convenable, on ne peut obtenir un bon rendement des appareils ni des lampes électriques. Il faut

d'abord un bon raccordement au réseau de la rue, puis une entrée de service d'une capacité suffisante pour la maison, et enfin, une abondance de circuits, de sorties et de commutateurs dans la maison même. C'est la filerie qui doit être la base sur laquelle construire ou remodeler la "maison électrique". Le public doit comprendre le besoin d'une bonne filerie, car en somme, c'est lui qui paie en définitive; il lui faut donc s'assurer si l'installation de fils est suffisante, si elle répond aux exigences de la maison.

MAIS POURQUOI LE SERVICE A 3 FILS?

Parce qu'en général, le service à 2 fils ne peut fournir de courant que pour quelques appareils, en plus de l'éclairage. Si vous branchez d'autres appareils sur le réseau, aucun ne reçoit assez de courant pour donner son vrai rendement, tandis qu'avec le service à 3 fils, la perte de courant est moindre et les appareils fonctionnent mieux parce que le voltage, ou pression, est plus régulier.

Assurez-vous donc que votre nouvelle maison aura le service à 3 fils. Avant de construire, d'acheter ou de remodeler, parlez-en à votre entrepreneur électricien.

Hydro-Québec

Cette annonce est la première d'une série destinée à renseigner le public sur l'importance de la filerie électrique pour lui permettre de juger ce que doit être la "maison électrique" moderne.

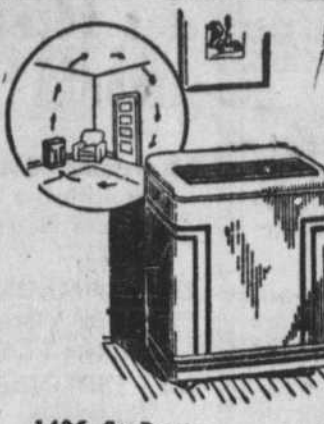
Il n'y a pas aujourd'hui d'appareils électriques disponibles — mais préparez-vous pour l'avenir!



Une invitation au
"bon goût"

CHRISTIN

Brevages qui ajouteront
à vos joyeuses réceptions



Climatiseur d'air
"ELECTROHOME"

Joli meuble compact sur roulettes. Capacité de 9,000 pieds d'air.

- Humidifie • Purifie
- Fait circuler l'air dans la pièce.

39.75

Giner De Serres
LIMITEE

1406 St-Denis — LA. 0251 — 6793 St-Hubert

Disques Victor



Le cadeau par excellence, pour vos amis qui aiment la musique au point de s'être procuré un radio-phonographe ou un reproducteur de disques pour en écouter à loisir. Le choix que nous vous offrons est le plus intéressant et le plus varié que vous puissiez trouver à Montréal.

Ed. Archambault
INC.

500, Rue Ste-Catherine Est
MARquette 6201

"LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA"

CADEAU UTILE — FAITES INSTALLER CHEZ VOUS DES

FIXTURES FLUORESCENTES

MANUFACTURÉES PAR

NU-DAY FIXTURES Co. Ltd.

Signalez
Cherrier
3729

M. BEAUMONT,
PROP.
40
Modèles
de Luxe

Nos bas prix DÉFIENT toute concurrence.
Circulaires et renseignements sur demande sans obligation de votre part.
4148 est, rue Ste-Catherine — — — Montréal

RENDEZ-LES HEUREUX

Le Papa — le Frère — l'Ami

Rien de plus apprécié qu'un cadeau de provenance Sainte-Marie.

- Chemises
- Chandails
- Parkas
- Cravates
- Chaussettes
- Robes de chambre
- Sous-vêtements.

Assortiment complet de tissus anglais pour paletots et habits

C. Bernard Ste-Marie

Représentant des chapeaux KENSINGTON — BROCK — BILTMORE

169, rue Ste-Catherine est HA. 7679
(près ave de l'Hôtel-de-ville)

Il n'y a pas de cadeau qui fasse plus plaisir à celle que vous aimez qu'une

FOURRURE — Faites-lui ce plaisir pour les Fêtes.

Faites réparer votre manteau de fourrure par nos experts

St-Louis & Charest

SPECIALISTES EN FOURRURE

1107 est, SAINTE-CATHERINE près d'AMHERST

MAGNIFIQUE CHOIX DE COLLETS DE FOURRURE POUR MANTEAUX DE DRAP



Les petits meubles sont toujours bien accueillis comme

ETRENNES

Pensez à lui donner l'un de ces cadeaux :

SUGGESTIONS : Tables de fantaisie — Lampes-torchères — Cellerettes — Mirrors — Cendriers — Fauteuils, etc.

A. L. DUPONT LEE

4020 est, rue Ste-Catherine, près boul. PIE IX

On vous juge sur les cadeaux que vous faites...

Donnez des livres

COURS D'HISTOIRE DU CANADA par Sir Thomas Chapais

- Oeuvres poétiques complètes de Victor Hugo. Volume de 1300 pages relié. \$4.75
- Moyen-Age, par Henri Focillon. Illustré. \$1.75
- Apôtres ou pharisiens? par le Dr. Adrian Bourcart. Un livre sur la médecine. \$1.50

— chez votre libraire :
8 volumes brochés. \$12.00
— chez l'éditeur :
8 volumes reliés. \$18.50

EDITIONS BERNARD VALIQUETTE
1420, RUE ST-URBAIN Tél. : MA. 1102

LA MAISON DU CADEAU

Au Petit Versailles

930, Ste-Catherine (est) Tél. : PL. 8219

Grand choix de cadeaux pour Noël et Jour de l'An à \$1.00 et plus

Pour celle que vous chérissez...

TULIPE NOIRE

Création Chénard

Un parfum subtil, qui souligne délicatement le charme, la grâce, le bon goût de celle qui le porte... un parfum qui invite le compliment et le sourire... TULIPE NOIRE crée une atmosphère et dégage la personnalité de la femme... Même absente, votre parfum doit rester après vous... comme une signature... TULIPE NOIRE donnera l'illusion de votre présence...

Parfum — Lotion — Crèmes — Rouge compact
Rouge à lèvres — Savon — Poudre

Distributeurs :
LA COMPAGNIE CANADA DRUG
857, St-Maurice — Montréal

Papa n'oublie personne



Papa va penser à tout le monde à Noël, à la maman, aux garçonnets, aux fillettes, à l'oncle et à la tante, et peut-être aux petits du voisin.

Le seul qu'il va oublier, c'est lui-même. Voici donc l'occasion de lui manifester votre gratitude. Il y a tant de choses dont il a réellement besoin.

Suggestions pour Noël:

ROBES D'INTERIEUR — VESTONS DE FUMEUR
JAQUETTES — CRAVATES — PYJAMAS —
BOUTONS DE MANCHETTES — FOULARDS —
CHEMISES — PANTOUFLES — GANTS, ETC.

Lechasseur

LIMITEE

274, rue St-Jacques O.
Imm. Insurance Exchange
281, Ste-Catherine E.
974, Ste-Catherine O.

La verrerie "RAINBOW" décorée à la main

... est gaie comme le temps des FETES... jolie et attrayante pour CADEAUX 3.50 à 15.00

Très beau cristal clair et lisse fini d'un ton rouge aisé (cranberry) ... tandis que le décor en relief est émaillé blanc avec or... le tout travaillé à la main...

Les nuances et les décors ont été cuites avec le verre afin de les rendre permanentes et fixes. Venez voir la belle collection offerte... prix variation selon le modèle.

Vases à fleurs — bois à roses — bonbonnières
— jarres à biscuits — services à vin —
— services à boisson.

LES CADEAUX —
DUPUIS — troisième (De Montigny)

Dupuis Frères

RATMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

Pour celle que vous aimez...

Témoignez de votre bon goût comme de votre bon cœur en lui donnant des

FOURRURES DESJARDINS

Choisissez dans le groupe de nos modèles dernier cri. Collection exclusive de remarquable distinction. Mêmes valeurs spéciales offertes qu'au cours de la grande vente anniversaire qui vient de se terminer.

CADEAU IDEAL ET INOUBLIABLE

CONDITIONS DE PAIEMENT conformes aux règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre.

CHAS DESJARDINS & CIE
LIMITEE
P. DESJARDINS, prés.
1170, rue SAINT-DENIS
MAGASIN OUVERT TOUTS LES JOURS JUSQU'A 6 H.

Message de M. D.-C. Coleman

A l'occasion de la nouvelle année

M. D.-C. Coleman, président du Pacifique Canadien, a déclaré ce qui suit, dans son message de fin d'année aux employés et fonctionnaires supérieurs de cette compagnie: "Nous voici à la fin de l'année durant laquelle les Nations-Unies, après avoir remporté la plus grande victoire militaire de l'histoire de l'humanité, délaissent leurs activités de guerre pour travailler à l'établissement d'une paix durable."

"Ceux qui ont perdu des êtres bien-aimés au combat peuvent se consoler en se rappelant qu'ils ont donné leur vie glorieusement pour une noble cause. A ceux qui porteront à jamais les marques du combat va la gratitude de tout un peuple."

"La Providence a permis que la plupart de nos jeunes gens reviennent au pays dont ils ont défendu la liberté et la sécurité au risque de leur vie. C'est maintenant pour nous un devoir d'organiser la nation en vue de la paix, de manière à ce qu'il soit démontré que le Canada sait comment se servir des libertés que ses fils lui ont gagnées sur les champs de bataille."

"Nos remerciements vont à ceux qui ont travaillé ferme sur le front domestique, durant la guerre, à ceux qui ont aidé au transport de guerre et qui ont ainsi déployé un formidable effort."

"Comme nous passons de la paix à la guerre, nous constatons que l'esprit de fraternité universelle est essentiel à une paix durable et est encore loin de régner sur le monde. Souhaitons toutefois que cet esprit s'établisse le plus tôt possible."

"Dans notre pays, où l'on n'a pas eu à souffrir des ravages de la guerre, nous avons un devoir vital à remplir: il nous faut faire un grand effort pour assurer les bases de notre société en vue de l'avenir; il nous faut aider les gens moins fortunés et saisir toutes les occasions que nous offre la Providence pour faire du Canada un pays de paix et de bonheur."

"Le monde est épuisé par six années de guerre totale, et il nous faut maintenant beaucoup de patience, de courage et de bonne volonté pour lui faire retrouver sa stabilité. Nous ne saurions avoir d'ennemis plus dangereux, durant les années qui suivront, que ceux qui chercheront à semer la discorde parmi nous et à dresser les classes les unes contre les autres afin de satisfaire leurs ambitions."

"Il nous faudra chercher à obtenir la paix politique, sociale et industrielle, et ceux qui ont la responsabilité des charges publiques devront s'efforcer de favoriser la justice et l'équité. Il est à désirer que ceux qui pourront le faire ne refusent pas de mettre leurs ressources et leurs moyens à contribution pour procurer du travail aux ouvriers et fournir à la nation les produits et les services dont elle a présentement un grand besoin. Et en retour, les services ainsi rendus à la communauté devraient pouvoir être compensés par un profit équitable qui ne devra pas faire le sujet d'attaques abusives et de fausses représentations."

"Je désire profiter de cette occasion pour reconnaître la loyauté, les services efficaces et l'entier dévouement de tous les officiers et employés de la compagnie dans le combat que nous avons mené victorieusement contre l'ennemi commun et c'est aussi avec plaisir que j'adresse mes sincères remerciements aux directeurs et aux actionnaires."

"A vous tous et à vos familles j'offre mes vœux de santé et de bonheur durant la nouvelle année."

Suites françaises

Chroniques du "Figaro" recueillies par Léon Cottereau.

Deux volumes: 367 et 437 pages.

Au comptoir \$4.25 la série, par la poste \$4.50.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Un hommage de M. J. de Lacretelle

Au sujet des éditions canadiennes

Rédigé pour la presse canadienne, par Maurice Desjardins, correspondant outre-mer des journaux de langue française (tous droits réservés par la Presse canadienne) Paris, 29 (retardée) (C.P.) — Dans "Figaro" d'aujourd'hui, Jacques de Lacretelle de l'Académie française parle à ses lecteurs d'un volume de vingt pages qu'il vient de recevoir du Canada, volume consacré à l'activité des éditions franco-canadiennes depuis cinq ans.

"Cela constitue, écrit-il, le plus bel hommage que l'on puisse rendre à la culture française."

L'académicien rappelle que son confrère, Georges Duhamel, avait éprouvé quelque inquiétude au sujet des éditions étrangères des livres français.

"Duhamel, en vigilant berger de nos lettres, poursuivait-il, a paru souhaiter que des mesures protectrices sauvegardent la fabrication nationale du livre. Je me demande si son voyage actuel au Canada, ses contacts avec une population qui, depuis près de deux siècles, veut lire et penser en français, n'ont pas modifié son opinion."

"Il a dû voir combien cette initiative, même liée à des fins commerciales, contribue à maintenir ou à propager la connaissance de notre langue et se confond finalement avec la cause de l'alliance française qu'il préside."

"Pour ma part, je juge que l'on nous a rendu là un service inespéré. Nous ne pouvons méconnaître les services que les amis de notre littérature ont rendus à la grande firme française pendant cinq ans."

"Séduits par notre esprit, ces hommes-là nous ont fait confiance. Allez-vous au lieu de les accueillir, bannir ces nouveaux messagers? En cette matière le protectionnisme à outrance serait la pire politique. Nous y perdions le seul gain que nous ayons fait pendant la guerre."

Conseils aux automobilistes

A cette époque tout particulièrement critique de l'année, la Ligue de Sécurité de la province de Québec désire transmettre à tous les automobilistes et camionneurs des conseils opportuns qu'ils trouveront avantagé à mettre en pratique, s'ils veulent éviter les risques propres à la saison hivernale.

En premier lieu affirme le bulletin de la Ligue, la chose la plus importante pour un chauffeur, c'est d'avoir la vue libre de tout obstacle lorsqu'il est au volant. Il faut donc vous assurer que votre essuie-glace fonctionne parfaitement afin que votre vue ne soit pas obstruée par la glace ou la neige qui pourrait se trouver sur votre pare-brise.

"Vous ne devez jamais oublier non plus que la distance nécessaire pour freiner, sur la glace ou la neige durcie, est de trois à dix fois plus grande que lorsque la chaussée est à sec. Il vaut donc mieux ralentir bien avant d'arriver à un croisement de rues, au carrefour de deux routes, à une courbe ou à un passage à niveau. Méfiez-vous de la glace fondante: elle est deux fois plus glissante que la glace au point de congélation, c'est-à-dire près de zéro."

"Une excellente précaution à prendre pour éviter les collisions est de toujours garder une distance assez grande entre votre véhicule et celui qui vous précède, vu la difficulté de freiner sur une surface glissante. Ne manquez pas non plus d'indiquer clairement vos changements de direction bien à l'avance, continue le bulletin de la Ligue."

"Enfin, gare à l'oxyde de carbone! Vérifiez les tuyaux d'échappement de votre voiture afin d'avoir la certitude qu'il n'y a aucune fuite ou fissure par laquelle ce gaz perdrait pour se répandre à l'intérieur. Ne mettez jamais le moteur de votre voiture en marche dans un garage complètement fermé. Laissez toujours ouverte la porte de votre garage, ainsi vous n'aurez rien à craindre."

"Même si votre voiture est en parfait état et que la condition des routes est excellente, conclut la Ligue, vous devez être toujours sur le qui-vive afin de prévoir toute erreur possible de la part des piétons et des autres chauffeurs."

Les produits forestiers comptent pour près du tiers de toutes les exportations du Paraguay.

La Fédération

Le travail de préparation de la prochaine campagne

Un appel à la population d'une grande ville comme la métropole exige une organisation de grande envergure

Voici le texte d'une causerie prononcée à la radio sous les auspices de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises:

"Vous avez déjà pu constater, chers auditeurs, par la publicité que font de ce sujet les journaux, que le travail de préparation de la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises se faisait en ce moment de façon fort active. On se demande souvent, dans le grand public, comment il se fait que ce travail soit exécuté, et qu'on en parle un peu partout, des mois avant l'ouverture même de la campagne. Cette année, la Fédération sollicitera la générosité du public, pour obtenir les montants nécessaires au fonctionnement des 37 oeuvres qui y sont affiliées, du 22 février au 1er mars. Et l'objectif a été placé à \$850,000. Je n'entreprendrais pas de vous expliquer qu'un appel fait à la population d'une grande ville comme la métropole exige une organisation de très grande envergure, et que cette organisation ne peut pas être mise sur pied à la dernière minute. Je vous dirai plutôt que ce long travail, qui n'a pour but que d'assurer le succès de la campagne, est un symbole de l'importance absolue qu'il y a d'atteindre cet objectif. Plus que jamais cette année, surtout, le succès de la campagne est indispensable. En effet, la période difficile que nous traversons, par suite du rajustement de l'industrie de guerre à l'industrie de paix, crée déjà depuis plusieurs mois dans la société un bouleversement dont le contre-coup se fait sentir au sein de la population. Ici, je voudrais expliquer que la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises, comme d'ailleurs les autres fédérations de charité locales, n'est évidemment pas un organisme chargé de résoudre le chômage pour ceux qui en sont victimes en leur remettant des allocations. Ceci est, bien entendu, le rôle de l'Etat qui y a pourvu en promulguant des lois spéciales. Il arrive cependant, et nos oeuvres sont bien placées pour le savoir, qu'il existe en période de crise de chômage, même si elle doit être de courte durée comme nous espérons que celle-ci le sera, que les demandes d'assistance se font beaucoup plus nombreuses."

On a souvent demandé quel rôle pouvait jouer la charité privée pour venir à l'aide de ceux affectés par le chômage. La réponse est très simple. Les allocations payées représentent un strict minimum de subsistance et ne tiennent pas compte des nombreux besoins spéciaux que peut éprouver une famille. Celle-ci devra avoir recours, par exemple, aux Gouttes de lait paroissiales, à l'Assistance maternelle, au Bureau d'assistance sociale aux familles ou encore à la Saint-Vincent-de-Paul. On comprend facilement que les allocations ne peuvent absolument pas tenir compte de certaines contingences, comme la naissance d'un enfant, les difficultés d'ordre particulier qui peuvent exiger l'aide d'un service social quelconque, ou de tout autre problème considéré comme ne faisant pas partie des besoins normaux de subsistance. Il y a ensuite la grande armée de tous ceux qui, à cause de leur âge ou de leur état de santé, ne peuvent travailler et leur nombre, bien entendu, augmente chaque année, à mesure que grandit la population elle-même."

Et cette armée de milliers de malheureux qui sollicitent constamment l'aide de l'une ou l'autre des 37 oeuvres de la Fédération, recherchant le soulagement de leurs difficultés, et de leur détresse, forme la plus grande partie de ceux pour lesquels la Fédération des Oeuvres de charité tend la main une fois par an au début de cette causerie, qu'il fallait absolument que l'objectif fût atteint. J'ajouterais que pour permettre aux oeuvres de la Fédération de continuer la réalisation des progrès nécessaires à leur travail de charité, de prévention, d'assistance et de soulagement, il faudra que l'objectif soit largement dépassé. Souscrivez plus généreusement encore que par le passé lorsque la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises vous tendra la main."

Assemblée du Crédit social

L'Union Créditiste des Electeurs a tenu deux assemblées dimanche 16 décembre dernier. La première à Montréal et l'autre à Saint-Jérôme. A Montréal, où tous les députés provinciaux et fédéraux de la région avaient été invités, le discours principal fut donné par M. Louis Even, directeur provincial de l'Union.

A Saint-Jérôme c'est M. Paul-Eugène Duroit qui, en l'absence de M. Gérard Mercier, a prononcé le discours.

Au cours de ces deux assemblées quatre résolutions ont été adoptées. Deux en faveur d'un système de crédit provincial, la troisième, à Saint-Jérôme afin de demander au gouvernement provincial d'imprimer les débats sur l'Assemblée législative et la quatrième, à Montréal, pour demander au gouvernement fédéral de cesser toute poursuite contre les jeunes gens classés délinquants ou déserteurs, pour qu'ils puissent librement contribuer à la production des biens utiles.

LA VRAIE VIE

Merveilles de la vie de la grâce par le R. P. Victor Many, S.J.

Volume de 270 pages.

Au comptoir \$1.00, par la poste \$1.10.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Tous les enfants aiment les beaux albums

MES BELLES IMAGES — Adaptation Odette Vincent. Jacqueline de Richelieu — La Toison d'Or. Album 14 1/2 x 11 1/4 — nombreuses illustrations en couleurs. Au comptoir \$2.50, par la poste \$2.75.

LES ANIMAUX QUE JE CONNAIS — Texte et illustrations par Odette Vincent-Fumet. Format 9 x 12. Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.65.

MES HISTOIRES PREFEREES — Adaptation de Tante Francine. Illustrations en couleurs de Louis Brouilly. Format 9 x 12. Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.65.

LES 1,001 JEUX — 2ème cahier — par Adrien Charest, F.S.V. Fruit de 25 ans d'expérience d'un spécialiste des oeuvres. Couverture "Wire-O" simili-cuir. Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.

CATECHISME EN IMAGES — format 9 1/2 x 12 1/2. Au comptoir \$1.00, par la poste \$1.15.

TARZAN ET LA VILLE D'IVOIRE — Format 8 x 10. Au comptoir \$1.25, par la poste \$1.35.

HERAULTS 1944-1945 — illustrations en couleurs. Format 8 x 11. Au comptoir \$1.00, par la poste \$1.10.

LE PETIT PRINCE — Odette Vincent-Fumet — illustrations en couleurs — format 8 x 11. Au comptoir 0.90s, par la poste \$1.00.

BEN-HUR — Traduction de LAB — illustrations Rodolphe Vincent. Format 8 x 11. Au comptoir 0.90s, par la poste \$1.00.

ALADIN ET LA LAMPE MERVEILLEUSE — Conte des Mille et une nuits adapté par la Comtesse de Tolstoï. Format 8 x 10 1/4 — illustrations de Jaque. Au comptoir 0.75c, par la poste 0.85s.

ALI BABA ET LES QUARANTE VOLEURS — même description et même prix que le précédent.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Candidat canadien à la cour internationale

Ottawa, 20 (C.P.). — Le juge en chef du Canada, M. Thibaut Rinfret, a annoncé hier la candidature de M. John E. Read, conseiller légal au ministère des Affaires extérieures, comme représentant du Canada à la Cour internationale de justice.

Le juge en chef du Canada avait été nommé en septembre dernier président d'une commission chargée de considérer les nominations à la cour qui remplacera la Cour internationale permanente de justice établie en 1921. Cette nouvelle Cour sera l'arme légale de l'Organisation des Nations-Unies et comptera 15 juges élus par le conseil de sécurité à une assemblée générale qui sera probablement tenue au début de l'an prochain.

A la conférence de San-Francisco, l'on avait décidé que chaque pays aurait le droit de nommer quatre candidats, dont pas plus de deux citoyens du pays en question. Le Canada n'a nommé qu'un seul de ses habitants. Ces autres candidats sont le juge Manley C. Hudson, des Etats-Unis; le Dr Jules Basdevant, France; le Dr Jose Filadelfo de Barros Azevedo, du Brésil.

M. Read a déjà une longue expérience des affaires internationales et il a représenté le Canada à plusieurs conférences internationales, à titre de conseiller légal. Il a participé à la constitution du statut de Westminster, en 1931. Le professeur Basdevant est actuellement conseiller légal au ministère des Affaires étrangères de France. Le juge Hudson faisait partie de la Cour permanente de la Haye.

Le Dr Azevedo est doyen de la Faculté de droit et vice-recteur de l'université du Brésil.

Chaleur torride en Australie

Sydney, Australie, 20 (C.P.). — Tandis que les Canadiens cherchent à se préserver du froid, les Australiens font tout en leur pouvoir pour obtenir un peu de ce froid. Une vague de chaleur torride s'est abattue sur le continent et les habitants ignorent complètement l'utilité des vêtements à manches et à jambes longues.

Les enfants passent leurs journées à s'ébattre sous l'eau, avare de fontaines publiques. Une petite fille de Sydney a découvert un moyen assez efficace de créer son propre climat: elle livre de la glace en costume de bain.

La température normale de cette semaine est de... ? de 120 degrés (pas sous zéro) dans les Nouvelles-Galles du Sud et un peu partout ailleurs. A Sydney, lundi, elle était de 101 degrés, mais une puissante complicité l'a réduite à 70 de ces.

On attribue onze morts à cette grande chaleur. Le menu des Australiens se rapproche de la frugalité des Spartiates. Il se compose de salades vertes, de verres de lait froid et de jus d'ananas et d'autres aliments aussi fluides et nourrisants.

Nomination au ministère de la Santé

Ottawa, 20 (C.P.). — Le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Brooke Claxton, a annoncé hier la nomination de quatre chefs de divisions dans son ministère. Le Dr L. V. Jones, d'Edmonton, a été nommé chef de la division dentaire; le Dr B. D. B. Layton, Toronto, à la tête du département des maladies vénériennes; le Dr R. G. Ratz, Kitchener, à la direction du service civil de la santé; et le Dr C. G. Stogdill, Toronto, a été nommé chef de la division des maladies mentales.

Recette pour la ménagère

Les voyageurs qui, au temps de Noël, emprunteront l'un des grands trains du Canadien National ou s'attacheront au restaurant de la gare centrale à Montréal se partageront les trois tonnes et demie de plum-pudding qui ont été cuisinées à leur intention, dans la cuisine de la gare centrale, sous la surveillance de l'instructeur en chef, M. James Morgan.

Pour la ménagère qui pourrait être intéressée nous donnons ici la recette de ce plum-pudding: 1500 livres de gros raisins, 950 livres de raisins de Corinthe, 480 livres de dattes, 270 livres de sucre, 225 livres de suif, 90 douzaines d'oeufs, 10 livres de muscade râpée, 12 livres de macis et 20 livres d'épices moulues, 20 livres de cannelle et 20 livres de gingembre.

La cause contre le "Canada" ajournée

La cause de M. J.-H. Désy, ancien candidat du Bloc dans le comté de Mercier, lors des dernières élections provinciales, contre le journal le Canada, qui devait s'ouvrir mardi devant le juge Lorange, de la Cour supérieure, a été remise au rôle de février, à cause de la maladie de l'avocat de la défense. L'ordre a cependant été donné à la défense d'être prêt à prononcer, en février. Si l'avocat actuel ne peut le faire, la défenderesse devra s'en choisir un autre.

Cette action a été prise contre le Canada par M. J.-H. Désy, à la suite de la publication d'un article dans lequel on prétendait que M. Désy, non domicilié dans le comté de Mercier, s'était enregistré comme électeur de ce comté, sachant qu'il n'en avait pas le droit. M. Désy avait demandé au journal de se rétracter, mais ce dernier n'en a rien fait. L'action a été prise par la suite.

Ross Munro en zone russe

Londres, 20 (C.P. par câbles). — Ross Munro, correspondant européen de la Canadian Press, vient d'être choisi comme le premier journaliste canadien à entrer dans la zone d'occupation russe en Allemagne.

Dorénavant, chaque semaine, un reporter canadien aura la permission de visiter la zone russe d'occupation; cette décision a été prise récemment par les Russes. Munro a visité dans le passé et à plusieurs reprises les zones d'occupation américaine, britannique et canadienne. Il est devenu très familier avec les conditions qui subsistent dans ces régions de l'ouest de l'Europe.

Actuellement il se trouve à Aurich, en Allemagne; il y "couvre" le procès du major-général Kurt Meyer, accusé de crimes de guerre contre des soldats canadiens.

Remise d'insigne d'officier honoraire

M. Hugh M. Perry, ex vice-président du commandement de Québec de la Légion canadienne, a remis hier l'insigne d'officier honoraire à M. Mel. H. Stevens, président du comité des hôpitaux de Montréal, de la Légion, en reconnaissance des services qu'il a rendus aux anciens combattants, hommes et femmes, de la province de Québec.

IMMEUBLE

J.-A. CHAMPAGNE

Immeuble — Perception de loyers

794 Canning - Tél. WI. 4988

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

Cartes professionnelles

ARCHITECTE

YVES BELANGER

ARCHITECTE, D.B.A.

2044 MARLOWE - MONTREAL

TEL.: DE XTER 5930

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE

COURTIER EN ASSURANCE

Nous invitons les Communautés Religieuses à se servir de nos services particuliers

441 St-François-Xavier - Montréal

Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS

Antoine Vanier C.B. Guy Vanier C.B.

VANIER & VANIER

AVOCATS

97 ouest, rue Saint-Jacques

Tél. SÉraphin 281

BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE

DESSINS DE FABRIQUE

en tous pays

MARION & MARION

761 ouest, rue Ste-Catherine

MONTREAL

COMPTABLES

CARON & CARON

Comptables Agréés - Chartered Accountants

Edmond Caron B.A. L.S.C. C.A.

Henri Caron B.A. L.L.L. L.S.C. C.A.

Barthélemy Massé L.S.C. C.A.

59 rue St-Jacques

Montréal

429, rue Lavolette, TROIS-RIVIERES

P.A. GAGNON & CIE

P.A. GAGNON C.A. René GAGNON C.A.

Comptables Agréés - Chartered Accountants

EMMEUBLE DES TRAMWAYS

150 CUEST, RUE CRAIG

Tél. HARMON 5990

de Varennes & Vézina

Comptables Agréés

10 ouest, St-Jacques, Montréal

J. de Varennes C.A.

A. Vézina L.L.L. C.A.

Tél. MA. 8587

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Cartes d'affaires

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes

Machines à écrire, etc. Assortiment complet de matériel carbone et rubans

Notre français sur le vif

Pourquoi un pot pourri s'appelle-t-il un pot pourri? — "C'est une fillette qui l'a écrite." — Quelques traductions — "Prendre une chance" — "Cartes d'enclosure" — "Il appert" — "De toute façon." — "Responsable" — "Décéder"

Voici l'essentiel de la dernière causerie donnée à Radio-Canada par M. Jean-Marie Laurence. Ces causeries, comme l'on sait, passent tous les dimanches à une heure.

Laurence. — Les auditeurs sentent l'approche des Fêtes, l'engénierie. Ils nous posent cent questions disparates pour nous forcer à leur jouer un pot pourri.

Ingénierie. — A la bonne heure? Ca nous changera du temps pourri que nous avons en cet automne. Allons-y. En avant la musique!

En place, mesdames et messieurs; attention à vos oeils-de-perdrix, mesdemoiselles. Au fait, par quoi allons-nous commencer?

Par n'importe quoi, puisqu'il s'agit d'un pot pourri. Mais dites donc: pourquoi un pot pourri s'appelle-t-il un pot pourri?

Pot pourri est la traduction littérale de l'espagnole olla-podrida (prononcez olla-podrida), qui signifie proprement est un pot de marmite pourrie. L'olla-podrida est, comme vous savez, un mets espagnol qui consiste en un mélange de viandes de choix et de légumes cuits longtemps. L'appellation de marmite pourrie s'explique par la durée de la cuisson.

Ah! oui, je comprends. Le mélange cuit si lentement qu'il pourrit dans la marmite, c'est-à-dire qu'il y reste très longtemps; comme on dit d'un prisonnier à perpétuité qu'il pourrit en prison?

Voilà. Comme l'olla-podrida, le pot pourri se dit de différentes sortes de viandes assaisonnées et cuites ensemble avec diverses sortes de légumes. Les deux mots désignent aussi, par extension, un mélange de choses diverses. On peut appeler olla-podrida ou pot pourri un ouvrage composé de morceaux divers. Mais le mot pot pourri s'emploie le plus souvent en musique pour désigner un morceau composé de divers morceaux rattachés ou non par des transitions.

Un cod-à-l'âne musical, quoi. — Si vous voulez.

Tiens! voici une lettre qui vous plaira. C'est une fillette qui l'a écrite.

Ah! bien ça, c'est gentil. Mais comment savez-vous que c'est une fillette?

Par l'écriture. — Ah! vous êtes graphologue? Précieuse ingénierie! Vous avez tous les dons.

A part ceux qui me manquent, hélas! Mais voici la lettre de notre benjamin. "Je veux apprendre mon français comme il faut et je ne sais pas comment traduire backfire. Pourriez-vous me le dire, s'il vous plaît?"

Vous voyez comme c'est beau, la simplicité. Chère enfant (pouvait nous ne faisons pas erreur et que notre benjamin ne soit pas mon aîné).

N'ayez crainte, je suis sûre de mon diagnostic.

Donc, chère enfant, backfire se rend en français par retour de flammes. Mais comme le contexte ou les circonstances indiquent généralement de quoi il s'agit quand on parle de back-fire, on se contente le plus souvent de dire retour tout court. Suivant, ingénierie.

"Je suis amateur de base-ball, et je connais assez bien le vocabulaire français de ce jeu passionnant; mais il me manque la traduction de coach, pour désigner celui qui guide le coureur au but. Auriez-vous l'obligeance de me l'apprendre? Je sais que la question est hors de saison, mais la réponse pourra me servir l'année prochaine."

Cher auditeur, pour vous récompenser de votre prévoyance, je vous dirai que l'expression aide de camp semble admettre en France comme équivalent de coach. Le mot me semble très juste. Je vous le donne; conservez-le jusqu'à la saison nouvelle.

Un autre auditeur nous écrit: "J'ai lu dans une annonce: Meubles avec style. Ne vaudrait-il pas mieux dire: Meubles d'un beau style?"

Evidemment, Meubles avec style est barbare. Si on le laisse faire, l'auteur de cette phrase viendra à dire: Meubles d'un beau style après.

Comme ce monsieur qui apporte un bouton chez le tailleur, à qui il demande ingénument: Voulez-vous me poser un paletot après ce bouton-là?"

C'est ce que trop de gens appellent prendre une chance.

Et qu'il faut traduire par tenter sa chance.

Oui. Comme on devrait traduire ne prends pas de chance par ne l'expose pas, ne l'aventure pas, ne cours pas de risque, ne risque pas, etc.

Puis-je quand même risquer une question?

Sans doute. Qui ne risque rien n'a rien.

Que pensez-vous de cette petite annonce que nous adresse une auditrice: Cartes d'enclosure assorties?

Ah! ça, c'est insupportable. Voilà bien du français de métèques.

Notre auditrice nous assure

La réponse de M. Charpentier

Je n'ai signé qu'à titre de citoyen de Montréal, répond-il aux fonctionnaires municipaux

M. Alfred Charpentier, président du C.T.C.C., affirme que c'est à titre de citoyen de Montréal, et à nul autre titre, qu'il a signé la requête de la Ligue de vigilance sociale demandant une enquête sur l'administration de la police de Montréal.

Nous avons publié hier le texte d'une lettre adressée par M. Georges-F. Séguin, secrétaire de la Fraternité des employés municipaux, au secrétaire général du C.T.C.C., M. Gérard Picard. M. Séguin blâme fortement M. Charpentier d'avoir signé comme président du C.T.C.C.

M. Charpentier nous communique le texte de la réponse qu'il vient d'envoyer à M. Séguin. Voici le texte de sa lettre:

Montréal, 19 déc. 1945
M. Geo.-F. Séguin, secrétaire,
Syndicat national des
Fonctionnaires municipaux,
1231 est, rue DeMontigny,
Montréal, 24, P.Q.

Cher confrère,

J'accuse réception et vous remercie de votre lettre du 18 courant et de la copie de la lettre envoyée au secrétaire de la C.T.C.C. concernant la signature du président général de la C.T.C.C. à une demande d'enquête sur la police de Montréal.

Je dois vous informer que j'ai signé la dite requête en temps et lieu, comme citoyen de la ville de Montréal et bien que mon titre apparaisse après ma signature, il n'a pas et ne peut avoir le sens d'adhésion à votre syndicat. Apposé à sa signature le titre d'un homme n'a qu'un sens restrictif et il ne peut être interprété de façon plus large à moins que des circonstances de temps, de lieu ou de personne ne l'autorisent de façon explicite. Ce qui n'est pas le cas ici. Et d'ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que je suis parfaitement au courant du fait qu'un membre supérieur de la C.T.C.C. ne peut nullement engager la responsabilité de cette dernière dans une affaire purement civique et locale sans consulter préalablement l'Exécutif.

Je regrette toutefois paraître avoir engagé les syndicats affiliés, dont le vôtre; mais j'ai tout lieu de croire d'autre part que les autorités civiles auront assez de perspicacité pour ne voir dans mon acte que celui d'un simple citoyen de la ville n'engageant que sa propre responsabilité.

Agrez, cher confrère, l'expression de mes sentiments distingués.

Fraternellement vôtre,
Alfred CHARPENTIER,
Président C.T.C.C.

\$726.30 de dommages

Un jugement de la Cour supérieure de Montréal accorde \$726.30 de dommages à M. Max-A. Charbonneau, inspecteur de plomberie pour la ville de Montréal, à la suite d'un accident survenu le 14 juillet 1942.

M. Charbonneau était à examiner des travaux de plomberie chez Mme Léovina Tremblay, veuve, faisant affaires sous le nom de "E. Tremblay, Enregistré", quand l'échafaud sur lequel il avait pris place se fendit. M. Charbonneau fit une chute de dix pieds, se fracturant une hanche. Il intenta une poursuite judiciaire contre la propriétaire, de l'immeuble, madame Tremblay, et le juge Elie Salvay vint de lui donner gain de cause. C'est le contentieux municipal qui a plaidé pour M. Charbonneau.

Prix maximum des poulets "barbecue"

Ottawa, 20 (C.P.). — La Commission des prix a fixé le plafond des prix pour les poulets rôtis à la broche à \$1.10 la livre. Ce règlement qui est entré en vigueur le 17 décembre s'applique aux poulets vendus en partie ou en entier et servis sans salade ou farce.

commune et correcte l'emploi couramment au sens de "Fonctionnement organisé: le service des postes, le service des hôpitaux, etc." ou "ensemble du personnel mis en oeuvre dans un fonctionnement de ce genre", dit le petit Larousse. Le sens que vous donnez au mot service n'est perceptible qu'aux initiés et ne change rien à l'emploi matériel du mot, si je puis dire. Il n'offre donc aucun inconvénient.

Ah! mais voilà une dissertation bien longue. A mon tour de questionner. Que signifie *décéder*, ingénierie?

Miséricorde! Vous choisissez des questions tristes.

Il en faut de toute sorte.

Soit. *Décéder*, c'est mourir de mort naturelle.

Fort bien. Pourtant un auditeur a lu dans un journal: M. X. est *décédé* par accident.

Mon Dieu! encore un accident qui nous menace tous!

Missionnaires libérés en Extrême-Orient

Un groupe est déjà arrivé aux Etats-Unis

Ottawa, 20 (C.P.). — Un porte-parole du ministère des affaires extérieures a annoncé officiellement hier soir, que 28 Canadiens — dont quelques-uns avec des enfants — viennent d'être libérés en Extrême-Orient. Plusieurs des Canadiens libérés sont des missionnaires dont quelques-uns sont déjà arrivés au Canada ou aux Etats-Unis. Suivent les noms des Québécois libérés:

Vivant à Hong-Kong
Sr St-Julienne (Isabelle Bernard), des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges, fille de Mme J.-U. Bernard, de Stanbridge Station.

Sr St-Jean l'Evangéliste (Thérèse Champagne, des Soeurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges, sœur de M. Bernard Champagne, 14 rue Gérard, Drummondville.

Sr St-Tharcisius (Adrienne Goselin), des Soeurs de Notre-Dame des Anges, fille de M. Willie Goselin, 65 rue St-Antoine, Granby.

Sr St-Simon (Germaine Laliberté), des Soeurs de Notre-Dame des Anges, fille de M. Napoléon Laliberté, d'Ascot Corner.

Arrivés aux Etats-Unis
Le R. P. Jean-Paul Dallaire, jésuite, fils de Mme Alphonse Dallaire, de Ste-Marie de Beauce;

Sr St-Antoinette (Pauline Germain), ursuline, dont un parent, M. Victor Germain, demeure à 16 rue Laval, Québec;

Sr Marie-Anne-Aimée de Jésus (Marie-Anne Groleau), ursuline, dont un parent, M. Isidore Groleau, demeure à Les Grondines, comté de Portneuf;

Le R. P. Louis-Marie Lebel, dominicain, fils de Mme Louis Lebel, 3018 rue Masson, Montréal;

Mère M. Adélaïde, de S. J. (Marie-Emma Lemay), franciscaine;

Mère M. Bibiane (Marguerite Renaud), franciscaine;

Jessie Wong, sœur de Mlle Katherine Wong, 3599 avenue Marlowe, Montréal;

Arrivés au Royaume-Uni
Mlle Margaret Burns, de l'armée du Salut, fille de Mme Edward Burns, 2372 avenue Orléans, Montréal.

M. et Mme Paul Ortiz, et leur fille, parents de Mme Henry Ortiz, de 1390 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

Décès à Saint-Hyacinthe de M. J.-B. Durocher
Saint-Hyacinthe, 20 (D.N.C.). — On annonce la mort de M. J.-B. Durocher, échevin et homme d'affaires bien connu de Saint-Hyacinthe, décédé subitement à Montréal mardi dernier. Agé de 57 ans et 7 mois, il était propriétaire directeur-gérant de la compagnie d'assurances Duckett & Duckett Engrs., de cette ville. Il était également secrétaire de l'Union Canadienne et secrétaire des agences d'assurances Associées Incorporées. Il laisse dans le deuil, outre sa femme, née Bertrand (Emma), deux fils, Georges et Fernand, de Saint-Hyacinthe, et une fille, Mme Albert Fortin (Yvette), de Saint-Hyacinthe.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 21 décembre, à 10 heures, à la cathédrale de Saint-Hyacinthe.

A la famille éprouvée, le Devoir présente ses condoléances.

Mandamus contre la ville
Le juge Charles-Auguste Bertrand, de la Cour supérieure, a accordé hier un bref de mandamus au Café Drummond, contre la ville de Montréal. Les autorités municipales devaient donc venir dire à la Cour pourquoi elles refusent de renouveler le permis de restaurant de la partie requérante.

Le Café Drummond, qui affirme s'être conformé à toutes les prescriptions de la loi, prétend que le Comité exécutif a illégalement refusé de renouveler ce permis.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"
Téléphone: BEloir 3361

1 cent le mot, 25c minimum comptant.

Annonce facturée 1/10 le mot, 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNUAIRES, GRANDS MESSAGES, REMERCIEMENTS, POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 30c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, \$1.00 par insertion.

A LOUER
Lois de quatre et cinq chambres chauffées. Maintenant en construction à St-Laurent. A louer vers le premier mai prochain. BYwater 2309-1705-1746-2126.

ACHAT DE CREANCES
Apportez nous vos créances illiquides et souffrantes. Payons plus haut prix qu'ailleurs. 97 ouest, rue St-Jacques, 1er étage 9107.

OCCASION D'AFFAIRES
Attention! Toute personne désirent organiser un commerce de quelque genre que ce soit et n'ayant point le capital voulu est priée de communiquer avec les détaillants Unanimes Commerciaux, 4050 Saint-André, de 9 à 5 h. p.m. tous les jours excepté le dimanche. I.N.O.

Homme demandé
Tireur de bouts (Full-Overs) avec expérience. S'adresser à St-Jacques 2060 de Normandie ou Service National de Placement, Filère 2374.

LIVRES à VENDRE
3,000 livres à vendre en bloc ou au détail. Romans, littérature, histoire, beaux-arts, voyages, Canadiens, etc. Tout doit être vendu promptement. Pour cause de déménagement. 10 h. a.m. à 9 h. p.m. 780 est, boulevard St-Joseph, appt. 3.

Nouvelles des Trois-Rivières

Le directeur de la police municipale a gain de cause

Les Trois-Rivières, 20 (D.N.C.). — Le juge J.-Emile Ferron, de la Cour supérieure, vient de rendre jugement dans trois causes. Il a accueilli la preuve des demandeurs dans deux cas et renvoyé avec dépens une troisième action.

Le directeur de la police municipale, Alide Bellemare, défendeur dans une cause d'action en dommages au montant de \$199, intentée par Philippe Desharnais, de Saint-Albert d'Arthabaska, a obtenu gain de cause contre le demandeur.

M. Arnold Grenier, de Shawinigan, propriétaire de taxis, qui réclamait une somme de \$134 de M. Léo Tardif, également propriétaire de taxis du même lieu, a obtenu gain de cause. La Cour a condamné Tardif à payer \$154 de dommages résultant d'un accident d'auto.

Par un troisième jugement, le juge Ferron accorde une demande de séparation de corps présentée par Mariette Boisvert, contre son mari, Armand Lafleur, du Cap de la Madeleine. Ce dernier a été condamné à payer une pension alimentaire mensuelle de \$20 à sa femme.

Dans la poursuite en dommages de Desharnais contre le chef Alide Bellemare, le demandeur prétendait avoir été arrêté à tort et sans aucune raison. La défense riposta qu'on l'avait appréhendé alors qu'il était en état d'ivresse et incapable de conduire son véhicule motorisé. De plus, après avoir supplié le chef Bellemare de ne pas le traîner devant le recoraer, Desharnais avait reconnu par écrit avoir été arrêté pour cause et n'avoir aucun recours en dommage à exercer contre qui que ce soit au sujet de cette affaire.

Procès ajourné
Le procès d'Aimé Trépanier, du Cap-de-la-Madeleine, et de sa femme, accusés d'avoir causé des lésions corporelles graves à Denise, 9 ans, et à Louis, 8 ans, enfants d'Aimé Trépanier, a été ajourné hier, au lundi, 21 janvier, par le juge Edouard Langlois, de la Cour des sessions de la paix.

Les deux époux Trépanier furent arrêtés en février dernier et, en mars, après leur enquête préliminaire, ils furent condamnés à subir leur procès aux assises criminelles. Mais au terme d'octobre



"Ca, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

dernier, ils optèrent pour un procès expéditif.

Réengagement ratifié
Le conseil a ratifié par un vote de 6 à 2 le réengagement de Me Léon Lamothe, C.R., chef du contentieux municipal pour un terme de cinq ans avec un traitement annuel de \$5,000.

Les échevins Albert Durand et Arthur Guimont furent dissidents, tous deux s'opposant au terme de cinq ans.

Traversier qui serait condamné
L'un des traversiers municipaux, le *Cité des Trois-Rivières*, pourrait fort bien être condamné avant quatre ans, d'après l'inspecteur du gouvernement fédéral, qui en a fait part à M. Philippe Bellefeuille, surintendant de la Traverserie. L'inspecteur du gouvernement a défendu d'utiliser ce navire dans la glace. Le *Cité des Trois-Rivières* revient de Sorel, où il a été en cale-sèche pour réparations et inspection.

Le service d'hiver sera assuré par le *La Vérendrye*.

Feu Mme J.-A. Tessier
Mme veuve J.-A. Tessier, née (Guillet) Elmire, et femme de feu M. J.-A. Tessier, est décédée à l'âge de 83 ans. Elle laisse un fils, Gustave; ses filles, Mme veuve Henri Brunau, née Yvette, Mlle Blanche Tessier, et une sœur, Mlle Athélie Guillet.

Mort tragique
M. René Comeau, 38 ans, fils de M. et Mme Americus Comeau, de la rue Brébeuf, a trouvé une mort tragique dans un accident de chasse, à

Waymont, Nouvelle-Ecosse, où il travaillait pour le compte de la Canadian Bridge Co.

Le défunt est le frère de M. Léo Comeau, linotypiste au *Nouveliste*, et de Mlle Marguerite Comeau, aussi à l'emploi du même journal.

Une halle partie accidentellement d'un fusil de chasse transperça la tête de la victime, au-dessus de l'oreille. René Comeau était avec deux compagnons quand se produisit la tragédie. Les trois chasseurs durent à un certain moment enjamber une clôture. René Comeau passa le premier. Le coup de fusil partit quand l'un de ses compagnons voulut l'imiter.

A l'enquête du coroner, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

Collection Humanitas Poésie Latine
par Alfred ERNOUT,

membre de l'Institut, professeur au Collège de France
— Lucrèce — Catulle — Virgile — Horace — Ovide — Tibulle — Propertius — Lucain — Juvénal

Ouvrage de 265 pages.
Au comptoir \$1.50,
par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Joyeux Noël, Bonne Année



Le nom Joubert s'associe étroitement aux réjouissances des Fêtes. En effet, la tradition veut qu'à Noël, au Jour de l'An et aux Rois, la crème glacée Joubert — dessert succulent, aliment hautement nutritif — rehausse les mets savoureux qui font nos délices. Il est vrai que malgré la fin de la guerre, vu les conditions anormales, nous ne pouvons encore cette année présenter les Fantaisies glacées Joubert. Mais, toutefois, nos dépositaires vous offrent, en quantité limitée, nos délicieuses briques de crème glacée.

Nous désirons rappeler au public que nous ne faisons pas de livraisons spéciales et que notre département de la crème glacée sera fermé à Noël et au Jour de l'An.



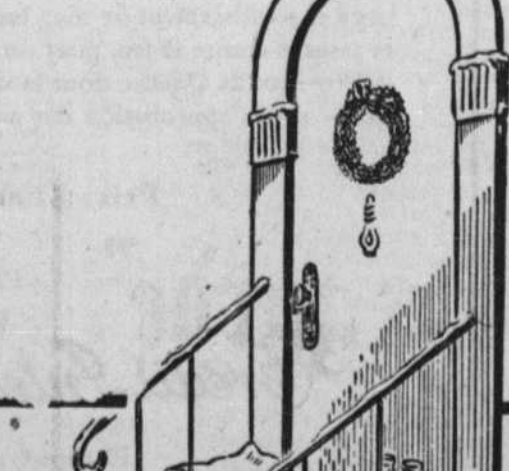
QUALITÉ... QUALITY

DEPARTEMENT DE LA CRÈME GLACÉE

Tous nos souhaits du
Nouvel An sont contenus
dans ces mots:

BONNE SANTÉ

Ce bien, le plus précieux de tous,
vous pouvez l'accroître grâce au lait:
Saint-Alexandre d'une RICHESSE et
d'une PURETÉ ABSOLUES.



Laiterie ST-ALEXANDRE
LIMITÉE
LAIT - BREUVAGE AU CHOCOLAT - CRÈME

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 58,219 actions et de 61,189 actions minières, en comparaison de 41,636 actions et de 52,331 actions minières mardi dernier.

Haut Bas Dern.	Haut Bas Dern.	Haut Bas Dern.	Haut Bas Dern.
Acadia-Atlantic pfd.	104 103 104	Int. Power pfd.	104 104 104
Acadia-Atlantic pfd.	104 103 104	Labatt's	25 24 24
Acadia-Atlantic pfd.	104 103 104	Lake of the Woods	30 30 30
Aluminum Co. pfd.	104 103 104	Laurier	19 19 19
Asbestos	31 31 31	Massey-Harris	14 14 14
Bathurst	19 19 19	McColl-Font	81 81 81
Bel Telephone	18 18 18	Mont. Cottons	22 22 22
Brascan	26 26 26	Nat. Breweries	23 23 23
B.C. Power A.	30 30 30	Nat. Steel Car	23 23 23
B.C. Power B.	30 30 30	Nat. Steel Car	23 23 23
Bids. Products	23 23 23	Nat. Steel Car	23 23 23
C. Cement	14 14 14	Nat. Steel Car	23 23 23
C. Cement 6 1/2 pfd.	13 13 13	Nat. Steel Car	23 23 23
Can. Forging A.	25 25 25	Nat. Steel Car	23 23 23
Can. Forging B.	11 11 11	Nat. Steel Car	23 23 23
C. Steamship pfd.	47 47 47	Nat. Steel Car	23 23 23
Can. Breweries	17 17 17	Nat. Steel Car	23 23 23
Can. Car	17 17 17	Nat. Steel Car	23 23 23
Can. Car pfd. (nouveau)	34 34 34	Nat. Steel Car	23 23 23
C. Ind. Alcohol	17 17 17	Nat. Steel Car	23 23 23
C. Ind. Alcohol B.	17 17 17	Nat. Steel Car	23 23 23
Can. Pac. Ry.	20 20 20	Nat. Steel Car	23 23 23
Cochitowit Plov.	17 17 17	Nat. Steel Car	23 23 23
Com. Smelting	79 79 79	Nat. Steel Car	23 23 23
Dom. Bridge	40 40 40	Nat. Steel Car	23 23 23
Dominion Dairies	104 104 104	Nat. Steel Car	23 23 23
Dom. Steel & Coal B.	22 22 22	Nat. Steel Car	23 23 23
Dom. Tar	89 89 89	Nat. Steel Car	23 23 23
Dom. Textile	14 14 14	Nat. Steel Car	23 23 23
Dryden	14 14 14	Nat. Steel Car	23 23 23
Enamel & Heatins	29 29 29	Nat. Steel Car	23 23 23
Foundation Co.	29 29 29	Nat. Steel Car	23 23 23
Gen. Steel Wares	13 13 13	Nat. Steel Car	23 23 23
Gypsum	13 13 13	Nat. Steel Car	23 23 23
Howard Smith	28 28 28	Nat. Steel Car	23 23 23
Imp. Tobacco pfd.	13 13 13	Nat. Steel Car	23 23 23
Ind. Acceptance	32 32 32	Nat. Steel Car	23 23 23
Int. Nickel	40 40 40	Nat. Steel Car	23 23 23
Int. Paper	48 48 48	Nat. Steel Car	23 23 23
Int. Pete	22 22 22	Nat. Steel Car	23 23 23

Choses et autres

Wall Street paraissait plus soutenue aujourd'hui et les cours faisaient preuve d'une certaine fermeté. Les valeurs dirigeantes étaient en demande et se traitaient quelque peu à la hausse; en deuxième heure, certains groupes affaiblissaient un peu de faiblesse mais les gains étaient en majorité sur la liste. Les liquidations pour fins d'éclatement des impôts se poursuivaient ce matin, d'autant plus que de nombreux acheteurs préféraient ne pas se trouver dans le marché durant le long congé de cette fin de semaine à l'occasion des fêtes de Noël. Les différends ouvriers exercent toujours une influence défavorable sur le marché et le règlement de la grève de Windsor sera certainement bien vu par le monde financier, mais les perspectives de grèves dans l'industrie de l'acier, le 14 janvier, par contre, font surgir de nouvelles craintes, car on s'attend à une lutte longue et dure entre grévistes et les employeurs, à moins que le gouvernement n'intervienne pour régler le conflit. Si la production de l'acier cesse, cela obligerait de nombreux industriels à fermer leurs portes et comme les bénéfices de ces entreprises s'en ressentiraient défavorablement l'an prochain, il ne peut que Wall Street connaisse une baisse assez prononcée en janvier. Les observateurs du marché font remarquer que les industriels subissent probablement une réaction assez forte au cours de janvier, et ils font remarquer, pour prouver cet avis, que ce groupe n'a pas subi de réaction d'au moins dix pour cent depuis près de deux ans.

Le dollar canadien était à la hausse de 1-16 à un escompte de 9 3/16 pour cent comparativement au dollar américain.

Le calme régnait en deuxième heure sur le marché à Toronto et le virement de la première heure n'a compté que 337,000 actions. Les produits alimentaires et les papeteries montraient un peu de vigueur, tandis que dans les autres groupes les variations étaient peu prononcées. À la place locale les tendances étaient fermes et les papeteries marquaient des gains tandis que les mines d'or affaiblissaient un ton ferme.

La valeur des inscriptions à la Bourse de Toronto s'élevait à 17,123,970 à la fin de novembre de cette année, soit une augmentation de \$366 millions sur le mois d'octobre, soit le total le plus élevé dans l'histoire de ce marché. Voici les hausses accusées par différents groupes durant cette période: industrielles, \$139 millions; \$44 millions; les pétroles, \$40 millions; \$925,717,000; les services publics, \$22 millions et les papeteries, \$21 millions. Les mines accusent une augmentation de \$226 millions à \$2,525,661,994.

La production commerciale de tout le tabac en feuilles au Canada en 1945 est estimée à 97,314,850 livres sur une étendue de 93,697 acres, soit un rendement moyen de 1039 livres par acre. En 1944, il s'en est produit 105,415,000 livres sur 88,495 acres. La production de 1945 est de 7,7 pour cent inférieure à celle de 1944. La quantité totale de tabac jaune produite en 1945 est évaluée à 79,046,250 livres; celle de tabac burley, à 15,522,100 livres et celle de tabac à pipe, à 2,746,500 livres.

Cockshutt Plov Co. Ltd. vient d'aviser les autorités de la Bourse de Montréal que des options ont été consenties à M. W. J. Phillips, le gérant général de la compagnie, ainsi qu'à M. S. Lee, gérant général adjoint de la même entreprise. En vertu de ces options, tous deux peuvent acheter chaque année 2,000 actions ordinaires non émises de la compagnie, à un prix de \$100 par action, au prix de \$9 l'action, et, cela, au cours des années 1945, 1946 et 1947. Cette option, en l'exécution de la compagnie, est sujette aux termes et conditions suivantes:

a) elle est personnelle à chacun des deux membres de l'exécutif et n'est pas transférable; b) elle cesse, immédiatement, pour celui qui ne serait plus à l'emploi de la compagnie; c) elle expire, quant aux premiers 2,000 actions, le 31 décembre 1945, pour les 2,000 autres actions, le 31 décembre 1946 et pour les autres 2,000 actions, le 31 décembre 1947; d) il est permis d'exercer son option pour moins de 2,000 actions au cours des trois années mentionnées ci-dessus, mais jamais pour plus de 2,000 actions en une seule année.

À la suite d'un remboursement de \$900 annoncé aujourd'hui, la dette réorganisée de la commission scolaire d'Authier, comté d'Abitibi, sera réduite à la somme de \$3,000 seulement. Le paiement de \$900 comprend un rachat anticipé de \$500 et le rachat régulier de \$400 prévu par la résolution. La Commission municipale a présidé récemment au tirage au sort en question des obligations 4 1/2 1955 de la commission scolaire d'Authier. Les finances de cette corporation avaient été réorganisées en mai 1940.

Voici les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Les obligations désignées par le sort pour être rachetées au pair le 1er février 1946: 9 x \$100 Nos C-4, 10, 14, 17, 20, 59, 59 et 63.

Recettes du "C. N. R."

en baisse

Montréal, 20 — Le bilan de novembre du Canadian National accuse \$34,306,000 de recettes brutes contre \$36,979,000 durant le mois correspondant de 1944 et \$28,972,000 de frais d'exploitation contre \$31,404,000 l'an dernier, laissant une recette nette de \$5,334,000, chiffre que l'on compare à \$5,575,000 en novembre 1945.

Les recettes brutes durant la période de onze mois terminée le 30 novembre s'élevaient à \$398,257,000, les frais d'exploitation à \$325,424,000, ce qui laisse une recette nette de \$72,833,000, soit une augmentation de \$875,000 sur les chiffres de 1944 correspondants.

Voici le résumé des deux bilans:

	1945	1944	Augm. ou dim.
Recettes brutes	\$34,306,000	\$36,979,000	\$2,673,000 x
Frais d'exploitation	28,972,000	31,404,000	2,432,000 x
Recettes nettes	\$ 5,334,000	\$ 5,575,000	\$ 241,000 x

Période de onze mois:—

	1945	1944	Augm. ou dim.
Recettes brutes	\$398,257,000	\$402,623,000	\$4,366,000 x
Frais d'exploitation	325,424,000	330,665,000	\$5,241,000 x
Recettes nettes	\$72,833,000	\$71,958,000	\$ 875,000

x—Diminution.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales denrées agricoles: lait, bestiaux engraisés, oeufs, céréales, pommes de terre, et betteraves uscières. Il désire assurer que les fermes seront exploitées et outillées convenablement, et il se propose de traiter comme ils le méritent les cultivateurs et les propriétaires fonciers qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

pour les principales den

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien et le Chicago ont annulé

Chicago, 20. — Le Canadien n'a pu vaincre les Éperriers de Chicago hier soir mais les meneurs de la Ligue Nationale de Hockey ont tout de même réussi à tenir tête à leurs rivaux et à la conclusion des soixante minutes réglementaires, les deux équipes durent quitter la glace avec un résultat nul de 4 à 4. Grâce au ralliement des Habitants dans la dernière période, les hommes de Dick Irvin ont conservé leur avance en tête du circuit Dutton et de nouveau le Tricolore possède un avantage de deux points sur le Chicago, qui occupe la deuxième position de ce circuit majeur.

Les Canadiens prirent une avance de 2 à 1 grâce aux deux buts de Richard durant la 1ère période, mais une punition coûteuse à Glen Harmon permit aux Éperriers d'égaliser le compte et de prendre ensuite le dessus, dans la 2e période. Deux buts rapides des Canadiens leur redonnèrent l'avance au début de la période finale mais une autre punition coûteuse, cette fois à Chamberlain, permit aux Éperriers de compter un 4 à but pour s'en tirer avec un verdict nul.

A part Richard, Murph Chamberlain et Toe Blake furent les compteurs des Canadiens et Elmer décrocha trois assistances. Le joueur recrue George Gee, Don Grosso, Max Bentley et Clint Smith furent les compteurs des locaux. Bill Mosienko eut deux assistances et Grosso, une.

Les Éperriers prirent les devants en un peu plus de six minutes et deux minutes lorsque Johnny Gee compta sur une passe de Don Grosso. Après quinze minutes de jeu, Maurice Richard déjoua Mike Karakas à deux reprises consécutives en deux minutes, chaque fois sur des passes d'Elmer Lach.

Les Éperriers revinrent à la charge à la deuxième période avec deux points lorsque Don Grosso et Max Bentley déjouèrent tour à tour Bill Durnan, le premier sur une passe de Mosienko et l'autre sans aide pour redonner l'avance à leur club.

Au dernier engagement les Canadiens se remirent résolument à la tâche. Murph Chamberlain compta sur une passe de Billy Reay en moins d'une minute et demie pendant que quatre minutes plus tard, Toe Blake portait le compte à 4 à 3 en faveur du Canadien sur une passe de Lach. Après onze minutes, et demie, Clint Smith égalisa toutefois le résultat sur une passe d'Alex Kaleta et les deux clubs bataillèrent pendant près de neuf minutes sans pouvoir apporter d'autre changement au pointage.

CANADIEN. — Buts: Durnan; défenses: Bouchard et Lamoureux; centre: Lach; avants: Richard et Blake. Subs.: Hiller, Harmon, O'Connor, Benoit, Chamberlain, Fillion, Reay, Reardon, Peters.

CHICAGO. — Buts: Karakas; défenses: Mariucci et Cooper; centre: Grosso; avants: Gee et Hamill. Subs.: Smith, Hamilton, M. Bentley, Allen, D. Bentley, Mosienko, Kaleta, Wares, Horeck.

Arbitres: Georges Gravel, Juges des lignes: Steve Meuris et Joe Springer.

Première période
1-Chicago, Gee 6.36
2-Canadien, Richard 15.27
3-Canadien, Richard 17.47
Punitions: Richard, Cooper, Hamill (10 min., mauvaise conduite), Mariucci.

Deuxième période
4-Chicago, Grosso 5.45
5-Chicago, M. Bentley 6.29
Punition: Harmon.

Troisième période
6-Canadien, Chamberlain 1.24
7-Canadien, Blake 5.21
8-Chicago, Smith 11.35
Punitions: Grosso, Reardon, Bouchard, Chamberlain.

Une défaite pour le St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 20. — Le club Saint-Hyacinthe a dû baisser pavillon hier soir devant les Stars de Victoriaville car ces derniers l'ont emporté par le résultat de 5 à 1 dans une joute des séries régulières de la Ligue Provinciale, disputée en présence d'environ 1,800 personnes.

Le Victoriaville a donc augmenté son avance pour la deuxième position du circuit Comte et les honneurs de la victoire reviennent en grande partie à Paul Hébert, qui a compté deux buts et obtenu une assistance.

Dépense à pu éviter le blanchissage aux locaux en enregistrant l'unique point des Saints à la deuxième période avec le concours de Lajoie et Bisson.

Alignement des équipes:
VICTORIAVILLE: Nadeau; Mercier et Denault; R. Hébert; Robert et Kalepecer; Préfontaine, Marcolle, Abran, Mallette, Bouchard, Delongchamp, P. Hébert, Bourdon, Planché.

ST-HYACINTHE: Thiffault; Laroche et Despelette; Bastien; Demers et Bisson; Ménard, Cadorette, Savary, Lapien, Archambault et Vallières, Lalonde, Lajoie, Lauzon.

Arbitres: Barrette et Prince.

Première période
Aucun point.
Punition: Ménard.

Deuxième période
1. Victoriaville, Bourdon 1.40
2. Victoriaville, P. Hébert 3.41
3. St-Hyacinthe, Despelette 9.42
Punition: Despelette.

Troisième période
4. Victoriaville, P. Hébert 16.04
5. Victoriaville, Bouchard 17.08
6. Victoriaville, Delongchamp 18.20
Punitions: Abran, Mallette et Laroche.

Les Rangers sont vaincus par le Boston

Boston, 20. — Après avoir annulé dans leurs trois dernières joutes, les Bruins de Boston ont repris leur marche triomphale dans la Ligue Nationale en l'emportant sur les Rangers de New-York par le compte de 3 à 7, devant une foule de 9,424 spectateurs au Boston Gardens, hier soir.

Le pointage de cette partie est le plus élevé dans une joute de la N. H. L. depuis le début de la saison. Brimsek qui était dans la forteresse des Bruins, en était à sa première apparition au Garden depuis qu'il fut licencié des forces armées américaines. Les joueurs de l'instructeur Art Ross se sont assurés la victoire 41 secondes avant la fin de la joute, quand le vétéran Cain déjoua Rayner avec l'aide de ses coéquipiers Reardon et Cowley.

Cowley et Bauer furent sans contredit les étoiles des Bruins avec chacun deux buts, tandis que Durnan, Egan et Reardon ont compté les autres. Le gros Goldup fut le meilleur du club new-yorkais en prenant le brillant Brimsek en défaut à trois reprises, tandis que Watson, Laprade, Pike et Demarco enregistrèrent les autres points des Rangers.

BOSTON. — Buts: Brimsek; défenses: Egan, Crawford; centre: Schmidt; avants: Bauer, Dumart, Subbs: Cowley, Cain, Reardon, Clapper, Henderson, Church, Gallinger, Guidolin et Shill.

NEW-YORK. — Buts: Rayner; défenses: Moe, N. Colville; centre: Laprade; avants: M. Colville, Shill; subs: Watson, Warwick, Patrick, Heller, Goldup, DeMarco, Lewick, Juzda et Pike.

Arbitres: Chadwick, Cleary et Smith.

Première période
1 Boston: Dumart-Schmidt-Egan 3.18
2 N.-York: Watson-Patrick 4.14
3 Boston: Cowley-Church 4.32
4 Boston: Cowley-Cain 18.40
Aucune punition.

Deuxième période
5 Boston: Bauer-Schmidt 2.44
6 N.-York: Goldup-Warwick 7.54
7 Boston: Egan-Henderson 11.33
8 N.-York: Goldup-Pike 13.49
9 N.-York: Laprade-Goldup 16.18
10 Boston: Bauer-Dumart 17.58
Aucune punition.

Troisième période
11 N.-York: DeMarco 4.25
12 N.-York: Pike 7.17
13 Boston: Reardon-Cowley-Henderson 10.27
14 N.-York: Goldup-Warwick 11.57
15 Boston: Cain-Cowley-Reardon 19.19
Aucune punition.

Le hockey professionnel et amateur

HIÉR

Ligue Nationale
Canadien 4, Chicago 4
Boston 8, Rangers 7
Ligue Américaine
Buffalo 3, Hershey 2
Pittsburgh 9, Indianapolis 0
Ligue Senior
Royal 4, Hull 2
Ligue Provinciale
Lachine 3, Drummondville 1
Victoriaville 5, St-Hyacinthe 1

CE SOIR

Ligue Américaine
Buffalo à New-Haven
Ligue Senior
Québec à Royal
Shawinigan à Valleyfield
Ligue Provinciale
St-Hyacinthe à Sherbrooke
Ligue Junior
Concordia à Royal

POSITION DES CLUBS

Ligue Nationale
J. G. P. N. P. C. P.
Canadien . 19 11 6 2 64 51 24
Chicago . 18 10 6 2 85 69 22
Boston . 17 8 4 5 65 59 21
Detroit . 16 8 2 4 39 38 18
Toronto . 20 6 12 2 53 72 14
Rangers . 18 4 13 1 46 71 9

Ligue Américaine (Division Est)
J. G. P. N. P. C. P.
Hershey . 25 14 8 3 78 63 31
Buffalo . 27 13 10 4 120 106 30
Providence . 25 10 13 2 93 99 22
N-Haven . 28 4 19 3 92 133 13

(Division Ouest)
J. G. P. N. P. C. P.
Ind'polis . 28 15 9 4 134 110 34
Pittsburgh . 26 15 7 4 116 82 34
Cleveland . 23 9 9 5 82 90 23
St-Louis . 24 8 13 3 70 104 19

Ligue Senior
J. G. P. N. P. C. P.
Royal . 18 15 2 1 91 52 31
Québec . 15 9 5 1 62 42 19
Shawinigan . 18 8 9 1 64 78 17
Ottawa . 18 8 9 1 68 75 17
Valfield . 17 7 9 1 74 72 15
Hull . 19 3 15 1 61 98 7

Ligue Provinciale
J. G. P. N. P. C. P.
Lachine . 13 10 2 1 64 41 21
Victoriaville . 9 7 2 0 52 27 14
St-Hyacinthe . 11 5 6 0 47 58 10
Sherbrooke . 7 3 4 0 41 29 6
Dru'ville . 8 2 5 1 29 44 5
Cornwall . 11 2 9 0 37 72 4

Ligue Junior
J. G. P. N. P. C. P.
Concordia . 8 5 2 1 46 36 11
Canadien . 9 5 4 0 40 32 10
Verdun . 8 3 4 1 29 35 7
National . 7 3 4 0 27 31 6
Royal . 6 2 4 0 13 21 4

Ligue Intercollégiale
J. G. P. N. P. C. P.
Sainte-Marie . 2 2 0 0 4
Notre-Dame . 2 1 0 0 2
Laval . 2 1 0 0 2
Mt-St-Louis . 1 0 1 0 0
Saint-Laurent . 1 0 1 0 0
Irasset . 1 0 1 0 0

Les Volants ont perdu hier à Ottawa

Ottawa, 20. — Les Royaux de Montréal ont augmenté leur avance en tête de la Ligue Senior du Québec quand les Volants ont été défaits par 4 à 2 hier soir devant une bonne foule. Les Volants ont joué avec beaucoup plus de brio que dimanche dernier alors qu'ils furent écrasés par 11 à 2 à Montréal. Il est vrai que le Hull alignait hier le jeune gardien de buts Paul Leclerc, ex-gardien des Reds de Providence et Leclerc a fort impressionné à ses débuts avec le club de Robert Guertin.

Léo Gravel fut sans contredit l'étoile des vainqueurs prenant part à trois des quatre buts du club de Frank Carlin, comptant un but et décrochant deux assistances. Les autres compteurs des Royaux furent Smiley Meronek, Jean-Paul Lamirande et Howie Riopelle. Le trio Riopelle, Gravel, Curry fut constamment en lumière durant la joute entière. Le brillant Frank Dunlap a compté les deux buts des Volants.

Le Royal prit une avance de 1 à 0 dans la période initiale quand Meronek compta l'unique but de l'engagement, assisté de Doug Harvey. Les Royaux ajoutèrent un second but à leur total dans la seconde période, Gravel comptant cette fois avec l'aide de Riopelle. Les Volants réduisirent l'avance des Montréalais à 2 à 1 au début de la période finale, grâce au premier but de Dunlap mais Lamirande porta le compte à 3 à 1 deux minutes plus tard, avec l'aide de Gravel. Dunlap compta ensuite un second but, avec l'aide de Webster mais quelques secondes avant la fin de la joute Riopelle scella le sort de la joute en comptant avec l'aide de Gravel et de Curry.

ROYAL. — Buts: McNeil; défenses: Lamirande, Harvey; centre: Meronek; alliers: Smart, Heffernan; subs: Morin, Casavant, Reardon, Riopelle, Gravel, Curry, Campbell, Stahan.

HULL. — Buts: Leclerc; défenses: McDonald, Goupille; centre: Webster; alliers: Dunlap, Dewey; subs: Thibault, Love, Dufault, Deheer, Ballance, Kerr et Tremblay.

Première période

1 Royal: Meronek 2.17
Pun.: Harvey.

Deuxième période

2 Royal: Gravel 2.50
Pun.: Tremblay.

Troisième période

3 Hull: Dunlap 3.37
4 Royal: Lamirande 2.19
5 Hull: Dunlap 10.37
6 Royal: Riopelle 19.35
Pun.: Stahan, Harvey, Goupille, Thibault, Dewey.

Joute entre Royal et Concordia

Un programme double sera offert aux fervents du hockey qui se rendront au Forum ce soir car au lever du rideau les clubs Québec et Royal, de la Ligue Senior, en viendront aux prises pendant que le Concordia fera face au Royal de Lorne White dans la deuxième joute à l'affiche. Cette dernière rencontre fait partie de la série de la Ligue Junior et met aux prises les meneurs du circuit avec le dernier club de la ligue.

Le Royal Junior de Lorne White, est maintenant installé seul en dernière place et il fera l'impossible pour remporter la victoire afin de monter sur un pied d'égalité avec le National, qui a remporté la victoire, mardi dernier. Les joueurs de Lorne White ne sont pas encore revenus de leur défaite subie aux mains du National, et ils sont déterminés à infliger le même sort au Concordia ce soir.

Le Concordia, qui a été défait mardi dernier, par le National, a besoin d'une victoire afin d'augmenter son avance en première place. Le club de Sylvio Mantha ne possède qu'une avance d'un point sur le Canadien.

On s'attend à s'offrir un beau duel de gardiens de buts entre Lorne Martin et Howie Harvey. Ces deux cerbères, qui sont considérés comme les meilleurs du circuit Thérrien, feront l'impossible pour se mettre en évidence ce soir.

Le Royal compte sur Jacques Bélanger, Matt Del Vecchio, Pee Wee More, Harold Hay, Edde Mott et Ralph Toohey pour remporter la victoire, tandis que les espoirs du Concordia reposent sur Fernand Gladu, René Loiseleur, Hubert Bourgeois, Jacques Locas, Raymond Laplante et Jacques Richard.

Le St-Hyacinthe à Sherbrooke

Les séries de la Ligue de Hockey Provinciale se continueront ce soir lorsque le club Saint-Hyacinthe se rendra à Sherbrooke pour y rencontrer le club de l'endroit, et ces équipes batailleront pour la 3e position du circuit Comte. Le St-Hyacinthe a une avance de deux points sur le Sherbrooke, mais si ce dernier sort victorieux ce soir, il sera sur un pied d'égalité avec les Saints pour la 3e position de cette ligue.

Cette partie est très importante pour le club d'Omer DeBonville, qui n'a pas fait fureur depuis le début de la saison. Le Sherbrooke doit remporter la victoire s'il veut demeurer dans la lutte avec les meneurs du circuit Comte. Les espoirs du Sherbrooke reposent sur les frères Carnegie, McIntyre, Ranger, Courteau et quelques autres, tandis que Larry Laframboise compte sur les Lajoie, Demers, Lauzon, Archambault, Laroche, Despelette et Vallières pour gagner cette joute.

A la recherche d'un adversaire

Les clubs midjet et juvénile de Cartierville lancent un défi à tous les bons clubs de ces catégories de la ville. Pour informations, s'adresser à M. Emilien Rousse, BY 1337, entre 6 et 7 heures. Ces équipes sont gérées par M. l'abbé Turcol.

Le Shawinigan jouera ce soir à Valleyfield

Les amateurs de hockey de Valleyfield assisteront à une chaude lutte entre deux grands rivaux, ce soir, quand les Braves de Lucien Leduc seront les hôtes aux Cataractes de Shawinigan, leurs plus grands rivaux de la saison dans le circuit Slater. Comme c'est toujours le cas quand ces deux équipes se rencontrent, que ce soit à Valleyfield ou à Shawinigan, il y aura pour ainsi dire de la poudre dans l'air et c'est à une bataille entre deux géants qu'on assistera à l'Aréna de Valleyfield ce soir.

Les Braves seront encore pilotés par le populaire Albert Leduc, qui remplace toujours le sympathique instructeur régulier du Valleyfield, Lucien Leduc, actuellement en convalescence chez lui après plusieurs semaines d'hospitalisation par suite d'un malheureux accident d'automobile. Albert Leduc a débuté comme instructeur dimanche dernier, à Shawinigan, quand les Braves ont dû essuyer une défaite de 3-2. Ce sera donc une raison de plus pour que les Braves fassent l'impossible pour l'emporter, comme ils le feront sur leur propre patinoire ce soir.

Les deux équipes en lice à Valleyfield ce soir alignent de bons manieurs du bâton. Les Braves sont actuellement à 2 points seulement des Cataractes dans le classement des équipes de la Ligue Senior et c'est dire que si les gars de Lucien (ou d'Albert) Leduc, l'emportent ce soir, il rejoindra les Cataractes de Shawinigan et les Sénateurs d'Ottawa en 3e position. De leur côté, les Cataractes voudront l'emporter pour s'éloigner davantage des Braves et pour ainsi s'installer seuls en 3e place, position qu'ils occupaient jusqu'à ce qu'ils fussent blanchis par 4-0 à Ottawa mardi soir par les Sénateurs de Jimmy McCaffery.

Ce soir, on verra à l'oeuvre pour le Shawinigan, le fameux gardien Côté, les joueurs de défense Bennett, Bergeron et Arcand, et les avants Morehouse, Cinor, Gravel, Lauzon, Hayes, Carthy, Russell, Toupin et autres tandis que les Braves aligneront leur club au grand complet, c'est-à-dire l'excellent cerbère Lascelles, les défenses Orlando, Robidas et Marchand, les avants Plamondon, Campeau, Joannette, les trois meilleurs compteurs du Valleyfield, Mageau, Paulsen, Cadieux, Peer, Leduc, Boyer et Vernet. Les équipiers des deux clans sont prêts à fournir une fameuse lutte et, répétons-le, la population de Valleyfield assistera donc à une mémorable partie.

Les honneurs sont décernés à Greenberg

New-York, 20. — Le vétéran Hank Greenberg, âgé de trente-quatre ans, est celui qui a fait le plus brillant retour au jeu en 1945, en frappant un coup de circuit le dernier jour de la saison pour permettre aux Tigres de Détroit de décrocher le championnat de la Ligue Américaine et en affichant une brillante tenue au bâton durant la série mondiale, remportée également par les Tigres.

Choisi à l'unanimité par la majorité des 74 rédacteurs sportifs qui ont participé au vote annuel de fin d'année de l'Association Press, Greenberg, ancien capitaine de la force aérienne américaine, s'est vu accorder 29 votes pour la première place, neuf pour la deuxième, et quatre pour la troisième, pour un grand total de 109 points, l'emportant facilement sur son plus proche rival, Ben Hogan, l'étoile du golf, qui s'est classé second avec 30 points. Hogan s'était signalé spécialement dans les tournois de Nashville, Montagny, Portland et Orlando, après avoir reçu son licenciement.

Sarah Palfrey Cooke, qui, après trois années d'inactivité, a défait Pauline Betz pour le championnat de tennis américain, s'est vu décerner la troisième place en accumulant un total de 28 points, tandis que l'équipe de football Indiana et Tony Cuccinello, vétéran joueur d'intérieur des White Sox de Chicago, se sont partagés la quatrième place avec 21 points chacun.

Le choix de Greenberg fut plutôt surprenant, car plusieurs croyaient que le dur coigneur des Tigres aurait déçu à son retour sur l'alignement des champions du monde. Peu de temps après son retour avec le Detroit, on rapporte que Greenberg était découragé de sa tenue et qu'il voulait abandonner son sport favori. Ses jambes n'étaient plus les mêmes et il semblait avoir beaucoup de difficulté à retrouver son œil au bâton. Toutefois, il continua de pratiquer fermement et on sait de quelle façon spectaculaire il termina la saison.

Quant aux autres retours des plus sensationnels dans les sports, voici comment on a classé les athlètes: Hank Greenberg (29) 109; Ben Hogan (3) 30; Sarah Palfrey Cooke, (5) 28; Indian football (4) 21; Tony Cuccinello (3) 21; Washington baseball (4) 20; St. Mary football (5) 16; Hank Borowy (2) 11; Bobby Feller (1) 10; Cleveland football (2) 10; Chicago Cubs (1) 10; Happy Chandler (2) 9; Mervyn Frost (2) 9; Columbia football 8; Claude Passau (2) 7.

Le Lachine a triomphé du Drummondville

Lachine, 20. — Grâce à Jean Armand, qui a compté deux buts, le Lachine a conservé son avance en tête de la Ligue Provinciale, en triomphant du club Drummondville par le compte de 3 à 1, ici, hier soir. Depuis le début de la cédule régulière, les Rapides ont disputé 13 joutes, ont remporté dix victoires, subi deux défaites et annulé une fois pour un total de 21 points.

Les visiteurs prirent une avance après neuf minutes dans la période initiale, quand Yvon Pénin déjoua Lessard avec l'aide de Boisvert, mais trois minutes plus tard, les Rapides égalisèrent les chances, grâce au vétéran Bobby Burr qui logea la rondelle derrière le jeune Roger Tousignant. Despoches eut alors une assistance.

Les joueurs de l'instructeur Paul Haynes se lancèrent à l'attaque au début de la seconde reprise et cinq minutes étaient à peine écoulées, quand Armand compta son premier but assisté de Ramsay et Perron. Les deux clubs revinrent de nouveau à la charge dans le dernier engagement et six minutes avant la fin de la joute, le brillant Armand enregistra son deuxième et dernier but de la partie, en déjouant Tousignant après un bel effort individuel. Les visiteurs tentèrent l'impossible pour reprendre le terrain perdu, mais ils furent incapables de traverser la solide défense du Lachine.

Composition des équipes:
DRUMMONDVILLE. — Buts: Tousignant; défenses: Fleet et Bean; centre: Young; avants: Trainor et Maher. Subs.: Harrison, Boisvert, Pénin, Ranger, Baillargeon, Gabana, Boyer, Lacroix.

LACHINE. — Buts: Lessard; défenses: Hamel et Mann; centre: Armand; avants: Perron et Ramsay. Subs.: B. Morin, J. Morin, Champagne, Burr, Desroches, Munday, Boileau, McFarlane.

Arbitres: Ménard et Charron.

Première période

1-Drummondville, Pénin 9.57

2-Lachine, Burr 12.17

Punitions: Lacroix, Champagne, Perron.

Deuxième période

3-Lachine, Armand 5.33

Punitions: Bean, Fleet.

Troisième période

4-Lachine, Armand 14.45

Punitions: Hamel, Ranger.

Les Québécois seront opposés aux Royaux

Deux joutes seront à l'affiche ce soir dans les séries de la Ligue Senior de Québec. Au Forum, les As de Québec viendront faire face aux protégés de Frank Carlin, tandis qu'à Valleyfield, les Cataractes de Shawinigan s'entreviendront de l'emporter sur les Braves du géant Leduc. Ces deux rencontres suscitent beaucoup d'intérêt.

Les As de Québec ont besoin d'une victoire afin de demeurer dans la lutte avec le Royal. Les As de Québec ont subi une défaite face aux Cataractes de Shawinigan par deux points et ils sont 12 points en arrière du club de Frank Carlin. Une victoire pour les Cataractes ce soir à Valleyfield et une défaite pour le Québec, placeraient ces derniers clubs sur un pied d'égalité en 2e place.

Ce soir au Forum, les As aligneront tous leurs joueurs, ce qui veut dire qu'Edie Emberg reprendra son poste aux côtés de Nils Tremblay et Roy Fleximer. Emberg a été inactif durant une semaine, à cause d'une blessure à une main, mais il jouera contre le Royal ce soir.

Les As ont été le 2e club à infliger une défaite au Royal cette saison et les joueurs de Carlin sont déterminés à reprendre leur revanche. Depuis le début de la saison, le Royal a remporté deux victoires contre une défaite avec les As.

On s'attend à un beau duel de gardiens de buts entre Lioriel Bouvrette et Jerry McNeil. Ces deux cerbères sont considérés parmi les meilleurs de la Ligue Québec senior.

HOCKEY FORUM

Ce soir, à 8 h. 15

Québec vs Royals

Seconde joute: Ligue Junior

Concordia vs Royal

Stages réservés: \$1.25 et \$1.
Admission générale: 60c.
Enfants, 25c. entrée nord.
RESERVATIONS: WILKIN 6131

SKI... Auberge Laurentienne

ST-SAUVEUR-DES-MONTS, P.Q. — près de la côte 71

Chambre et pension — Endroit idéal pour repos — Réveillons de Noël et du Jour de l'An.

— OUVERT TOUTE L'ANNÉE —

Rens. P.-E. ROBERT, AM. 7392 (5 à 7 h. p.m.)

Où est Jos ?



Il ramasse des magazines pour nos militaires!

Bien que la guerre soit finie, bon nombre de nos gars languissent encore dans les hôpitaux, attendant l'heure du retour ou montent la garde en Europe. Rien n'égale nos envois de magazines pour relever leur moral et abrégier leurs heures d'attente.

Ramassez vos magazines et déposez-les au Bureau de Poste ou dans un grand magasin. Prenez soin de ne leur envoyer que des publications susceptibles de les intéresser.

Faites votre part pour égayer, autant que possible, les heures longues et monotones que doivent passer les jeunes Canadiens qui sont encore sous les drapeaux.

Contribués par la
BRASSERIE
Dow
MONTREAL

